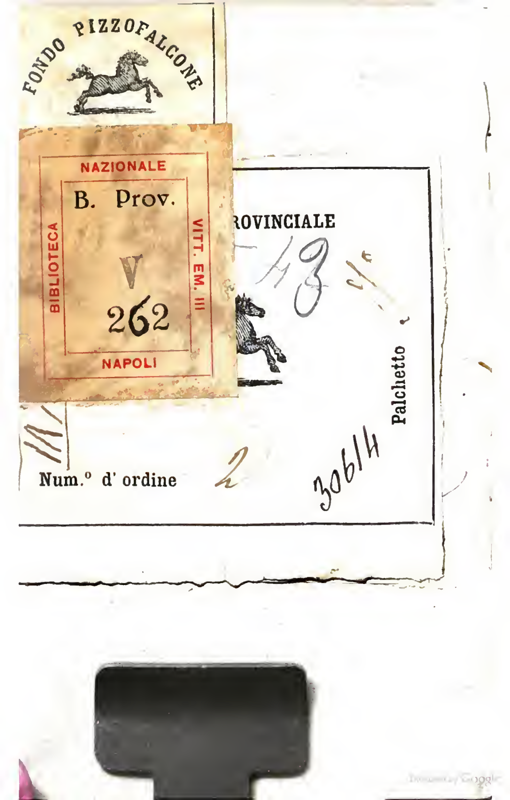

VITT. EMANUELE III


FONDO PIZZOFALCONE
NAZIONALE
B. Prov.
BIBLIOTECA
VITT. EM. III
V
262
NAPOLI
ROVINCIALE
Palchetto
Num.° d' ordine

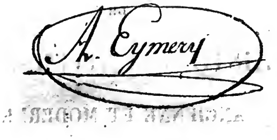
ABRÉGÉ

DE

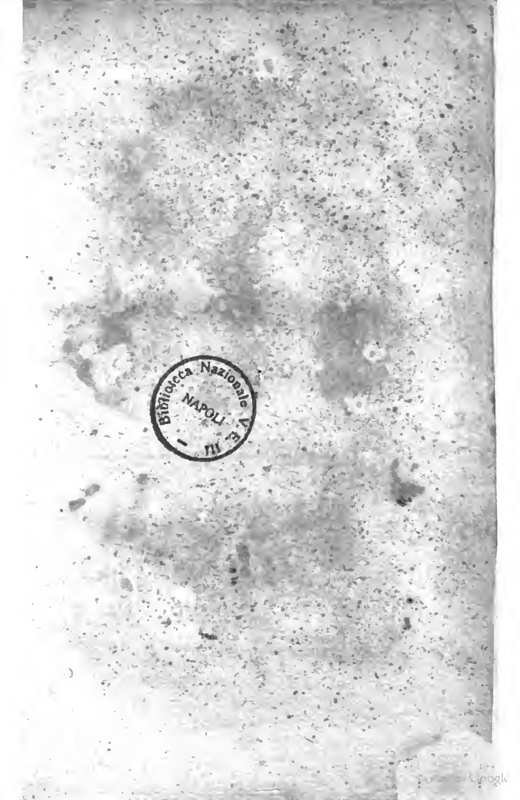
L'HISTOIRE UNIVERSELLE,

ANCIENNE ET MODERNE.

T. X.



J. P. JACOB, IMPRIMEUR
A VERSAILLES.



Dame Romaine et Chevalier Romain

T. 10.   Fi



ROMULUS ET RHEMUS



Hist. Rom.   P. 5   1.re Liv.on

ABRÉGÉ

DE

L'HISTOIRE UNIVERSELLE,

ANCIENNE ET MODERNE,

A L'USAGE DE LA JEUNESSE,

PAR M. LE COMTE DE SÉGUR,

DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE;

Avec cartes, gravures et vignettes;

DEUXIÈME ÉDITION, REVUE ET CORRIGÉE.

Histoire Ancienne.

TOME DIXIÈME,

Contenant l'Histoire romaine.

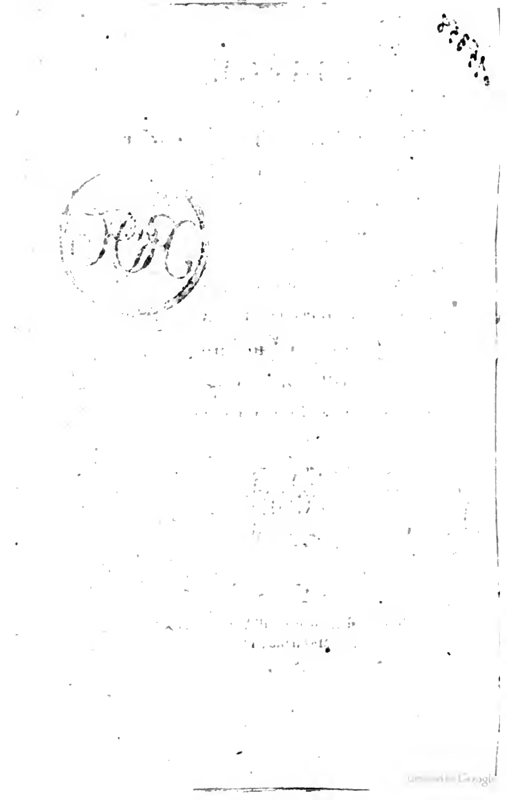


PARIS,

A la librairie d'Éducation d'ALEXIS EYMERY,

rue Mazarine, n° 30.

1823.



HISTOIRE

ANCIENNE.

HISTOIRE ROMAINE.

CHAPITRE PREMIER.

ANCIENS PEUPLES D'ITALIE. — NAISSANCE DE ROMULUS ; FONDATION DE ROME ; SES ROIS.

Ainsi que le voyageur qui suit le cours des grands fleuves avant de s'embarquer sur l'Océan destiné à les engloutir tous dans son sein, nous avons d'abord parcouru l'histoire des Égyptiens, des Juifs, des Phéniciens, des empires de l'Asie, des royaumes, des États libres de la Grèce, des républiques de Sicile et de Carthage ; et nous allons maintenant raconter les faits de ce peuple romain qui devint le maître du monde.

les peuples les plus libres, les esclaves les plus soumis; des vertus éclatantes, des vices déifiés; des modèles dans tous les genres de talens et d'arts, de luxe et d'austérités; toutes les formes de gouvernement et d'anarchie.

La Sicile nous a donné d'autres leçons. Le sort s'est plu à nous y présenter le contraste des rois les plus éclairés, des tyrans les plus farouches, pour nous apprendre à quel degré de bonheur un peuple peut être conduit par des monarques sages, tels que les Gélon et les Hiéron, ou par des chefs semblables à Timoléon; et tous les maux qui peuvent affliger une nation, lorsqu'elle laisse un pouvoir absolu à des monstres semblables aux Denys et aux Agathocle.

Carthage, pendant plusieurs siècles, nous a montré les effets d'une sage liberté et d'un heureux balancement de pouvoirs : mais l'excès de son opulence, la corruption qui en fut la suite, sa décadence et sa ruine nous ont prouvé que le ciment des États est la vertu, et qu'ils tombent dès qu'elle cesse d'être leur soutien.

Nous entrons enfin dans Rome : là nous trouverons encore quelques fables grossières près de son berceau; mais le peuple ro-

main, dès ses premiers pas, nous frappe par un caractère de force, de gravité, de grandeur, que nulle part ailleurs nous n'avons rencontré; son enfance ressemble à celle d'Hercule, dont les jeunes mains étouffaient des serpens.

Son premier roi, qu'elle adore comme le fils de Mars, change des bergers en héros, assujettit des brigands à des lois sages, les soumet à une discipline savante; il rend redoutables à ses voisins les murs dont il vient de poser les fondemens; il étend son territoire par des conquêtes, augmente sa population par des traités, annonce aux siècles et aux nations la domination de Rome, et disparaît aux yeux de ses sujets, dont la crédule admiration le place dans les cieux auprès de Jupiter.

Ses successeurs, doués de grandes vertus et de rares talens, unissent, par un intérêt commun, le trône, le peuple et les grands; ils confient le dépôt de la liberté aux plébéiens, le maintien des lois et des vertus aux sénateurs, celui de la force publique aux rois. Ils attachent le riche au pauvre et le pauvre au riche par une utilité réciproque, par les droits et par les devoirs du patro-

nage. Ils lient tous les citoyens à l'État par une religion qui préside à leurs destinées, qui règle toutes leurs actions, et qui les force à tout sacrifier à l'amour de la gloire et de la patrie. Un tyran veut en vain détruire ce grand ouvrage; la liberté, gravée dans toutes les âmes, lui résiste; son trône tombe; la république s'élève et étonne l'univers par des prodiges d'héroïsme et de vertus, jusqu'au moment où l'excès de sa grandeur et de sa puissance corrompt ses mœurs, lui fait adopter les vices des peuples conquis, soumet les maîtres de la terre à des tyrans, et livre enfin aux barbares du Nord cette Rome si long-temps capitale du monde par ses armes, et réservée à l'être encore par la croix.

Ailleurs, on peut rechercher la gloire des siècles passés dans les monumens échappés aux ravages du temps; mais à Rome c'est surtout les hommes qu'il faut étudier. Ces illustres Romains, dont nous allons écrire l'histoire, sont les plus beaux et les plus grands monumens de leur patrie.

L'histoire des temps qui ont précédé Romulus, ne nous offre rien de certain sur les premiers peuples qui habitèrent l'Italie.

Cette contrée est une presqu'île bornée au nord par les Alpes, qui la lient au continent. Ces montagnes présentent trois passages principaux, l'un au nord, l'autre au midi, et le troisième à l'est. On peut présumer que la même cause qui attira, douze siècles après, tant de malheurs et tant de barbares en Italie, y conduisit d'abord les premiers hommes qui la peuplèrent, et que les nations du Nord, les Celtes, les Pélages, les Illyriens, cherchant de plus doux climats, ou chassés par d'autres hordes plus septentrionales, peuplèrent l'Italie par les mêmes motifs qui les portèrent dans la suite à la ravager.

Cette population sauvage n'avait qu'un culte grossier et des habitudes nomades ; mais l'influence d'un beau ciel et d'un pays fécond adoucit ses mœurs et commença la civilisation de ces barbares. Cessant d'être chasseurs, ils devinrent pâtres et agricoles. Plus tard, des colonies grecques et asiatiques y portèrent leurs lois, leurs arts et leurs sciences. L'Italie éprouva le même sort que la Grèce, peuplée aussi par des Pélages, quand les Égyptiens y arrivèrent ; et on dut y voir de même le combat de la civilisation

contre la barbarie, de la lumière contre la nuit, des dieux contre les titans.

De toutes parts on cultiva des champs, on bâtit des bourgs; mais, comme cette civilisation naissante n'était l'ouvrage ni d'un seul homme, ni d'un seul peuple, l'Italie se trouva divisée en un grand nombre de petits États qui adoptèrent la forme monarchique, parce que leurs guerres continuelles leur faisaient sentir la nécessité d'un chef. Cependant ils bornèrent toujours l'autorité de ce chef, pour conserver une partie de leur antique indépendance.

Ces petits États, quoique séparés, se confédéraient souvent et formaient des nations, comme les Latins et les Étrusques, les plus fameux alors de tous les peuples de cette contrée. Ces confédérations avaient probablement pour causes, la communauté d'origine et la conformité de langage.

Les Étrusques occupaient ce qu'on appelle à présent la Toscane et la côte de la Méditerranée jusqu'au détroit. Les Latins habitaient l'État romain actuel et le reste du midi de l'Italie. Toutes ces petites cités ou monarchies combattaient fréquemment pour se disputer un champ, ou pour se

venger d'une injure : mais elles n'avaient ni l'intention ni les moyens de faire des conquêtes. On quittait la charrue pour l'épée, et on revenait du camp à la charrue. On ne connaissait pas les machines de guerre; un mur et un fossé arrêtaient une armée. Il n'existait point de troupes soldées. Lorsqu'un peuple étranger faisait une invasion, on le chassait si on était le plus fort; en cas de défaite, on cédait au vainqueur le terrain nécessaire pour fonder une nouvelle cité.

Si l'on en croit Denys d'Halicarnasse, ces peuples adoptèrent promptement la religion des Grecs, en la dégageant des fables qui avilissaient les dieux. Il paraît que les Étrusques firent d'assez grands progrès dans les lettres et dans les arts : les autres peuples d'Italie envoyaient leurs enfans étudier en Étrurie. On a trouvé d'anciens monumens, et on conserve des vases étrusques qui appuient cette opinion.

La faiblesse humaine aime à consulter les dieux pour lire dans l'avenir. Les Grecs croyaient que les dieux parlaient par la voix des oracles. En Italie, manquant de ce moyen, la superstition fit étudier les

présages : la rencontre d'un animal destructeur était de mauvais augure ; la vue d'un essaim d'abeilles ou d'une colombe semblait favorable. On jugeait de la volonté des dieux par le nombre pair ou impair des cailloux qu'on ramassait au hasard, ou des animaux qu'on rencontrait, et des coups de tonnerre qu'on entendait. La direction des éclairs et celle du vol des oiseaux servaient aussi de présage.

Les mots d'augures et d'auspices vinrent, le premier, du cri des oiseaux ; le second, de leur vol, de leur marche et de leur figure. On nommait aruspices ceux qui se vantaient de savoir lire dans le sein des animaux égorgés. Les prêtres, pour augmenter leur autorité, prétendirent avoir le secret de changer les mauvais présages. Ils exigeaient des sacrifices, et ordonnaient des expiations pour apaiser les dieux irrités ; et ce fut cette superstition qui, après avoir fait immoler tant d'animaux, porta presque partout les peuples à sacrifier au ciel des victimes humaines. De là vint aussi la magie, science fausse, par laquelle on se flattait, avec le secours des bons et des mauvais démons, non-seulement de connaître

l'avenir, mais même de changer la marche de la nature.

Ces superstitions, gravées par la crainte dans le cœur des peuples d'Italie, formèrent une grande partie de leur culte et de leur législation; ils ne faisaient aucun acte privé ou public, sans consulter les augures, sans offrir des sacrifices et sans apaiser les dieux par des expiations.

Il existait près de chaque cité des lieux qu'on regardait comme sacrés: la charrue en respectait le sol; la hache n'osait approcher de leurs arbres; les bannis et les criminels y trouvaient un asile inviolable. Chaque ville honorait particulièrement son démon, son génie ou son dieu protecteur, dont on cachait soigneusement le nom pour que l'ennemi ne pût se le rendre favorable en l'invoquant. Chaque maison renfermait ses dieux tutélaires, qu'on appelait lares ou pénates.

Denys d'Halicarnasse dit que les premiers habitans du Latium, s'appelaient *Sicures*, et que les Latins, qui les remplacèrent, tiraient leur origine des Grecs. D'autres auteurs soutiennent des opinions contraires. Le plus ancien historien de Rome, Fabius

Pictor, vivait à l'époque de la seconde guerre punique; avant lui on ne connaissait les premiers temps de Rome que par une tradition incertaine, puisque les Gaulois avaient brûlé les archives romaines. Les registres des prêtres ne nous ont fait parvenir que des faits mêlés d'erreurs qu'ils voulaient accréditer.

Tous les peuples anciens attribuaient leur origine à quelques dieux; et Rome aimait à croire qu'elle devait sa naissance au fils de Mars. Le peuple romain, nommé depuis *le peuple-roi*, se vit, comme tous les rois, entouré de flatteurs : les historiens, les peuples vaincus, les monarques mêmes adoptaient, répétaient toutes les fables qui flattaient l'orgueil de Rome. Au reste, cette croyance religieuse fut une des principales causes de la grandeur et de la durée de la république romaine : tant il est vrai que la religion, même quand elle est mêlée d'erreurs, est une base nécessaire à la solidité des États. Toute religion, pour faire respecter ses dogmes, est obligée de les appuyer sur la morale, et c'est elle qui conserve les nations.

Le peuple romain, plus grave et plus

religieux qu'un autre, respecta plus long-temps qu'un autre aussi l'autorité paternelle, les lois, la justice et les mœurs. Il se fit plus admirer encore par ses vertus, que craindre par ses armes.

Quoique nous n'ayons, comme on l'a vu, qu'une tradition obscure et contestée pour nous faire connaître les événemens qui ont précédé la fondation de Rome, nous allons rapporter ce que Denys d'Halicarnasse, Tite-Live et Plutarque en ont dit.

Avant le siége de Troie, Œnotris conduisit des Arcadiens en Italie; il y forma une colonie qui porta son nom. Un de ses descendans, nommé Italus, lui donna celui d'Italie. Long-temps après, quelques Pélages, chassés de Thessalie, se réunirent en Italie aux Aborigènes, descendus des Arcadiens : ces deux peuples expulsèrent du territoire où Rome fut depuis bâtie, les Sicules, qui se sauvèrent dans une île voisine nommée Trinacrie ou Sicile.

Près d'un siècle avant la guerre de Troie, Évandre, banni du Péloponèse, amena encore des Arcadiens en Italie. Faunus, qui régnait alors sur les Aborigènes, donna à ces Arcadiens un terrain dans le Latium : ils

y fondèrent une bourgade sur le mont Palatin, et la nommèrent Palentium.

Sous le règne d'Évandre, qui succéda à Faunus, on prétend qu'Hercule arriva en Italie, qu'il extermina le brigand Cacus, et que, par reconnaissance, on lui érigea des autels. Ce héros apprit aux Aborigènes les rits grecs, et confia le sacerdoce à deux familles, celle des Politiens, et celle des Pinariens. Cinquante ans après le départ d'Hercule, Latinus, fils de ce demi-dieu, mais qui passait pour le fils de Faunus, régna sur les Aborigènes. Il donna à son peuple le nom de *Latins* et à son pays celui de *Latium*.

D'autres croient que ce nom (qui vient de *latere*, cacher), fut donné à cette contrée, parce que Saturne s'y réfugia pour s'y dérober aux poursuites de son fils Jupiter.

Denys d'Halicarnasse raconte que, sous le règne de Latinus, Énée, à la tête d'une troupe troyenne, aborda à Laurente, à l'embouchure du Tibre. Il apportait avec lui les dieux de Troie et le *palladium*, qu'on déposa depuis dans le temple de Vesta. Latinus conclut la paix, forma une alliance

avec Énée, lui céda des terres et lui donna en mariage sa fille Lavinie.

Turnus, roi des Rutules, peuples qui habitaient ce qu'on appelle aujourd'hui la campagne de Rome, devait épouser cette princesse; irrité de l'affront qu'il avait reçu, il déclara la guerre à Latinus et à Énée. Ces deux rois le battirent; mais Latinus périt dans le combat. Turnus, avec les secours de Mézence, roi d'Étrurie, continua la guerre. Énée remporta la victoire sur eux, et tua Turnus. Ce triomphe fut le terme de la vie du prince troyen, qu'on adora depuis sous le nom de Jupiter Indigète.

Énée avait bâti la ville de Lavinium. Pendant l'enfance d'Ascagne, son fils, Lavinie gouverna les Latins et les Troyens réunis, avec tant de sagesse que la population de ses États et leur prospérité firent des progrès rapides. Ce fut elle qui bâtit la ville d'Albe. Ce royaume dura quatre cent trente ans, jusqu'à la fondation de Rome. Le Tibre s'appelait alors Albula, et servait de limites entre le Latium et l'Étrurie.

Sylvius régna après son père Ascagne. Ses successeurs furent Énée-Sylvius, Sylvius-Latinus, Alba, Atis, Capis, Capetus,

Tibérinus, qui se noya dans l'Albula et lui laissa son nom. Agrippa, son fils, monta sur le trône, et devint père de Romulus-Sylvius, qui mourut, dit-on, d'un coup de tonnerre; Aventinus lui succéda; il fut enterré sur le mont nommé depuis Aventin. Proca, son fils, eut deux enfans, Numitor et Amulius.

Après sa mort, Numitor, étant l'aîné, devait régner; mais Amulius usurpa le trône, tua son neveu Égestius, et mit au nombre des prêtresses de Vesta, sa nièce Rhéa-Sylvia. Ce roi perfide ne se contenta pas, dit-on, de cette rigueur; il usa de violence pour déshonorer cette vestale, dans l'intention de se donner le droit de la punir. Elle mit au monde deux jumeaux, Romulus et Rémus; Rhéa, accusée d'impudicité, déclara que Mars était le père de ses enfans. Le roi la fit plonger dans un cachot, et ordonna qu'on précipitât les deux jumeaux dans le Tibre.

Ce fleuve était alors débordé; l'onde porta le berceau sur le rivage, où il resta à sec. Lorsque le Tibre rentra dans son lit, une louve, attirée par les cris des enfans, vint les allaiter; un pivert leur porta dans

son bec la nourriture de ses petits. Faustule, inspecteur des troupeaux du roi, saisi d'admiration à la vue de ce prodige, qui se passait sous un figuier que Tacite assure avoir subsisté plus de huit cents ans, emporta ces enfans chez lui et les confia aux soins de sa femme Laurencia. Cette femme était méprisée par les bergers, que scandalisaient ses débauches; ils lui donnaient le nom injurieux de *louve*, et c'est probablement ce qui fut l'origine de la fable qu'on vient de raconter.

Rémus et Romulus, devenus grands, se firent remarquer par leur beauté, par leur force et par leur courage. Plutarque prétend qu'ils firent leurs études à Gabies en Étrurie. Denys d'Halicarnasse dit qu'ils restèrent avec les bergers, et que de son temps on voyait encore leur cabane religieusement conservée.

Les deux jeunes princes, pour exercer leur vigueur et leur vaillance, attaquèrent les animaux dans les forêts, les brigands sur les routes, s'associèrent des compagnons braves et dévoués, formèrent une troupe assez nombreuse, tinrent des assemblées, et célébrèrent des jeux. Au milieu d'une

de ces fêtes, une bande de brigands les attaqua, s'empara de Rémus, le conduisit au roi Amulius, et l'accusa d'avoir ravagé les domaines du prince Numitor. Amulius renvoya l'accusé à ce prince, et Faustus avertit Romulus du danger de son frère.

Numitor, en interrogeant Rémus, découvre le secret de sa naissance, et apprend avec transport que Romulus et Rémus sont les enfans de Rhéa et ses petits-fils. Tous trois forment le projet de détrôner le tyran.

Rémus, suivi des serviteurs de Numitor, rejoint son frère, dont les compagnons armés s'étaient rendus au palais par différens chemins. Sans perdre de temps, ils enfoncent les portes, attaquent Amulius et le poignardent.

Pendant ce tumulte, Numitor rassemblait tous les Albains, sous prétexte de les armer contre cette attaque imprévue; mais, apprenant à l'instant le triomphe des princes, il raconte au peuple leur délivrance miraculeuse et la mort de l'usurpateur. Le peuple, débarrassé de ce roi cruel, rend avec joie le trône à Numitor, et les deux jeunes princes, suivis d'un grand nombre de bergers

albains et de guerriers latins, forment le projet de fonder une nouvelle ville.

Avant d'exécuter cette entreprise, ils consultèrent le vol des oiseaux pour savoir auquel des deux l'honneur de la fondation et le gouvernement de la ville appartiendraient. Rémus, qui se tenait sur le mont Aventin, découvrit le premier six vautours; Romulus, placé sur le mont Palatin, en vit ensuite douze. De ce double présage naît une vive altercation; deux partis se forment, l'un pour Rémus, qui avait aperçu le premier les vautours, l'autre pour Romulus, qui en avait vu un plus grand nombre. Depuis quelque temps Rémus irritait son frère par ses railleries; il venait récemment de l'insulter en se moquant de ses travaux et en franchissant un fossé qu'il avait creusé. Quelques historiens disent que Romulus, dans son courroux, tua son frère; d'autres que la dispute, élevée au sujet du vol des oiseaux, se termina par un combat, et que Rémus périt dans la mêlée.

On a aussi rapporté que Rome existait avant Romulus, et qu'il ne fit que la restaurer; mais l'opinion commune est qu'il la fonda sept cent cinquante-trois ans avant

Jésus-Christ, au commencement de la quatrième année de la sixième olympiade, 120 ans après que Lycurgue eut donné ses lois à Sparte, 140 avant qu'Athènes eût reçu celles de Solon, et 14 ans avant l'ère de Nabonassar.

ROMULUS.

Romulus, resté seul chef de sa colonie, construisit les murailles de Rome. Le combat, dans lequel son frère trouva la mort, avait été aussi sanglant qu'opiniâtre; les deux partis réunis ne s'élevaient pas à plus de trois mille hommes de pied et de trois cents cavaliers. Persuadé que la force ne donne qu'une autorité passagère, et que le pouvoir n'est solide qu'autant qu'il a pour base la volonté générale et la confiance publique, Romulus rassembla son peuple, et lui demanda s'il voulait être gouverné démocratiquement, ou par un petit nombre de magistrats, ou par un seul.

La délibération ne fut pas longue, et tous ses compagnons le prièrent d'accepter une couronne dont ils le trouvaient aussi

digne par son courage et par ses grandes qualités que par sa naissance royale. Connaissant l'esprit de son siècle et la nécessité de donner à son autorité l'appui de la religion, il dit qu'il ne prendrait le sceptre, que si les dieux confirmaient le choix du peuple par un signe éclatant de leur volonté.

On choisit un jour pour les consulter. Après avoir offert un sacrifice, Romulus traça un cercle dans l'air avec le bâton recourbé des augures, qu'on appelait *lituus*. Aussitôt, dit-on, un brillant éclair se fit voir, traversant le ciel de sa gauche à sa droite; et la multitude, croyant entendre l'arrêt des dieux, le proclama roi.

Romulus se conforma alors aux usages des rois de la confédération d'Étrurie, qui se faisaient précéder de douze licteurs envoyés par les douze tribus confédérées, et qui portaient chacun un faisceau de baguettes et de haches, comme marque de l'autorité royale; il nomma douze licteurs. Le peuple fut par ses ordres partagé en trois tribus, commandées par trois capitaines. Chaque tribu se divisait en dix sections appelées curies. Un prêtre, portant le

titre de curion, était chargé de présider aux cérémonies religieuses et d'offrir les sacrifices dans chaque curie.

Les terres furent partagées également entre les trente curies, excepté une partie que le roi réserva pour les dépenses des temples et pour celles du trésor public. On divisa les citoyens en deux classes; les plus distingués par leur naissance et par leur mérite composèrent le *patriciat;* les autres prirent le nom de *plébéiens.*

Le roi choisit parmi les premiers un préfet chargé de gouverner la ville en son absence. Les curies élurent dans la classe des patriciens cent chefs de famille qu'on nomma sénateurs ou pères, à cause de leur vieillesse et de leur prudence : lorsque, dans la suite, on augmenta le nombre des sénateurs, les nouveaux élus furent appelés *pères conscrits,* et ce nom devint peu à peu commun à tout le sénat.

Le peuple choisit encore dans les familles patriciennes trois cents guerriers désignés par le nom de *célères,* qui rappelait leur bravoure et leur agilité. On les destina à servir de garde au roi. Telle fut l'origine des chevaliers romains qui, long-temps

après, du temps des Gracques, formèrent un ordre séparé ; car on ne conserva le nom de patriciens qu'aux descendans des premiers sénateurs.

Le roi se réserva le titre de chef de la religion, la promulgation des lois, leur exécution, le droit d'assembler le peuple et le sénat, et le commandement des armées.

On attribua exclusivement aux patriciens le sacerdoce, l'administration de la justice, les premières charges civiles et militaires. Le sénat jugeait sans appel toutes les grandes questions et les affaires d'État que lui renvoyait le roi.

Le peuple élisait les magistrats, proposait les lois, décidait la guerre ou la paix, quand le roi le consultait.

Les assemblées générales avaient lieu rarement; on délibérait par curies; l'avis de la majorité était référé au sénat, et n'avait force de loi qu'après sa confirmation.

Ce qui doit donner une haute idée du génie de Romulus, ce fut l'institution du patronage. Pour rétablir l'ordre et pour opposer une barrière à l'anarchie, il avait séparé les patriciens du peuple; mais, voulant prévenir les dissensions que pouvaient

faire naître l'orgueil des grands et la jalousie des plébéiens, il unit ces deux classes par des intérêts communs et par des devoirs réciproques. Chaque patricien se choisissait dans le peuple un grand nombre de cliens. Il était obligé de les garantir de tout dommage, de soutenir leurs intérêts, de plaider leurs causes, de faire valoir leur argent, de présider à leurs contrats, de leur expliquer les lois. De son côté, le client s'associait aux intérêts de son patron, venait à son secours s'il tombait dans la pauvreté, le rachetait s'il était captif, payait pour lui l'amende s'il y était condamné. Le patron et ses cliens formaient en quelque sorte une famille; ils ne pouvaient s'accuser entre eux, ni donner leurs suffrages à leurs rivaux, ni embrasser le parti de leurs ennemis. Cette union politique dura plusieurs siècles; elle s'étendit aux colonies, aux villes conquises; elle s'agrandit comme la république, et l'on vit même enfin des royaumes et des rois choisir leurs patrons dans Rome, et oublier, par l'espoir d'une utile protection, l'humiliation de la dépendance.

La sagesse de ces institutions étonne d'au-

tant plus qu'elles naissaient dans un siècle d'ignorance et au milieu de mœurs si barbares que Romulus, pour conserver la population, se vit obligé de faire une loi qui ordonnait aux pères d'élever leurs enfans, leur défendait de les tuer, et ne leur permettait d'exposer que ceux qui étaient nés estropiés.

Voulant augmenter rapidement le nombre de ses sujets, il offrit dans Rome un asile aux bannis et aux hommes condamnés par les lois. Une prodigieuse foule d'aventuriers accourut alors à Rome de toutes les parties de l'Italie, et de cette impure multitude naquirent les maîtres de l'univers.

Romulus étendait sa puissance par les armes comme par les lois; et long-temps la guerre, qui dépeuple tant d'États, fut un des grands moyens dont les Romains se servirent pour augmenter leur population. Lorsqu'ils étaient vainqueurs, ils épargnaient la jeunesse ennemie, l'attiraient dans leurs légions, se faisaient céder des terres dans les pays conquis, et y envoyaient des habitans qui fondaient bientôt de nouvelles colonies, auxquelles on donnait ensuite le droit de bourgeoisie.

Romulus fonda sa ville avec trois mille trois cents hommes, et la laissa peuplée de quarante-cinq mille. Tous ses règlemens tendirent à inspirer aux citoyens l'amour de la patrie, de la gloire, de la religion, de la justice et de la liberté. Il les accoutumait à estimer la pauvreté laborieuse, à mépriser la richesse oisive. Denys d'Halicarnasse vit encore de son temps les offrandes des dieux servies sur des tables de bois et dans des paniers d'osier. Cicéron les croyait plus agréables au ciel avec cette simplicité, que lorsqu'elles étaient portées dans des vases d'or et d'argent.

La loi rendait les biens communs entre les époux; le mari, maître et juge de sa femme, pouvait la faire condamner par un conseil de famille, qui recevait sa déclaration. Le divorce était permis; mais les mœurs, plus fortes que les lois, le défendaient, et, pendant plusieurs siècles, on n'en vit aucun à Rome, et on n'y entendit aucune plainte en adultère.

Nulle part l'autorité paternelle ne fut plus sacrée : on l'étendit au-delà des bornes de la justice et de la raison ; la nature seule y posa des limites ; mais, d'après la loi, le

père était maître absolu de son fils, et, quelque fût son âge ou sa dignité, il pouvait le vendre ou le faire mourir. Numa excepta depuis de cette dépendance les fils mariés.

On n'honorait à Rome que la guerre et l'agriculture. Les esclaves et les étrangers y exerçaient presque seuls les arts et les métiers. Plus tard les négocians acquirent quelque estime; mais le commerce de détail y fut toujours méprisé.

Rome bâtie, Rome peuplée, Rome gouvernée par des lois, et brillante déjà par quelques victoires, offrait alors un étrange spectacle au monde. On n'y voyait presque pas de femmes, et cette future capitale de l'univers n'était encore qu'un camp, qui s'augmentait par des recrues, mais qui ne pouvait se reproduire et se perpétuer.

Le roi envoya des ambassadeurs dans les cités voisines, pour former des alliances avec les filles de leurs habitans. Il fit valoir, pour appuyer sa demande, la puissance croissante de son peuple, visiblement protégé par les dieux. On accueillit mal ses

propositions. Les gouvernemens auxquels il s'adressait avaient déjà conçu beaucoup de jalousie contre cette naissante cité. Ils répondirent avec mépris aux ambassadeurs que, si Romulus et ses brigands voulaient contracter des mariages sortables, ils devaient offrir un asile aux aventurières de tous les pays.

Romulus dissimula son courroux pour mieux assurer sa vengeance. Quelque temps après, ayant annoncé publiquement qu'il devait célébrer des jeux en l'honneur de Neptune, il invita à cette fête les habitans des villes voisines. Une foule de spectateurs, attirés par la curiosité, accourut à Rome. Les Céciniens, les Crustuminiens, les Antemnates et les Sabins de Cures y vinrent avec leurs familles.

Au milieu du spectacle, à un signal donné, la jeunesse romaine, portant des armes cachées, se précipite sur ces étrangers, et enlève les jeunes filles malgré la résistance et les larmes de leurs parens. La plus belle de ces captives fut adjugée par le cri public à Talassius, jeune et brave patricien : et, depuis cet événement, on conserva chez les Romains l'habitude de faire

entendre le nom de Talassius dans toutes les fêtes nuptiales.

Cette violence donna aux Romains sept cents femmes. Le roi et les ravisseurs s'efforcèrent en vain par leurs prières d'adoucir le courroux des parens outragés, et de légitimer par leur consentement ces unions criminelles. Les étrangers sortirent de Rome furieux, et parcoururent l'Italie pour intéresser les autres nations à leur vengeance.

Acron, roi des Céciniens, attaqua le premier les Romains : Romulus le défit, le tua et s'empara de sa capitale. Après ces exploits, il rentra dans Rome, revêtu d'une robe de pourpre, couronné de laurier, et portant un trophée couvert des armes d'Acron. Les troupes, rangées sur son passage, chantaient des hymnes en son honneur. Ce fut le premier triomphe. On bâtit sur la colline du Capitole un temple dédié à Jupiter Férétrien. Il était destiné à recevoir les dépouilles que les descendans de Romulus enlèveraient aux rois et aux généraux tués de leurs mains. Dans l'espace de cinq siècles, deux seuls Romains, Cornélius Cossus, vainqueur de Tolumnius, roi des Véiens, et Clodius Marcellus, qui avait tué Britomare,

ou Viridomare, roi des Gaulois, offrirent ces illustres dépouilles qu'on appelait *Opimes.* Denys d'Halicarnasse vit encore les restes de cet ancien temple de Jupiter, dont la longueur n'était que de quinze pieds.

Romulus, attaqué de nouveau par deux autres peuples, conquit leur pays, transporta les habitans à Rome et peupla leurs villes de Romains.

Tatius, roi des Sabins, combattit Romulus avec plus de succès. Après quelques avantages, il s'approcha de Rome. Tarpéius commandait la garnison de la citadelle placée sur le mont Capitolin. Sa fille, Tarpéia, gagnée par les présens de l'ennemi, s'engagea à ouvrir, la nuit, la porte aux Sabins, pourvu qu'ils lui promissent de lui donner les ornemens de leur bras gauche (leur usage était d'y porter des bracelets d'ivoire, d'or et d'argent). Favorisés par cette trahison, les Sabins pénétrèrent la nuit dans la citadelle, et, pour récompenser la perfide Tarpéia comme elle le méritait, ils la firent périr sous le poids de leurs boucliers qu'ils jetèrent sur son corps avec leurs bracelets. Depuis cet événement, ce lieu garda le nom de Roche Tarpéienne.

C'était de son sommet qu'on précipitait les criminels condamnés pour crimes d'État.

Les Sabins descendirent bientôt en grand nombre de la citadelle dans le dessein de s'emparer de la ville. Tatius et Hostilius les commandaient. Romulus s'opposa en vain à leur attaque, les Romains plièrent, et furent vivement poursuivis jusqu'au Palatium. Romulus, désespéré et levant les mains au ciel, fit vœu à Jupiter de lui bâtir un temple dans le lieu où il pourrait rallier ses soldats. Se croyant alors assuré du secours céleste, il s'écrie : « Romains ! Jupiter vous ordonne de vous arrêter et de » faire face à l'ennemi. » A ces mots, la frayeur se calme, le courage renaît, la fuite cesse, le combat recommence, et les deux peuples, également animés, semblent décidés à terminer la guerre par la destruction totale de leurs ennemis ; mais au même instant paraît Hersilie à la tête de toutes les Sabines ; elles accourent les cheveux épars, les yeux remplis de larmes, tenant leurs enfans dans leurs bras ; elles jettent de grands cris, bravent la mort, volent au milieu des traits, séparent les combattans et se précipitent à leurs pieds. « En vain,

» disent-elles, la haine vous sépare ; vous » êtes unis indissolublement par nous : si » vous voulez outrager la nature, rompez, » en nous tuant, le lien fatal qui vous joint : » vos armes seront plus humaines si elles » nous égorgent, que si elles nous rendent » veuves et orphelines. Voulez-vous que nos » enfans soient regardés dans tout l'univers » comme une race de parricides ? Mais » non, vous êtes tous, par nous, parens, » gendres, pères et frères les uns des au- » tres : cédez à la nature, abjurez vos fu- » reurs, apaisez-vous ou immolez-nous. »

A ces mots la pitié succède au courroux, la tendresse remplace la haine, les armes tombent des deux côtés, les deux rois s'embrassent et la paix est conclue.

On décide que Romulus et Tatius régneront ensemble, que la ville conservera le nom de Rome, mais que le peuple prendra celui de *Quirites* en l'honneur de Cures, ville des Sabins. Ceux-ci seront admis à Rome comme citoyens ; on doublera le nombre des sénateurs ; on étendra la ville, en y renfermant le mont Quirinal et le mont Célius.

Toutes ces dispositions furent religieuse-

ment observées. Les deux peuples n'en formèrent plus qu'un et vécurent cinq ans en bonne intelligence. Tatius occupait le Capitole, et Romulus le mont Palatin. Leurs armes réunies vainquirent les Camériens, et firent de Camère une colonie romaine. Cependant, les amis de Tatius ayant exercé quelques ravages sur les terres de Lavinium, les Laviniens demandèrent justice aux Romains. Romulus pensait qu'on devait leur livrer les coupables; Tatius s'y opposait, voulant faire juger ce procès à Rome. Les ambassadeurs mécontens se retirent; les Sabins les poursuivent et massacrent quelques-uns de ces ministres.

Romulus, irrité, fait saisir les coupables et les livre aux ambassadeurs échappés à cette trahison. L'orgueilleux Tatius accourt alors avec des troupes et rompt les chaînes des prisonniers.

Cette violence resta d'abord impunie; mais, quelque temps après, les deux rois furent obligés de se rendre à Lavinium pour suivre un antique usage et pour offrir un sacrifice aux dieux pénates des Troyens. Comme ils étaient dans le temple, les fils des ambassadeurs égorgés qui n'avaient pu

obtenir justice, se précipitent sur Tatius et le poignardent au pied de l'autel. Il fut inhumé avec pompe à Rome.

Romulus, resté seul sur le trône, punit les premiers auteurs de cette catastrophe. Il exigea qu'on lui livrât les meurtriers de Tatius; on obéit. Ils vinrent à Rome; mais ils plaidèrent si bien leur cause, qu'ils furent absous, comme si le plus juste motif de vengeance pouvait jamais faire excuser un assassinat.

Romulus vainquit encore plusieurs peuples, et entre autres les Fidénates, qui avaient pillé des bateaux de vivres appartenant aux Romains. Le plus puissant des peuples d'Étrurie, le peuple véien, fit long-temps la guerre aux Romains avec des succès balancés; mais enfin, après la perte d'une grande bataille, il céda à Rome une partie de son territoire, et conclut avec elle une paix de cent ans. Romulus vainqueur ne sut pas se défendre de l'ivresse qui suit trop communément la fortune et la gloire. Supportant avec impatience les limites que le sénat opposait à son autorité, il voulut l'abaisser, et se fit haïr en se faisant craindre. Un jour, au moment où il passait la revue

de son armée sur les bords d'un marais, le ciel s'obscurcit, les nuées s'épaississent, le ciel s'enflamme, le tonnerre éclate; une sombre nuit, sillonnée par des éclairs, succède au jour; des torrens de pluie et de grêle fondent sur la terre; l'ombre, le bruit, la foudre répandent partout le désordre et l'effroi. On perd de vue le roi au milieu de ce tumulte; et, lorsque la clarté du soleil eut dissipé l'orage, ce prince ne reparut plus.

Le peuple consterné cherchait à venger sa mort; les sénateurs assuraient en vain que les dieux l'avaient enlevé. Dans cet instant de trouble et d'incertitude, le plus estimé des patriciens, Proculus Julius, vénérable par son âge et par sa prudence, s'avance au milieu du peuple, et dit : « Romulus, roi et » fondateur de Rome, est descendu du ciel » et s'est présenté à moi tout à l'heure. Mes » yeux l'ont vu resplendissant de lumière » et couvert d'armes éclatantes. A sa vue, » pénétré tout ensemble d'un respect reli- » gieux et d'une sainte terreur, je lui ai » demandé en tremblant la permission de » lever les yeux sur lui. Va, me dit-il, » annonce aux Romains les ordres des dieux;

» ils veulent que ma ville de Rome devienne
» la capitale de l'univers : que mon peuple
» s'applique donc de tout son pouvoir à l'art
» militaire, et qu'il sache, ainsi que ses
» descendans, que nulle force humaine
» ne pourra résister à la puissance des
» Romains. Après avoir prononcé ces
» mots, il disparut. »

Cette fable flattait trop l'orgueil de Rome pour n'être par crue avidement, et la vanité satisfaite fit taire le soupçon et oublier la douleur. Romulus mourut âgé de cinquante-cinq ans ; il en avait régné trente-sept.

INTERRÈGNE ET NUMA POMPILIUS.

Rome, cette ville depuis si superbe, qui, moins de quarante ans après sa fondation, croyant déjà fixer les regards des dieux, concevait l'espoir de dominer la terre, n'offrait encore qu'une bourgade composée de quelques maisons et d'un grand nombre de cabanes rangées sans ordre. Ses étendards étaient des faisceaux de foin ; ses trophées, des gerbes de blé ; ses trésors, des troupeaux. On n'y voyait encore rien de grand que le

courage et l'ambition de ses habitans. Son territoire demeura long-temps resserré dans un étroit espace, et cependant ses premiers monumens publics, sous les successeurs de Romulus, annonçaient la ville éternelle.

On admirait encore du temps de Denys d'Halicarnasse les murs, les aquéducs, les égouts construits par Tarquin. Le vrai principe de la grandeur des Romains leur fut donné par Romulus. Il leur fit adopter l'habitude de prendre chez les peuples vaincus tous les règlemens et tous les usages utiles. Ce fut ainsi qu'après avoir triomphé des Sabins, descendans des Lacédémoniens, ses soldats s'armèrent de leurs boucliers et quittèrent celui des Argiens. Il leur apprit aussi à s'attacher les peuples conquis, en les laissant se gouverner eux-mêmes; et, malgré la haine des Romains contre la royauté, il est incontestable que la plus grande partie de leur gloire et de leur puissance doit être attribuée à la sagesse et aux talens de leurs rois.

Les historiens ne sont pas d'accord sur l'origine du nom de *Rome*. Ce mot en grec voulait dire *force* ou *puissance*. Les uns racontent qu'une Troyenne, nommée Rome,

craignant que les Troyens ne se rembarquassent, conseilla à ses compagnes de mettre le feu aux vaisseaux, et que cette violente détermination les fixa en Italie.

D'autres disent que Rome était fille d'Italus et d'Eucharia, ou de Téléphus, fils d'Hercule ; d'autres, d'Ascagne. Suivant quelques versions, Rome fut fondée par Romanus, fils d'Ulysse et de Circé, ou par Romus, fils d'Émation, envoyé en Italie par Diomède; ou par Romis, tyran des Latins et vainqueur de Toscans.

La version la plus commune nous vient de Fabius Pictor, qui la tenait de Dioclès le péripatéticien. Il rappelle que les anciens Latins nommaient la mamelle *Ruma*, ce qui fit donner au fondateur de Rome le nom de Romulus en mémoire de la louve qui l'avait allaité, et Rome s'honora du nom de son fondateur. On prétend aussi que ce prince, en travaillant aux fondations de sa ville, trouva dans la terre la statue du dieu *Consus*, d'où sont venus les noms de *conseils* et de *consuls*.

Après la mort de Romulus, les Sabins et les Romains réunis ne purent, pendant quelque temps, s'accorder sur le choix de

son successeur. Chacun des deux peuples prétendait à l'honneur de donner un roi à l'État, et aucun citoyen n'avait assez de prééminence pour fixer les suffrages. Dans cette incertitude, le sénat élut un interroi qu'on renouvelait tous les cinq jours. Depuis on continua dans la république d'observer cet usage, et de confier à un interroi le gouvernement jusqu'à l'élection des nouveaux magistrats.

L'interrègne plaisait au sénat, disposé à prolonger son indépendance; mais, craignant que le peuple ne fît un choix sans le consulter, il lui proposa adroitement d'élire un roi, et se réserva le droit de confirmer l'élection.

Le peuple, satisfait de cette déférence, laissa au sénat le choix du monarque. On vit souvent à Rome ce noble débat, salutaire effet des égards réciproques que le sénat et le peuple avaient l'un pour l'autre : gage heureux d'une union sans laquelle il ne peut exister ni force ni esprit public.

Les patriciens et les plébéiens étant d'accord, il ne fut plus question que de concilier les prétentions des Sabins et des Romains. On convint de tirer au sort pour

savoir quelle serait celle des deux nations qui élirait; et on décida que le peuple favorisé par le hasard choisirait un roi dans l'autre peuple. Le sort chargea les Romains de l'élection.

Il existait alors un Sabin, né à Cures, universellement respecté par ses vertus, ennemi du luxe, exempt d'ambition, religieux, observateur zélé de la justice, habitué à vaincre ses passions. Les citoyens et les étrangers le prenaient pour arbitre. Le roi Tatius, appréciant ses grandes qualités, lui avait donné sa fille en mariage: cette haute faveur ne put lui inspirer le désir de venir à la cour de Rome; il resta dans la ville de Cures pour soigner la vieillesse de son père. Treize ans après, ayant perdu sa femme, il s'était retiré à la campagne, où il se livrait aux douceurs du repos et aux charmes de l'étude. Tel était le sage Numa; le choix des Romains tomba sur lui, et l'approbation universelle le confirma.

Deux citoyens distingués, Velésus, que les Sabins voulaient porter au trône, et Proculus, qui comptait sur les suffrages des Romains, furent chargés d'annoncer à Numa son élection. Ce prince philosophe, loin

d'être ébloui de l'éclat d'une couronne, n'en vit d'abord que le poids, et la refusa. « Les qualités, répondit-il, qui m'attirent » votre estime, doivent m'écarter du trône, » puisqu'elles ne me font aimer que la re- » traite, l'étude et le repos : vous êtes am- » bitieux, et je ne le suis pas; vous aimez » la guerre et les conquêtes, je préfère la » paix à tout; vous avez plus besoin d'un » général que d'un roi. »

Ses refus augmentèrent le désir de le posséder; il résista encore quelque temps aux instances du peuple romain et à celles de sa famille; mais des présages heureux et les vives prières des habitans de Cures, qui le pressaient de servir de lien entre eux et les Romains, le déterminèrent à quitter sa solitude : il sacrifia aux dieux et partit.

Le sénat et le peuple sortirent au-devant de lui : l'entrée d'un roi pacifique dans cette Rome, vrai temple de la guerre, fut le triomphe de la sagesse et de la vertu.

L'interroi, Spurius Vettius, pour rendre l'inauguration du roi plus solennelle et la satisfaction publique plus complète, ordonna que le peuple procéderait une seconde fois à l'élection. Les suffrages furent unanimes. Ce-

pendant Numa refusa d'accepter les ornemens royaux avant que les dieux eussent confirmé son élection. Il sacrifia sur le mont Tarpéien avec les prêtres et les augures. On consulta les auspices, et, les ayant trouvés favorables, Numa, décoré du sceptre, de la couronne et du manteau royal, redescendit sur la place au bruit des acclamations du peuple*.

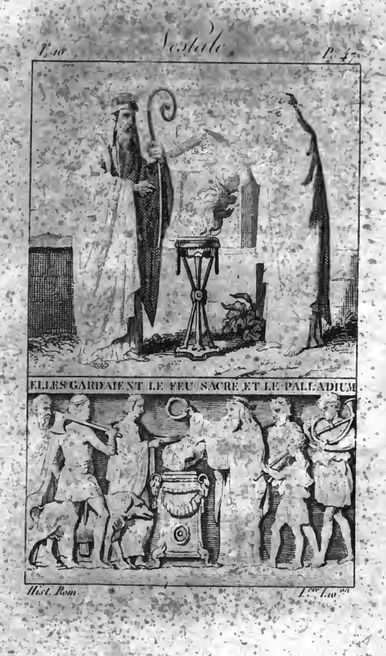
Romulus avait fondé Rome par les armes; Numa voulut consolider son existence par la paix et par la religion. Tous ses soins eurent pour objet de calmer ces esprits belliqueux, et d'adoucir leurs mœurs barbares. Il bâtit le temple de Janus, dont les portes devaient rester ouvertes pendant la guerre et fermées pendant la paix. On ne les ouvrit point tout le temps qu'il régna; mais il ne fut fermé que deux fois depuis, à la fin de la première guerre Punique, et après la bataille d'Actium.

Numa savait que la vanité humaine résiste aux hommes et cède au ciel. Pour donner à ses lois une sanction céleste, il fit croire au peuple qu'elles lui étaient dictées par la nymphe Égérie, qu'il consultait dans un bois sacré, près de Rome.

* An de Rome 39. — Avant Jésus-Christ 713.

Romulus n'avait donné que dix mois à l'année: le premier s'appelait mars, du nom de la divinité à laquelle il prétendait devoir la naissance. Numa corrigea cette erreur grossière en y ajoutant janvier et février; de sorte que l'année se trouva composée de trois cent cinquante-cinq jours, de douze mois lunaires avec des intercallations de jours complémentaires, qui, au bout de vingt-quatre ans, remettraient les années à peu près d'accord avec la marche du soleil. Jules César compléta depuis cette réforme par un nouveau calendrier qui fut définitivement corrigé en 1582 par Grégoire XIII.

Numa établit des jours nommés *fasti* et *nefasti*, qui marquaient les temps où il était défendu ou permis de s'assembler et de juger. Il créa plusieurs sacerdoces, l'un pour Mars, l'autre pour Jupiter, et le troisième pour Romulus, qu'on adorait sous le nom de Quirinus. Ces pontifes, pris parmi les patriciens et présidés par un souverain pontife, étaient choisis par le peuple: leur nombre et celui des augures augmentèrent dans la suite. Ils réglaient les sacrifices, les cérémonies, les jours de fêtes, les expiations, les deuils, les funérailles, surveillaient les


T. 10. Vestale P. 47.
ELLES GARDAIENT LE FEU SACRÉ ET LE PALLADIUM.
Hist. Rom.
I.er Liv.on

ministres subalternes, instruisaient le peuple, expliquaient les prodiges et jugeaient tous les différends relatifs à la religion.

L'établissement des vestales fut réglé par Numa; il en créa quatre : elles n'étaient point admises au-dessous de six ans et au-dessus de dix. Elles gardaient le feu sacré et le Palladium, et devaient rester vierges; mais, à trente ans, elles pouvaient quitter le sacerdoce et se marier. La loi leur accordait de grands priviléges; seules entre les femmes elles pouvaient disposer de leurs biens sans curateurs; on les croyait en justice sans sermens; un licteur portait devant elles les faisceaux. Si le sort faisait qu'un criminel se trouvât sur leur passage, il recevait sa grâce; elles étaient nourries aux dépens du trésor public. Mais on avait attaché de grandes peines à l'infraction de leurs devoirs. Une vestale laissait-elle éteindre le feu sacré, qu'on ne pouvait rallumer qu'aux rayons du soleil, le souverain pontife la faisait frapper de verges. Si elle violait son vœu de chasteté, on l'enterrait vive dans un caveau qu'on murait sur elle, et dans lequel on ne laissait qu'un pain, une cruche d'eau, une fiole d'huile et un

pot de lait. On exigeait d'elles la plus grande décence. Une vestale, nommée Posthumia, fut appelée en jugement et blâmée pour s'être montrée en public avec une parure trop recherchée.

Numa, croyant la superstition nécessaire à des peuples trop grossiers pour que la raison seule servît de frein à leurs passions, cherchait tous les moyens et saisissait toutes les occasions d'imprimer dans leurs âmes des sentimens religieux. Une affreuse contagion s'étant répandue dans le pays, Numa attribua la cessation de ce fléau à la chute d'un bouclier d'airain tombé du ciel entre ses mains : il prétendit avoir appris de la nymphe Égérie que ce bouclier, tant qu'on le garderait, serait le gage du salut de Rome ; et, pour qu'on ne pût le dérober, il en fit faire onze semblables, parmi lesquels il était impossible de le distinguer. On créa des prêtres appelés *saliens*, qui dansaient et chantaient des hymnes pendant la fête instituée pour rappeler cet événement.

Numa créa un collége de hérauts. Les uns maintenaient l'ordre et le silence dans les assemblées publiques ; les autres, nom-

més *féciaux*, déclaraient la guerre et la paix. On les envoyait demander justice aux peuples étrangers; ils prenaient les dieux à témoins de leur sincérité, en prononçant contre eux-mêmes des imprécations s'ils manquaient à la vérité. Ils fixaient un délai pour la réponse; et s'ils n'obtenaient pas la réparation demandée, ils rendaient compte au sénat de leur mission, et déclaraient qu'on pouvait prendre les armes.

Numa, dans l'intention de faire respecter la justice et de rendre les propriétés sacrées, établit des fêtes en l'honneur du dieu Terme; heureuse idée qui déifiait la base de toute civilisation et de toute association politique, la propriété.

Avant son règne, les étrangers regardaient Rome comme un camp menaçant: sous son gouvernement, on la considéra comme une ville sage, comme un temple saint, comme un tribunal juste et vénéré. Ce roi pacifique fit de bons réglemens pour la police, et, afin de maintenir l'ordre, l'union et la tranquillité parmi les citoyens, il classa le peuple en corporations, dans lesquelles il mêla politiquement les Sabins avec les Romains.

Comme il savait que l'extrême pauvreté éteint l'amour de la patrie et dispose à la sédition, il partagea les terres conquises entre les pauvres, et mit en tel honneur l'agriculture, que, long-temps après lui, les généraux d'armée et les premiers magistrats se faisaient gloire de conduire la charrue, et d'employer au labourage ces nobles mains qui avaient tenu les balances de la justice et le glaive de la victoire.

L'histoire n'a point à parler des exploits, des conquêtes et des triomphes de Numa; mais elle nous apprend que, pendant un règne de quarante-trois années, on ne vit à Rome ni guerres, ni révoltes, et que le bonheur public fut le fruit de ce sommeil de la gloire militaire. Les étrangers, admirant les vertus d'un peuple dont ils avaient redouté la naissance, prenaient alors les Romains pour arbitres de leurs différends. Enfin Numa réalisa cette idée d'un ancien sage, qui dit que « le monde ne serait » heureux que lorsqu'on verrait la philo» sophie sur le trône. »

Quelques auteurs ont cru sans fondement que Pythagore avait formé ce grand roi. Pythagore ne parut que cent cinquante

ans après, sous le règne de Tarquin. Numa congédia la garde créée par Romulus : « Je ne voudrais pas, disait-il, régner » sur un peuple qui m'inspirerait quel- » que méfiance. » Il érigea un autel à la bonne foi.

Ami des lettres comme de la religion, il prétendait avoir commerce avec les muses, dont il nommait l'une Tacita, pour faire entendre probablement par cette allégorie, combien le silence et la méditation étaient utiles à l'esprit.

Quelques auteurs veulent nous faire douter de la vérité de cette histoire qu'il est si désirable de croire. Plutarque dit que les registres de Rome ayant été pillés par les Gaulois, tout ce qu'on nous raconte de ces premiers temps a été imaginé pour flatter l'orgueil du peuple romain et la vanité des anciennes maisons. Cette opinion n'est pas probable ; si les archives furent détruites, la tradition a dû facilement y suppléer dans un pays où les mêmes familles se sont conservées tant de siècles.

Numa mourut à quatre-vingt-trois ans, après quarante-trois années de règne. Dans sa vieillesse, son corps était resté exempt

d'infirmités comme son âme de vices. Les patriciens portèrent son lit de mort, tous les prêtres formèrent son cortége, et les sanglots du peuple prononcèrent son oraison funèbre. Il avait défendu qu'on le brûlât. Il fut enterré, dans un cercueil de pierre, au pied du Janicule, et, suivant ses ordres, on enferma dans un autre cercueil de pierre quatorze livres qu'il avait composés.

Cinq cents ans après, on retrouva ces deux cercueils. Il ne restait aucun vestige de sa personne; mais ses manuscrits étaient entiers; et Pétilius, préteur, qui les lut, ayant déclaré au sénat que leur publicité nuirait à la religion, on les brûla.

TULLUS HOSTILIUS.

Après un court interrègne, le peuple élut pour roi Tullus Hostilius, et le sénat confirma l'élection. Ce prince était petit-fils de la Sabine Hersilie, dont le courage désarma et réunit deux peuples prêts à s'égorger. Tullus, né à Médullie, ville albaine et colonie romaine, y possédait de grandes terres, qu'il partagea entre les plus pauvres

de ses concitoyens dès qu'il fut sûr le trône.

La population de Rome augmentait ; le nouveau roi enferma le mont Célius dans la ville. Différent de Numa, son caractère était belliqueux ; il joignait l'habileté d'un général à la vaillance d'un soldat.

Dans ce temps Cluilius, dictateur d'Albe, jaloux de la grandeur de Rome, permit à la jeunesse albaine de piller les terres des Romains. Ceux-ci s'en vengèrent par des représailles ; des deux côtés on se plaignit et on demanda réparation.

Hostilius fit un bon accueil aux envoyés d'Albe, mais différa sa réponse. Les ambassadeurs de Rome furent reçus par les Albains avec hauteur, et on leur refusa toute satisfaction. C'était ce qu'Hostilius avait prévu. Ce refus ayant mis la justice de son côté, avantage que la religion et la bonne foi du siècle rendaient alors très important, Rome déclara la guerre.

Les deux armées se mirent en campagne : elles étaient près d'en venir aux mains, lorsque Cluilius mourut subitement dans sa tente. Métius Suffétius lui succéda. Ce nouveau dictateur, plus juste et plus pacifique

que son prédécesseur, voulut prévenir l'effusion du sang par un accord : il demanda une conférence au roi de Rome, l'obtint et lui représenta les dangers d'une guerre ruineuse, dont les Étrusques profiteraient pour attaquer et pour écraser les deux peuples affaiblis par leurs divisions. On convint de part et d'autre qu'au lieu de risquer une bataille sanglante, trois combattans, choisis par chaque parti, décideraient la querelle, et que le peuple vaincu serait entièrement soumis au vainqueur. Ainsi trois Albains et trois Romains se virent chargés de la destinée de leur patrie.

Il existait alors dans l'armée romaine trois frères distingués par leur force et par leur bravoure. Ils portaient le nom d'Horaces. Le sort voulut aussi qu'une seule famille albaine, celle des Curiaces, s'honorât du courage de trois guerriers, qui l'emportaient sur tous les autres par leur adresse et par leur intrépidité. Le choix de Rome et d'Albe tomba sur eux.

Le jour pris pour le combat, ils s'avancent dans la lice; les deux armées les entourent; leurs parens, leurs chefs, leurs concitoyens les couvrent d'armes superbes,

les conjurent d'assurer leur indépendance, les exhortent à soutenir l'honneur de leur pays, et donnent le signal avec l'inquiétude que devait causer un moment si critique, mais avec la confiance qu'inspiraient à chaque parti l'ardeur, l'adresse et la force de ces jeunes guerriers : étonnant spectacle; où deux peuples nombreux, ne courant aucun danger personnel, étaient agités par la crainte de l'issue d'un combat où un si petit nombre de combattans devait décider de leur sort.

Animés du courage et chargés des intérêts des deux armées, les six guerriers s'avancent; leurs yeux se menacent; leurs épées brillent; ils s'attaquent, ils se pressent; l'air retentit du choc de leurs glaives et de leurs boucliers. Les deux peuples, présens à cette lutte terrible, attentifs, immobiles, silencieux, suivent des yeux tous leurs mouvemens, et semblent avoir perdu la voix et la respiration.

Les trois Albains voient les premiers couler leur sang; mais, impatiens de venger leurs blessures, ils percent et renversent deux Romains, qui tombent morts sur l'arène. Au bruit de leur chute, Albe pousse

des cris de joie, et Rome frémit de crainte : un seul défenseur, un seul Horace lui reste; entouré par ses trois ennemis, sa défaite semble inévitable. Cependant Horace n'avait point reçu de blessures; trop faible pour combattre à-la-fois ses trois adversaires, mais plus fort que chacun d'eux, il prend la fuite pour les séparer, certain qu'ils le suivraient plus ou moins lentement, selon que leurs blessures leur laisseraient plus ou moins de vigueur.

Les Romains, qui ne démêlent pas son artifice, s'indignent de sa lâcheté et l'accablent d'imprécations. Albe triomphe; elle crie à ses combattans de hâter leur marche et d'achever leur victoire. Mais tout-à-coup Horace, voyant les trois Curiaces qui le poursuivaient, assez éloignés l'un de l'autre, s'arrête, se retourne, se précipite sur celui qui était le plus près, l'attaque, le perce et le tue avant que ses frères, excités par le cri des Albains, puissent arriver à son secours. L'espoir renaît dans le cœur des Romains; ils encouragent Horace du geste et de la voix : plus ardent que leurs vœux, plus rapide que leurs pensées, il atteint le second Curiace, et l'étend sans vie sur

l'arène. Tout le camp d'Albe jette un cri de terreur; il ne restait plus de chaque côté qu'un combattant; mais aucune blessure n'affaiblissait la vigueur du Romain; l'Albain, épuisé par une longue course et par le sang qui sortait de son flanc, se traîne, peut à peine soutenir ses armes, et ne présente qu'une victime au vainqueur. Ce ne fut plus un combat, mais un sacrifice. Horace, certain de son triomphe, s'écrie : « J'ai offert deux Albains aux mânes de mes » frères, j'offre le troisième à ma patrie. Je » termine, en l'immolant, la querelle des » deux peuples, et je donne à Rome l'em- » pire sur Albe. » A ces mots, il enfonce le glaive dans le sein de son ennemi, et lui enlève son armure.

Rome triomphante, Albe consternée, se réunirent pour célébrer les funérailles des deux Romains et des trois Curiaces morts dans ce combat. Du temps d'Auguste on voyait encore leurs tombeaux placés dans le lieu où chacun d'eux avait péri.

Les passions les plus nobles, lorsqu'elles sont portées à l'excès, deviennent fanatisme et conduisent au crime. L'amour de la patrie et la haine de ses ennemis enflammaient

le cœur d'Horace, et l'avaient fait triompher des Albains; mais il ne pouvait supporter qu'une âme romaine demeurât indifférente à la victoire de Rome, et qu'elle plaignît les vaincus. En rentrant dans la ville, il rencontre sa sœur Camille; elle aimait l'un des Curiaces et devait l'épouser. A la vue de son frère, revêtu de la cotte d'armes de son amant, elle arrache ses cheveux, déchire ses vêtemens, verse un torrent de larmes, se frappe le sein, éclate en sanglots, et s'adressant avec fureur au meurtrier du malheureux Albain : « Tu es, » lui dit-elle, le plus féroce de tous les » hommes; tu m'as privée de mon époux, » le sang de Curiace coule sur tes armes! » Tu insultes à ma douleur et tu triomphes » de ton crime! Puissent les dieux te punir! Puissent-ils immoler aux mânes de » mon Curiace le dernier Romain sur les » débris de Rome! »

Horace, furieux de voir sa sœur irritée de sa victoire, affligée de la joie publique, et de l'entendre former des vœux contre son pays, n'écoute ni la raison, ni la pitié, ni la nature; emporté par une rage forcenée, il enfonce son glaive dans le sein de

Camille, en s'écriant: « Sœur dénaturée, » tu oublies ta patrie et tes frères; va re- » joindre ton Curiace, et qu'ainsi périsse » toute Romaine qui pleurera l'ennemi de » Rome. »

Ce crime glaça d'horreur le sénat; Horace fut appelé en jugement. Le roi chargea deux juges, nommés duumvirs, de prononcer sur son sort. Justement condamné, il allait tomber sous la hache du licteur, lorsque le vieil Horace, son père, s'avançant au milieu de l'assemblée du peuple, arrête le coup fatal, invoque les antiques lois, rappelle ses droits paternels; prétend qu'il est le premier juge de sa famille, et qu'il aurait lui-même tranché les jours de son fils s'il l'avait jugé digne de mort; il appelle au peuple de l'arrêt des duumvirs.

A l'aspect de ses cheveux blancs, de sa profonde douleur, les citoyens émus l'entourent et lui prêtent une oreille attentive. « Romains, dit-il, je vous conjure de » me laisser le seul enfant qui me reste : » toute ma famille vous a été sacrifiée; » souffrirez-vous qu'on enchaîne la main » qui vous rend libres? Laisserez-vous

» traîner au supplice ce guerrier dont l'en-
» nemi n'a pu soutenir les regards ? L'excès
» de son amour pour vous lui coûtera-t-il
» la vie ? Mais l'arrêt est prononcé :
» viens, licteur ; lie ces mains victorieu-
» ses ; couvre d'un voile funèbre la tête
» du libérateur de la patrie ; frappe celui
» qui a donné l'empire au peuple romain.
» Mais quel lieu choisiras-tu pour le sup-
» plice ? Sera-ce dans ces murs ? ils vien-
» nent d'être témoins de son triomphe.
» Hors des murs ? au milieu du camp ro-
» main ? entre les tombeaux des Curiaces ?
» tu ne trouveras pas un seul lieu où tu ne
» rencontres un monument de sa gloire et
» une sauve-garde contre son supplice. »

Le peuple, entraîné par la reconnaissance et par la pitié, fit taire les lois, et accorda la vie au coupable ; mais, pour concilier la clémence et la justice, on le fit passer sous un joug qu'on appela *solive de la sœur*, et il fut condamné à une amende que son père paya.

Après avoir satisfait en quelque sorte à la justice des hommes, Horace offrit aux dieux des sacrifices expiatoires, et Rome

érigea un tombeau, où l'on renferma les restes de l'infortunée Camille.

Deux ans après ces événemens*, les Albains soumis, mais qui conservaient dans leur cœur le ressentiment de leur défaite, promirent secrètement aux Fidénates et aux Véiens de favoriser leurs armes s'ils les tournaient contre Rome. Ces peuples lui déclarèrent la guerre. Tullus se mit à la tête des troupes romaines pour les combattre. Bientôt les armées furent en présence; au moment où la bataille s'engageait, les Albains, placés à la droite des Romains, s'en séparent et se retirent sur une montagne. L'armée romaine, effrayée de cette défection imprévue, se trouble et s'ébranle: Tullus, après avoir fait vœu de créer douze nouveaux prêtres saliens, et de bâtir des temples à la *Pâleur* et à la *Crainte*, parcourt les rangs et dit aux soldats que la retraite des Albains n'est qu'une manœuvre ordonnée par lui-même; et, en même temps, il commande à sa cavalerie d'élever ses lances en chargeant, et de s'étendre afin de cacher aux ennemis le mouvement de

* An de Rome 85. — Avant Jésus-Christ 665.

l'armée albaine. Ces ordres exécutés eurent un plein succès. Les Fidénates crurent que les Albains manquaient à leur engagement; troublés et découragés par la privation de ce secours, ils n'opposèrent qu'une faible résistance aux Romains, et prirent la fuite. Un grand nombre de leurs soldats se noya dans le Tibre.

Métius Suffétius, voyant la victoire de l'armée romaine, se joint à elle avec ses Albains, poursuit l'ennemi et félicite Tullus sur son triomphe. Le roi dissimule son courroux, ordonne pour le lendemain un sacrifice, laisse les Albains dans une pleine sécurité, court à Rome, informe le sénat de leur trahison, fait adopter la résolution hardie qu'il conseille, rejoint son camp dans la nuit, et ordonne au vaillant Horace d'aller droit à Albe avec l'élite de la cavalerie et de l'infanterie.

Le lendemain, à l'heure du sacrifice, comme les deux peuples s'y trouvaient sans armes, suivant l'usage, une légion romaine portant des épées cachées, environne l'assemblée : « Romains, dit le roi, jamais les » dieux ne vous ont montré tant de faveurs » et ne vous ont fait remporter une vic-

» toire plus éclatante et plus inespérée.
» Vous aviez à lutter à la fois contre le courage de vos ennemis et contre la trahison de vos alliés : votre courroux ne doit point s'étendre sur les Albains ; ils n'ont fait qu'obéir à leur chef. C'est Métius qui est seul coupable ; seul, il a excité le Fidénates à la guerre ; seul, il a manqué à sa foi ; seul, il a rompu les liens qui unissaient nos deux pays. Je ferai de ce traître un exemple qui inspirera l'effroi à ses imitateurs : j'ai résolu, pour le bonheur du peuple romain, de transporter les Albains à Rome, d'associer leur sénat au nôtre, et de ne faire qu'un seul peuple des deux nations.

» Pour vous, Métius, je vous laisserais la vie, si l'on pouvait compter sur votre parole ; servez de leçon aux hommes ; vous avez déchiré la commune patrie, soyez de même déchiré. » A ces mots, il le fit écarteler par deux chars attelés de quatre chevaux. Cet affreux supplice remplit les deux armées d'horreur et d'effroi.

Pendant ce temps Horace portait à Albe les ordres du roi et le décret du sénat. Les habitans immobiles et consternés virent

démolir leur ville qui avait duré cinq cents ans, et furent transférés à Rome, dont ils accrurent la puissance et la renommée.

Tullus fit encore la guerre aux Fidénates, gagna sur eux une bataille et s'empara de leur ville. Il combattit aussi les Sabins, les défit, s'enrichit de leurs dépouilles et força trente villes latines, autrefois colonies d'Albe, à se soumettre au peuple romain. Cette guerre dura cinq ans et se termina par une paix glorieuse.

Quelque temps après, une pluie de pierres tombées sur le mont Albain et d'autres prétendus prodiges firent croire au peuple que l'on avait irrité les dieux des Albains en négligeant leur culte. La peste, exerçant de grands ravages, augmenta la superstition. Le roi s'efforça d'apaiser les dieux par des expiations. Il mourut après un règne de trente-deux ans.

Les uns disent que, lorsqu'il offrait un sacrifice secret, Jupiter le foudroya pour n'avoir pas observé les rits prescrits ; d'autres croient qu'Ancus Martius, petit-fils de Numa, le fit assassiner. S'il ne commit pas ce crime, il en profita.

Tullus fut un des plus grands rois de

Rome, il montra beaucoup d'habileté à la guerre, de prudence en politique et de sagesse en administration. Quelques traits de superstition et de cruauté, vices de son temps, obscurcissent sa gloire.

ANCUS MARTIUS.

(An de Rome 113.—Avant Jésus-Christ. 639.)

L'interrègne ne fut pas long, et le sénat confirma le choix du peuple qui tomba sur Ancus Martius, né de Pompilia et petit-fils de Numa. Il se montra d'abord disposé à suivre le système pacifique de son aïeul. Il fit graver les règlemens de ce prince sur des planches de chêne, et parût ne s'occuper qu'à offrir des sacrifices et à donner des encouragemens à l'agriculture.

Les Latins, mal informés, le crurent plus timide que pacifique; ils prirent les armes et pillèrent les campagnes romaines. Ancus ne tarda pas à leur prouver qu'il réunissait dans sa personne les talens de Romulus et les vertus de Numa. Strict observateur des lois et des formes, il demanda justice aux agresseurs. Les Latins répondirent que la

mort du roi Tullus, ayant rompu les traités, les dégageait de leurs sermens.

Le fécial romain, arrivé sur leur territoire, dit à haute voix : « Écoutez, Jupiter, » Junon, Quirinus, dieux du ciel, de la » terre et des enfers, je vous prends à té- » moin que le peuple latin nous a outragés » injustement, et que le peuple romain et » moi, du consentement du sénat, nous » lui déclarons la guerre. » Cette formule prouve que le gouvernement romain était du temps de ses rois plus républicain que monarchique.

Les Romains défirent les Latins, et reprirent sur eux la ville de Politoire qu'ils avaient conquise. Ancus Martius vainquit aussi les Sabins et les Fidénates, enrichit la ville de nouveaux habitans, enferma dans ses murs le mont Aventin, posa les fondemens de la ville d'Ostie à l'embouchure du Tibre, et y construisit un port qui devint pour Rome une source d'abondance et de commerce.

Ce prince bâtit une prison publique afin de comprimer les malfaiteurs. Il fit creuser des salines et distribuer du sel au peuple. Ce fut ce même roi qui entoura de murailles et de tours la montagne du Janicule située

au-delà du Tibre : il y plaça une forte garnison.

Sous son règne, Lucumon, fils de Démarate Corinthien, s'était enrichi par le commerce; chassé de sa patrie par une faction, il vint se réfugier à Tarquinie, ville de Toscane (Étrurie); il y épousa une femme très riche dont il eut deux fils, Arons et Lucumon. Arons mourut; Lucumon hérita seul de la fortune de son père, et se maria avec Tanaquil, femme d'une naissance distinguée, dont l'ambition ne connaissait pas de bornes. Cette femme hautaine ne pouvait supporter d'avoir d'égales dans sa patrie; elle crut que ses grandes richesses lui feraient jouer un rôle plus éclatant dans la ville de Rome, où personne ne la surpassait en opulence. Son mari se rendit à ses instances et vint s'y établir. Il prit le nom de Lucius Tarquin. La fortune l'y suivit et le couronna. Le peuple, qui veut toujours appuyer l'histoire sur des fables, et expliquer les grands événemens par des prodiges, prétendit dans la suite qu'à son arrivée au Janicule, un aigle, planant sur son char, lui avait enlevé sa toque et l'avait replacée sur sa tête.

La véritable cause de la fortune de Tarquin, ce furent ses richesses, ses talens et les lumières que sa famille avait puisées dans la Grèce. Ces grandes qualités lui attirèrent la confiance du roi, qui l'employa avec succès à la guerre et dans les conseils.

Ancus Martius mourut après vingt-quatre ans de règne; il avait conçu une si haute opinion de la sagesse de Tarquin, qu'il lui confia la tutelle de ses enfans.

TARQUIN L'ANCIEN.

(An de Rome 138. – Avant Jésus-Christ 615.)

Le dernier roi, en rendant justice au talent de Tarquin, se trompa sur son caractère; l'attachement que lui avait montré cet étranger n'était qu'un voile dont il couvrait son ambition. Ne voulant pas laisser aux Romains le temps de réfléchir au droit des enfans d'Ancus, il les envoya à la campagne sous prétexte de leur donner le plaisir de la chasse. Pendant leur absence, il rassembla le peuple; ses nombreux partisans firent tomber sur lui la majorité des suffra-

ges. Le choix d'un étranger n'était pas nouveau pour les Romains, qui avaient déjà placé sur le trône Tatius et Numa. Le sénat ne lui opposa aucun obstacle, et il se vit, ainsi que le désirait Tanaquil, élu d'un commun accord roi des Romains.

Tarquin, dans l'intention de se rendre populaire, pour confirmer son autorité, éleva cent plébéiens à la dignité de sénateurs. Ces nouveaux pères conscrits portèrent le sénat au nombre de trois cents. Il fixa celui des vestales à six.

Les Latins, les Étrusques et les Sabins, dont la jalousie croissait avec la puissance de Rome, lui firent la guerre; mais ils commirent la faute de l'attaquer séparément, et cette désunion fut la cause de leurs revers

Tarquin, employant tour à tour la temporisation et l'audace, la force et la ruse, repoussa leurs efforts et défit leurs troupes. Tous les peuples d'Étrurie se liguèrent enfin contre Rome; une trahison leur livra Fidène : mais Tarquin la reprit, punit les traîtres et y plaça une colonie romaine. Ayant gagné ensuite une grande bataille sur les Étrusques, ces peuples firent la paix

aux conditions qu'il leur dicta. Bientôt après ils recommencèrent à prendre les armes; mais, vaincus de nouveau, ils se soumirent. Quelques auteurs croient que ce fut après ces triomphes qu'on établit l'usage de faire précéder les rois des Romains par douze licteurs.

Profitant des loisirs de la paix, Tarquin embellit Rome par de grands travaux; il fit construire des aquéducs, des égouts, donna plus d'étendue et de solidité aux murs de la ville, fit élever un cirque avec des gradins, et posa les fondemens du Capitole, qu'il dédia à Jupiter, à Junon et à Minerve. Cet édifice ne fut achevé que trois ans après l'expulsion des rois.

Dans ce temps l'adresse d'un augure augmenta la crédulité populaire : Tarquin voulait ajouter trois centuries à celle des chevaliers; l'augure Accius Névius prétendait qu'on devait avant interroger les dieux. Le roi, pour éprouver sa science, lui dit de consulter les auspices, afin de savoir si un autre projet qu'il avait dans l'esprit pouvait s'exécuter. L'augure, de retour, dit que la chose était faisable : « Eh bien, reprit » le roi, voici ma pensée; je voulais savoir

» si vous pouviez couper avec un rasoir ce
» caillou que j'ai dans les mains. » Accius,
sans se déconcerter, prit le rasoir et coupa
le caillou. On lui érigea une statue d'airain,
et la foi aux augures devint telle qu'on n'entreprit plus rien sans les consulter.

Tarquin, dans ses premières campagnes sous le règne d'Ancus, avait pris la ville de Corniculum. L'un de ses habitans, Tullius Servius, né à Rome pendant la captivité de sa mère, devint libre et acquit, par son mérite, une grande considération parmi les Romains. On racontait que dans son enfance, on avait vu une flamme entourer son berceau et voltiger autour de sa tête. La reine Tanaquil, aussi crédule qu'ambitieuse, fut frappée de ce prodige, et conseilla au roi de prendre cet enfant sous sa protection. Il s'y attacha, le traita comme son fils, lui accorda sa fille en mariage et lui fit commander des corps d'armée. Sa bravoure, sa prudence et ses succès lui attirèrent la confiance publique : le peuple s'accoutumait à le regarder comme le successeur du roi, qui n'avait que des fils en bas âge.

Les enfans d'Ancus Martius, jaloux de son crédit, fiers de leur naissance et irrités contre ce nouvel obstacle qui s'opposait à leur élévation, résolurent la mort de Tarquin. Ils gagnèrent deux paysans qui, portant la coignée sur l'épaule, feignirent de se quereller à la porte du palais. Dans ces temps de mœurs simples et grossières, les rois jugeaient souvent eux-mêmes les différends de leurs sujets. Tarquin, entendant le bruit de la dispute des deux paysans, les fait entrer; ils continuent en sa présence leur violente altercation; pendant qu'il fixait les yeux sur l'un des interlocuteurs, l'autre fend la tête du roi avec sa coignée, et tous deux prennent la fuite.

Le peuple s'émeut: Tanaquil désespérée, mais toujours audacieuse, ferme les portes du palais, appelle Tullius Servius, lui prouve qu'il n'a que le choix de la couronne ou de la mort: l'ayant ainsi déterminé à monter sur le trône et à venger le roi, elle paraît sur le balcon, et dit au peuple que Tarquin légèrement blessé, a repris connaissance, et qu'il continue à s'occuper des

affaires publiques. Bientôt Servius Tullius entre dans la salle d'audience, revêtu des habits destinés à l'héritier du trône et entouré de licteurs. Il prononce quelques arrêts au nom du roi, déclare qu'il le consultera sur d'autres, et se retire. Les enfans d'Ancus, trompés par cet artifice, croient leur conjuration découverte, prennent la fuite, se réfugient chez les Volsques, et laissent leur ennemi sans rivaux et sans danger.

Tarquin mourut à quatre-vingts ans; il en avait régné trente-huit. Il laissa deux fils, Lucius et Arons, ainsi que deux filles mariées. Tullius, après avoir administré quelques jours l'État au nom du roi, déclara publiquement sa mort et gouverna le royaume comme tuteur de ses enfans.

SERVIUS TULLIUS.

An de Rome 176. — Avant Jésus-Christ 576.

Les sénateurs, indignés de l'atteinte que l'ambition de Tullius portait aux lois anciennes et à leurs droits, refusèrent de re-

connaître son autorité, et lui firent craindre une chute aussi prompte que sa fortune. Tullius avait trop osé pour s'arrêter; un trône usurpé est sur un précipice; on peut en tomber, mais non en descendre. Dans l'extrême danger, l'extrême audace est sagesse; Tullius, bravant le courroux du sénat, convoque le peuple; il lui rappelle ses services passés, tout ce qu'il a fait pour le soulagement des pauvres; il expose le danger que lui fait courir la haine du sénat, haine qu'il ne s'est attirée que par son amour pour le peuple. Il remet les enfans de Tarquin sous la garde de ses concitoyens, et déclare qu'il va s'exiler dans la crainte de troubler le repos de Rome, où son existence devient le prétexte de la discorde.

Le peuple, touché de ses plaintes et flatté de sa déférence, le presse de rester, lui offre la couronne et procède à l'élection. Tous les suffrages s'étant réunis en sa faveur, il monta sur le trône sans avoir obtenu le consentement du sénat, qui ne ratifia le choix du peuple que long-temps après.

Tullius, craignant que l'illégalité de son

pouvoir ne frappât enfin les esprits d'un peuple mobile, qui change si promptement son amour en haine et sa haine en amour, crut qu'il était nécessaire d'occuper l'opinion publique d'autres objets. Saisissant les premiers prétextes, il fit la guerre aux Véiens et à d'autres nations. La fortune couronna ses armes; il triompha trois fois, confisqua les terres des Cérètes, des Tarquiniens, des Véiens, et les distribua aux Romains. Les Étrusques, dont il pouvait craindre la résistance, jurèrent de nouveau l'observation des traités conclus avec Tarquin.

Attribuant ses succès à la faveur des dieux, il éleva trois temples à la Fortune. Soigneux de conserver l'affection du peuple, il réserva des terres communales pour les pauvres. Ce fut lui qui frappa le premier une monnaie qu'on nomma *pecunia*, parce qu'elle portait l'image d'une brebis. Il enferma dans la ville les monts Viminal et Esquilin; et partagea le peuple en dix-neuf tribus.

Après avoir prouvé sa reconnaissance à ses concitoyens qui l'avaient élu, il chercha les moyens de regagner l'amitié des patriciens. Il savait que la faveur populaire est inconstante, et que la haine aristocratique

est durable. Sous prétexte de faire un dénombrement et d'empêcher les pauvres de payer proportionnellement autant que les riches, il établit le *cens*. On reconnut par là que le peuple formait un nombre de quatre-vingt mille hommes en état de porter les armes; il le partagea en six classes, et chaque classe en centuries.

La première classe fut composée de quatre-vingts centuries, dans lesquelles entrèrent tous les patriciens et les citoyens assez riches pour payer cent mille as d'airain et pour représenter un fonds de cent mille francs. Il forma la seconde classe de vingt centuries; le tribut montait à soixante-quinze mille as. La troisième était de vingt centuries; ceux qu'il y plaça payaient cinquante mille as. La quatrième, de vingt centuries, et trente-cinq mille as. La cinquième, de trente centuries, et de douze mille cinq cents as. La sixième classe ne se formait que d'une seule centurie, où l'on fit entrer tous les pauvres qu'on appelait *prolétaires*, parce qu'ils n'étaient utiles qu'à la population. Ils restaient dispensés de faire la guerre et exempts d'impôts.

Des armes différentes distinguaient toutes

ces classes. La première les réunissait toutes; la deuxième n'avait point de cuirasse, et portait un écu au lieu de bouclier. On ne permettait pas de cuissards à la troisième; la quatrième était armée de boucliers longs, de piques et d'épées; la cinquième de frondes; la sixième ne portait point d'armes.

Cette organisation, toute militaire en apparence, couvrait une profonde politique; car on convint en même temps que, lorsqu'on procéderait à l'élection des magistrats, ou lorsqu'il s'agirait de faire des lois, de déclarer la guerre, ou de juger les crimes d'État, on recueillerait les suffrages par centuries. Ainsi sur quatre-vingt-treize centuries, la multitude n'avait qu'une voix; toutes les autres appartenaient aux patriciens et aux riches; de sorte que les plus intéressés à l'ordre avaient plus de part à la confection des lois et plus de charges à supporter. Les pauvres conservaient moins de droits politiques et payaient moins de contributions. Avant ce grand changement, on opinait par tête; depuis on ne rassembla plus les curies que pour des affaires de formes. A la naissance et à la mort de chaque

homme, on portait une pièce de monnaie dans le temple de Junon.

Quelques mémoires, trouvés après la mort de Servius, ont fait croire que, las du pouvoir suprême, il voulait abdiquer et changer la monarchie en république.

Le dénombrement terminé, il assembla tout le peuple dans le Champ-de-Mars, et offrit aux dieux un sacrifice solennel. Ce fut ce monarque qui introduisit la coutume de rendre la liberté aux esclaves et de les racheter; et, comme on s'opposait à cette innovation, il répondit : « La nature a créé » les hommes libres; la loi doit réparer les » fautes du sort qui leur a seul ravi la li-» berté; d'ailleurs, l'intérêt de Rome est » d'augmenter le nombre des citoyens. » Ces raisons frappèrent les esprits, et le consentement devint unanime.

On affranchissait les esclaves publics par le dénombrement; les particuliers rendaient la liberté aux leurs, soit par testament, soit par une déclaration. Le maître frappait dans ce cas l'esclave avec une baguette, pour marquer le dernier acte de son autorité. Cette forme d'affranchissement eut lieu, pour la première fois, en

faveur d'un esclave nommé *Vindex*, qui avait découvert une conspiration.

Pendant long-temps les affranchis, quoique libres, ne purent être admis parmi les chevaliers, ni parmi les sénateurs : ce ne fut que sous les empereurs qu'ils parvinrent aux plus hautes dignités.

Tullius montrait des lumières supérieures à celles qui jusque-là avaient éclairé l'Italie. Il prouva aux peuples latins l'utilité d'une confédération semblable à celle des Amphictyons dans la Grèce. Ils adoptèrent son idée, et le traité qu'ils conclurent pour se confédérer avec Rome, fut gravé sur une colonne d'airain. On l'écrivit en latin, mais en se servant des anciennes lettres de la Grèce, ce qui, selon Denys d'Halicarnasse, prouve l'origine grecque des Latins.

Servius eut deux filles, qu'il maria aux deux petits-fils de Tarquin. En formant ces nœuds, Lucius Tarquin, fier et cruel, se trouva uni avec une épouse douce et vertueuse; tandis qu'Arons Tarquin, son frère, d'un caractère doux et humain, eut en partage une femme ambitieuse, violente et capable de tous les crimes : on la nommait Tullie.

La conformité de caractère rapprocha bientôt Lucius et Tullie. Réunis tous deux par un amour criminel, par des projets coupables, et bravant les barrières que leur opposaient les lois et l'humanité, ils se défirent par le poison, l'une de son mari, l'autre de sa femme, et joignirent secrètement leurs mains homicides.

Ils ne trouvaient plus qu'un obstacle à leurs vues ambitieuses; c'était l'existence du roi. Tullie pressait son mari de le renverser et de monter sur le trône. « Ce palais, disait-elle, et le nom que vous » portez, notre union illégitime même, tout » vous ordonne d'agir sans balancer. Je » n'ai point commis tant de crimes pour » épouser un lâche; vous n'avez que deux » partis à prendre : Régnez ou exilez-vous. » Vous n'avez de choix qu'entre le trône et » le bannissement; gouvernez Rome ou re» tournez, soit à Tarquinie, soit à Corin» the, pour y languir dans l'ancienne obs» curité de votre famille, que votre aïeul » illustra et que votre faiblesse avilit. »

Tarquin, enflammé par les reproches de cette femme détestable, se livre à ses conseils, partage ses fureurs, gagne une partie

du sénat, séduit la jeunesse, corrompt le peuple, calomnie le roi; et, lorsqu'il se croit assez fort pour éclater, il sort entouré de satellites, s'avance sur la place, convoque les sénateurs, monte sur le trône, et, prenant audacieusement la parole, il rappelle au sénat que Servius a usurpé la royauté; que cet homme, à peine sorti de ses chaînes, méprisant les coutumes romaines et bravant les lois, s'est fait élire sans interrègne, et s'est emparé du gouvernement sans le consentement du sénat. Il l'accuse d'avoir chargé les riches de lourdes contributions, tandis qu'il exemptait les pauvres de tout impôt, et il finit par exhorter les sénateurs à secouer un joug si humiliant, et à faire descendre du trône cet homme né dans la servitude.

Au moment où il prononçait ces mots, Servius entre dans l'assemblée, et lui demande de quel droit il ose prendre sa place : « J'occupe celle de mon aïeul, dit Tarquin, » et j'en chasse un esclave qui a trop long- » temps abusé de la patience de ses maî- » tres. » Tullius et une partie du sénat répondent avec fureur à cette insolence. Les partisans de Tarquin prennent sa défense;

la contestation s'échauffe; attiré par ce tumulte, le peuple accourt: alors Tarquin se jette avec violence sur le vieux monarque, le saisit dans ses bras, le porte hors du sénat, et, du haut des degrés, le précipite sur la place publique. . . .

Servius, froissé de sa chute et demi-mort, se traînait vers son palais, suivi d'un petit nombre de personnes assez courageuses pour rester fidèles au malheur; mais tout-à-coup une troupe de satellites de Tarquin l'atteint dans la rue Cyprienne, et le massacre pour obéir aux ordres de Tullie.

Cette fille dénaturée traverse en triomphe sur son char la place publique, entre dans le sénat, et salue la première son mari du nom de roi. Tarquin, surpris lui-même de son audace, lui ordonne de se retirer. Comme elle revenait au palais, ses chevaux se cabrent, son cocher s'arrête, et, saisi d'horreur, lui montre le corps sanglant de son père. Cette femme parricide, ou plutôt cette furie, ordonne au cocher d'avancer, et fait passer les roues de son char sur le corps de l'auteur de ses jours. Action atroce, qui donna depuis à cette rue le nom de *Scélérate*.

Servius Tullius avait régné quarante-quatre ans; on admirait sa bravoure, ses talens, sa prudence: mais; ingrat envers son bienfaiteur, il avait enlevé le trône à ses enfans. Sa propre fille, plus criminelle encore, l'en punit. Tarquin lui refusa les honneurs de la sépulture; la tendresse conjugale y suppléa. Tarquinie, sa veuve, avec quelques amis fidèles, brava le courroux du tyran, porta, pendant la nuit, le corps du roi au tombeau qui devait le renfermer, et mourut de douleur peu de temps après.

TARQUIN LE SUPERBE.

(An de Rome 220.-Avant Jésus-Christ 532.)

Tarquin, monté au trône par un parricide et roi sans élection, avait violé les lois divines et humaines; il ne pouvait en respecter aucune, puisque toutes l'auraient condamné. Il brisa les limites de l'autorité royale, changea tous les règlemens de ses prédécesseurs, exerça un pouvoir absolu, et se composa une garde d'étrangers et d'hommes dévoués qui l'environnaient sans cesse.

Il se montrait peu, n'écoutait que quel-

ques favoris et ne consultait jamais le sénat. Son accueil était dur, ses paroles menaçantes. Par ses ordres, les plus illustres citoyens, dont il craignait le crédit ou la vertu, périrent, et il confisqua leurs biens.

Le patricien Junius, son parent, descendant d'un des compagnons d'Énée, était universellement respecté: Tarquin trancha ses jours et fit mourir l'un de ses fils: l'autre conserva la vie en feignant de perdre la raison. Cet artifice, qui cachait une profonde sagesse sous le masque de la folie, lui fit donner le nom de *Brutus*, et déroba au poignard du tyran le héros qui devait un jour détruire la tyrannie.

Sous le règne de Tarquin, la richesse devint un délit, la vertu un crime et la délation un titre aux récompenses. Sa cruauté dépeupla le sénat; et, comme il voulait anéantir cet auguste corps, il le laissa incomplet et ne remplaça pas ses victimes.

Il déclarait la guerre et signait la paix, sans consulter le peuple, et fit défendre toute assemblée de centuries et de curies. Ses nombreux espions inondaient les places publiques, les temples, et pénétraient jusque dans l'intérieur des maisons.

Tarquin, décidé à faire la guerre aux Sabins, forma une ligue avec quelques peuples latins, et convoqua les députés de leur ville sur une montagne près de la ville d'Albe, où, suivant le traité, quarante-sept peuples ligués devaient se réunir pour offrir des sacrifices et célébrer des fêtes qu'on appelait *Féries latines.* La république conserva cet usage.

Les députés s'étant rendus ponctuellement à Férentin dans la matinée du jour convenu, le roi les fit attendre jusqu'au soir. Ce manque d'égard choqua les envoyés de ces peuples libres : l'un d'eux, surtout, Turnus Herdo, député d'Aricie, s'en plaignit vivement. Le roi, arrivant enfin, donna pour excuse de son retard le procès d'un père contre son fils, qu'il avait été forcé de juger. « Une telle cause, répondit » Turnus, n'exigeait pas un long examen; » lorsqu'un fils offense son père, il mérite » le châtiment le plus prompt et le plus » exemplaire. » Après ces mots, dont chacun sentait l'application, Turnus se retire; l'assemblée se sépare, et la séance est remise au lendemain.

Tarquin irrité corrompt les domestiques

de Turnus, et, pendant la nuit, fait cacher des armes dans sa maison. Le lendemain, le roi l'accuse dans l'assemblée d'avoir voulu conspirer contre lui, et invite les députés à s'assurer du fait par leurs yeux. On se rend à l'instant chez lui; les armes qui s'y trouvent le font croire coupable: accusé par la haine, jugé par la prévention, condamné par l'erreur, il est enterré vivant. Ce fut pour perpétuer le souvenir de la découverte de cette prétendue conjuration, que les peuples ligués érigèrent un temple dans ce lieu. La flatterie et la peur prodiguèrent des éloges au crime.

Tarquin, comme roi, ne méritait que la haine et le mépris; mais on ne peut lui refuser les qualités d'un général habile. Il fit la guerre avec succès contre les Volsques et les Sabins: étant parvenu par ses manœuvres et son audace à enfermer ses ennemis dans *Suessa Pométia*, il prit la ville d'assaut et fit passer au fil de l'épée tous les habitans qui portaient des armes.

Sextus Tarquin, aussi artificieux que son père, feignant d'être disgracié par lui, se retira chez les Gabiens, et gagna tellement leur confiance, qu'ils le placèrent à la tête

de leur république. Devenu ainsi maître de l'État, il envoya un courrier au roi pour lui demander comment il devait se conduire. Tarquin se trouvait alors dans son jardin; au lieu de répondre au courrier, il continua de se promener devant lui, s'amusant à couper avec une baguette la tête des pavots les plus élevés.

L'envoyé de Sextus lui ayant rapporté ce qu'il avait vu, le prince saisit facilement le sens de cette réponse, fit mourir les principaux citoyens de Gabies, et, délivré de tout obstacle, prit ouvertement le titre de roi.

Il gouverna ensuite plus humainement qu'on ne l'avait espéré, et plaça son peuple sous la protection de Rome. Le traité qu'il conclut alors, se voyait encore long-temps après dans le temple de *Jupiter Sangus*; il était écrit sur la peau d'un bœuf qui couvrait un bouclier de bois.

Si Tarquin opprima Rome par ses cruautés, il l'embellit par sa magnificence : il acheva les égouts, entoura l'amphithéâtre de portiques pour qu'on y fût à couvert, et avança la construction du Capitole. Le peu-

ple paya ces édifices par d'immenses travaux et par d'énormes contributions.

On voulut, dans ce temps, transporter dans un autre endroit les statues des dieux qui se trouvaient dans l'enceinte du Capitole, exclusivement dédié à Jupiter. Mais les augures déclarèrent que le dieu Terme et la déesse de la Jeunesse n'avaient pas voulu quitter leurs places. Ces pontifes, plus politiques encore que religieux, prétendaient ainsi prouver qu'à Rome la propriété serait toujours sacrée, qu'elle défendrait ses limites contre l'ennemi, et qu'elle conserverait une jeunesse et une vigueur éternelles.

En creusant la terre profondément, on y trouva la tête d'un homme, teinte d'un sang vermeil; les mêmes augures déclarèrent que les dieux annonçaient par ce phénomène que ce lieu serait un jour la capitale de l'Italie, et c'est ce qui fit donner le nom de *Capitole* (tiré du mot *caput*, tête), à ce mont, qu'on appelait précédemment *Saturnien* ou *Tarpéien*.

Denys d'Halicarnasse raconte encore qu'une femme inconnue et étrangère apporta au roi neuf volumes des oracles des Sibylles. Tarquin refusant le prix qu'elle en

demandait, l'étrangère brûla trois volumes; elle revint; on la traita d'insensée, elle en brûla encore trois et menaça même de jeter au feu les trois derniers. Tarquin alors consulta les augures, et, par leur conseil, paya ces trois livres, qui furent confiés à la garde de deux officiers publics. Depuis on les déposa sous les voûtes du Capitole; et comme ils périrent lors de l'incendie de cet édifice pendant la guerre de Marius et de Sylla, on envoya par toute la terre faire des recherches pour former un nouveau recueil.

Les sibylles étaient des femmes qu'on croyait inspirées : les plus célèbres furent celles de Delphes, d'Érythrée, de Cumes en Italie et de Cumes en Éolide. La politique se servit presque toujours à Rome, avec succès, de la superstition; mais comme l'erreur ne fournit jamais que des armes dangereuses, les chefs de l'État eux-mêmes, partageant la crédulité publique, furent souvent inquiets et tourmentés par les plus simples phénomènes.

Un serpent qui sortit un jour, dans un temple, d'une colonne de bois, alarma tellement Tarquin, qu'il envoya à Delphes

deux de ses fils pour consulter l'oracle. Ces princes demandèrent que leur cousin Brutus partît avec eux, espérant se distraire par ses folies de l'ennui du voyage. Arrivés en Grèce, ils offrirent à Apollon des présens magnifiques, et se moquèrent de Brutus qui ne portait pour offrande qu'un bâton. Ils ignoraient que cette canne creuse renfermait une baguette d'or, emblême des projets cachés du futur libérateur de Rome.

Les princes demandèrent à l'oracle quel était celui d'entre eux qui gouvernerait un jour l'État? « Ce sera, répondit l'oracle, » celui qui embrassera le premier sa mère. » Les princes cachèrent avec soin cette réponse, afin que leur frère Sextus, resté à Rome, l'ignorât et n'embrassât pas avant eux la reine Tullie. Brutus, entendant autrement l'oracle, se laissa tomber et embrassa la terre, qu'il regardait comme la mère commune de tous les hommes.

Après avoir obtenu une autre réponse de l'oracle, assez insignifiante pour le roi, puisque l'histoire n'en parle pas, les princes revinrent en Italie et trouvèrent Tarquin occupé à faire la guerre aux Rutules. Il

assiégeait Ardée, leur capitale, à sept lieues de Rome.

La résistance des Rutules rendit ce siége long. Dans l'intervalle des combats, les princes passaient le temps en festins. Un jour les jeunes officiers les plus distingués de l'armée soupaient chez Sextus Tarquin. L'entretien tomba sur la sagesse des femmes, et chacun, échauffé par le vin, louait les vertus et la beauté de la sienne aux dépens des autres.

Collatin, mari de Lucrèce et parent des princes, dit : « Pourquoi prolonger une » dispute que nous pouvons, si vous m'en » croyez, terminer et juger promptement. » Rome est peu éloignée ; montons à che- » val, allons surprendre nos femmes ; rien » n'est plus propre à décider la question, » que l'état où nous les trouverons dans » un moment où elles ne peuvent nous » attendre. »

Cet avis est adopté ; ils partent précipitamment et arrivent d'abord à Rome, où ils trouvent les princesses passant la nuit dans l'ivresse des fêtes et dans le tourbillon des plaisirs. De là, ils vont à Collatie ; Lucrèce s'offre à leurs regards, solitaire, en-

fermée avec ses femmes et occupée à coudre. D'un commun accord on lui adjugea la victoire, et elle jouit de ce triomphe avec une modestie qui l'en rendait plus digne.

Mais cette vertu même, ainsi que sa beauté, firent naître dans l'ame de Sextus Tarquin une passion aussi violente que criminelle. Peu de jours après, incapable de se vaincre et entraîné par son amour, il quitte secrètement l'armée, arrive à Collatie; entre chez Lucrèce; et, après avoir vainement essayé tous les moyens de séduction, il s'écrie qu'il va la poignarder; mais que voulant lui ravir à la fois la réputation et la vie, pour la punir de ses mépris, il tuera un esclave et le placera dans son lit.

Lucrèce bravait la mort; mais; ne pouvant supporter l'idée du déshonneur, elle n'oppose plus de résistance au prince, et lui laisse consommer son crime.

Dès qu'il fut parti, plongée dans le désespoir, elle écrivit à son père et son mari de venir promptement chez elle, accompagnés chacun d'un ami. Ils accoururent avec Valérius et Brutus.

Collatin demanda à sa femme quel motif la portait à l'appeler, et quel événement depuis son départ avait altéré son bonheur. « Quel bonheur, répondit Lucrèce en versant un torrent de larmes, peut conserver une femme qui a perdu l'honneur ? Un perfide a souillé votre lit ; » mon corps seul se trouve coupable, mon » cœur est innocent ; ma mort le prouvera. » Promettez-moi que l'adultère sera puni » de son crime. Sextus Tarquin est venu » cette nuit dans votre maison, non comme un hôte, mais comme un ennemi. » Sa violence a remporté un triomphe bien » fatal pour moi, mais qui sera plus funeste pour lui si vous êtes des hommes » courageux. »

Son père, son époux, Valérius et Brutus jurèrent de la venger, et s'efforcèrent de la consoler, en l'assurant qu'on n'était point coupable par une faute involontaire. « Je vous laisse juges, reprit Lucrèce, du » forfait de Sextus et de son châtiment : » quant à moi, je m'absous du crime et » non du supplice. Je ne veux pas qu'aucune femme outragée s'autorise jamais de » l'exemple de Lucrèce pour survivre à

» son déshonneur. » A ces mots, elle s'enfonce dans la poitrine un poignard qu'elle tenait caché.

Son père et son époux jettent de grands cris. Brutus, sans verser de larmes inutiles, tire du sein de Lucrèce le poignard sanglant : « Je jure, dit-il, par ce sang
» si pur et si chaste, souillé par Tar-
» quin, et je vous atteste, grands dieux !
» que, le fer et la flamme à la main, je
» poursuivrai la vengeance de ce crime sur
» le tyran, sur sa femme, sur toute son
» odieuse famille, et que je ne souffrirai
» pas désormais que personne règne dans
» Rome. »

Collatin, Lucrétius et Valérius, surpris et découvrant tout-à-coup dans l'insensé Brutus tant d'élévation, de courage et de génie, répétèrent avec transport son serment.

Ce serment devint bientôt le signal d'un soulèvement général. Le corps de Lucrèce, porté tout sanglant sur la place de Collatie, embrase tous les cœurs du désir de la vengeance. La jeunesse prend les armes, Brutus la commande ; il court avec elle à Rome, et place des gardes aux portes de

Collatie, afin qu'aucune nouvelle ne puisse parvenir à Tarquin.

Le peuple romain s'alarme d'abord à l'aspect de cette troupe armée : bientôt la vüe de ses chefs le rassure. Brutus, profitant du droit de sa charge de capitaine des célères, convoque les citoyens, monte à la tribune, raconte la scène sanglante de Collatie, la perfidie de Sextus, le sort de Lucrèce, sa mort héroïque. Il réveille dans toutes les âmes le souvenir des crimes de Tarquin, ses confiscations, ses supplices, le meurtre du roi Servius, la barbarie atroce de Tullie. Il retrace avec chaleur tous ces forfaits, en voue les auteurs à l'exécration publique, et appelle sur eux la vengeance des furies. Ce discours, fréquemment interrompu par de vives acclamations, dissipe la terreur, fait renaître le courage; le génie de Brutus a révélé le secret de toutes les âmes. Cette immense assemblée du peuple romain n'a plus qu'une opinion, qu'un sentiment, qu'une volonté : Brutus a prononcé de nouveau son serment; tout le peuple le répète, et ordonne que Tarquin, sa femme et ses enfans seront bannis à perpétuité.

Sans perdre de temps, laissant le gouvernement de Rome à Lucrétius, qui se trouvait alors préfet, Brutus, à la tête d'une jeunesse ardente, vole vers Ardée dans le dessein de soulever l'armée, et la féroce Tullie se sauve du palais, poursuivie par les imprécations du peuple.

Cependant Tarquin, informé dans son camp de cette révolution, venait de partir brusquement pour Rome. Brutus, averti de sa marche, prit un autre chemin afin d'éviter sa rencontre. Ils arrivèrent tous deux en même temps, l'un à Ardée et l'autre à Rome.

Le roi trouva les portes de la ville fermées, et les magistrats vinrent lui signifier le décret de son exil. Son armée reçut Brutus avec transport, et chassa du camp les enfans du tyran. Tarquin se vit obligé de mendier un asile chez ses ennemis. Deux de ses fils l'accompagnèrent en Étrurie. Sextus se retira à Gabies; l'armée romaine conclut la paix avec les habitans d'Ardée, et revint à Rome affermir et défendre la liberté *.

* An de Rome 244. — Avant Jésus-Christ 508.


Biblioteca Nazionale
NAPOLI
V.E.
III



Lalé scrip. Berthe sculp.

CHAPITRE II.

RÉPUBLIQUE ROMAINE.

Les tyrans étaient renversés ; mais il fallait détruire la tyrannie. Le règne des rois venait de finir, celui des lois devait commencer.

Dans l'incertitude où l'on se trouvait sur la forme de gouvernement qu'on allait choisir, on rendit un noble hommage aux vertus d'un grand roi : les mémoires de Servius Tullius furent consultés ; et, d'un commun accord, on résolut d'exécuter les projets conçus par ce prince.

On se détermina donc à nommer à la place des rois deux consuls annuels, élus parmi les patriciens et supérieurs à tous les magistrats. Ils surveillaient les tribunaux, convoquaient le sénat, rassemblaient le peuple, commandaient les armées, nommaient les officiers et traitaient avec les étrangers : leur nom même de consul devait leur rappeler sans cesse qu'ils n'étaient que conseillers de la république.

Le sénat voulut que l'élection se fît par centuries, forme plus favorable aux riches : elles élurent pour consuls Junius Brutus, fondateur de la liberté, et Lucius Tarquinius Collatinus, qu'on préféra même à Valérius, la mort de Lucrèce le faisant regarder comme plus intéressé que tout autre à poursuivre la vengeance des Romains contre les tyrans.

Valérius, irrité de cette préférence, se retira d'abord et ne parut plus dans aucune assemblée; mais, le jour pris par les consuls pour prêter serment contre la royauté, son orgueil fit place à des sentimens plus généreux ; il descendit au Forum et jura de consacrer sa vie à la défense de la liberté.

Les consuls entrèrent en exercice au mois de juin de l'an 244 de Rome. Ce ne fut que trois siècles après, que l'époque de leur entrée en charge fut remise au 1er janvier.

Le sénat et le peuple accordèrent aux consuls, pour les faire respecter, la robe de pourpre, la chaise curule d'ivoire, douze licteurs pour chacun d'eux, enfin tous les signes de la dignité royale, excepté la couronne et le sceptre : et, comme on vou-

lut cependant diminuer la crainte qu'aurait inspirée au peuple un double pouvoir revêtu du droit d'infliger des châtimens, on décida que les consuls commanderaient alternativement, et que celui qui serait de jour pourrait seul faire porter des haches à ses licteurs.

Les consuls firent élire dans toutes les classes cent soixante citoyens distingués par leur mérite et par leur fortune : on les créa d'abord patriciens ; et on les nomma ensuite sénateurs, afin de compléter le premier corps de l'État. On ne sait pourquoi, lorsque le nom de roi semblait alors si détesté par les Romains, ils conservèrent ce titre, qu'ils donnèrent à un sacrificateur attaché spécialement au service des consuls. Peut-être voulaient-ils, en l'appliquant à un emploi subalterne, lui faire complètement perdre l'ancienne vénération qu'il inspirait ; et comme on craignait encore que ce roi des sacrifices n'exerçât quelque influence sur la multitude, il lui était défendu de haranguer le peuple. Papirius remplit le premier cette charge. Il composa un recueil des lois faites par les rois de Rome : cette collection porta le nom de *droit Papirien*.

Depuis cette grande révolution, Rome, par la forme de son gouvernement, dut faire prévoir que la guerre serait son état permanent. Le sénat et le peuple, rivaux et jaloux l'un de l'autre, n'étant contenus dans leur lutte par aucun pouvoir supérieur, la guerre seule pouvait suspendre leurs discordes, et il était de l'intérêt du sénat d'occuper au dehors une jeunesse ardente, inquiète et tumultueuse. Les consuls, tirés du sénat, avaient de plus que ce corps un puissant intérêt à la guerre : leur autorité était plus étendue dans les camps que dans la ville. Ces guerres devaient être entreprises par eux avec ardeur et conduites avec impétuosité ; car ils se voyaient forcés, par la courte durée de leur autorité, de presser leurs efforts pour obtenir dans le cours de l'année d'éclatans succès et l'honneur du triomphe. Une seule guerre heureuse suffisait à la renommée d'un règne ; mais, après la révolution, il fallait de la gloire chaque année pour le consulat. D'un autre côté, le peuple, dédaignant le commerce, n'avait d'autre moyen de s'enrichir que par le butin et par le partage des terres conquises. Ainsi

tout concourait à rendre Rome éternellement belliqueuse; et, comme Bossuet et Montesquieu l'ont tous deux très habilement remarqué, Rome, en état de guerre perpétuelle, devait être détruite ou devenir la maîtresse du monde.

Tarquin, cherchant partout un asile et rejeté par presque tous les peuples, excita enfin la pitié de ceux d'Étrurie. Ils envoyèrent des ambassadeurs à Rome pour demander qu'on permît à ce prince d'y venir rendre compte de sa conduite au sénat et au peuple, qui prononceraient sur son sort. Cette proposition fut repoussée unanimement. Les ambassadeurs se bornèrent alors à solliciter la restitution des biens de Tarquin, afin qu'il pût vivre honorablement et en repos. Cette demande devint l'objet d'une vive discussion; Brutus pensait que rendre à Tarquin ses richesses, c'était lui donner des armes.

Collatinus soutint qu'il fallait exercer sa vengeance sur la personne du tyran et non sur ses biens; que, pour l'honneur de Rome, on devait prouver qu'elle avait banni les Tarquins afin de devenir libre, et non dans le dessein de s'enrichir. Enfin

il représentait que le refus d'une demande juste servirait aux étrangers de prétexte pour commencer la guerre et pour y engager plusieurs peuples.

Chacun soutenant son avis avec une égale ardeur, le sénat se partagea et ne put prendre une décision. On convoqua les curies ; les consuls continuèrent leurs contestations devant le peuple, qui décida, à la majorité d'une seule voix, que tous les biens de Tarquin lui seraient rendus.

Ce succès ranima l'espérance des ambassadeurs ; ils en informèrent promptement Tarquin, et prolongèrent leur séjour à Rome, sous prétexte de veiller à l'exécution du décret, mais dans le dessein réel de former une conspiration en faveur de la royauté.

Ils réussirent par leurs intrigues à séduire une partie de la jeunesse patricienne, qui, regrettant la licence, les honneurs et les plaisirs de la cour, supportaient avec peine l'austère servitude des lois, et surtout le joug de l'égalité qui détruisait toutes distinctions accordées par la faveur ; ils se firent aussi beaucoup de partisans dans

le peuple, en disant que les grâces des rois adoucissaient leurs rigueurs, qu'ils savaient distinguer leurs amis de leurs ennemis, mais que la loi était sourde et inflexible, et que, sous le nom de liberté, elle leur ferait porter les chaînes les plus pesantes.

Parmi les conjurés, on vit deux fils de Brutus, deux Vitellius, neveux de Collatin; leurs chefs étaient deux Aquilius, liés aussi par le sang à la famille de Collatin.

Les conspirateurs, se fiant à leur nombre et fiers de leur force, eurent l'imprudence d'écrire des lettres à Tarquin et de les signer. Elles contenaient tous les détails de la conjuration. La veille du jour fixé pour le départ des ambassadeurs, les Aquilius donnèrent à leurs complices un grand festin. Un esclave, nommé Vindicius, dont ces assemblées nocturnes avaient éveillé les soupçons, se cache, pendant le repas, dans un cabinet voisin de la salle du festin; invisible, il assiste à leurs délibérations, il entend la lecture des lettres, les voit signer, sort précipitammett, réveille le consul Brutus, et l'avertit du danger qui menace la république.

Brutus, sans perdre de temps, fait arrêter les conjurés par ses licteurs, les jette dans une prison, et saisit les lettres qui prouvaient le crime. Par respect pour le droit des gens, on laissa partir librement les ambassadeurs.

Le lendemain, Brutus appelle les accusés à son tribunal, en présence du peuple. On entend les dépositions de Vindicius; on lit les lettres interceptées; les acccusés ne répondent aux interrogations que par des sanglots : tout le peuple, à la vue d'un père qui jugeait ses propres enfans et qui sacrifiait la nature à la patrie, n'osait lever les yeux sur lui, et gardait un profond silence, interrompu seulement par le mot d'exil, que la pitié faisait murmurer plutôt que prononcer. L'inflexible Brutus, sourd à toute autre voix qu'à celle de l'intérêt public, dicta l'arrêt de mort, qui fut exécuté devant lui.

Ce supplice et cette rigueur austère remplissaient à la fois les âmes d'admiration, de tristesse et d'horreur. Quelque distinguées que fussent les autres victimes, tous les regards ne se fixaient que sur les enfans de Brutus et sur leur malheureux

père. Son maintien ferme prouvait sa vertu, et ses larmes trahissaient sa douleur.

Collatin, plus humain ou plus faible, tenta de vains efforts pour conserver la vie à ses neveux; il ne put les sauver et perdit la confiance publique. Le sénat révoqua le décret qui rendait les biens aux Tarquins; et, déclarant qu'il ne voulait pas en souiller le trésor public, il les abandonna au pillage du peuple afin d'augmenter sa haine contre la tyrannie.

On rasa les palais et les maisons de ces princes; le champ qu'ils possédaient près de la ville fut consacré à Mars; on y tint depuis les assemblées des centuries, et il devint pour la jeunesse un lieu de jeux et d'exercices.

On affranchit Vindicius; il reçut les droits de cité et de magnifiques récompenses: enfin on accorda une amnistie aux Romains qui avaient suivi Tarquin dans son exil, en leur fixant un délai pour rentrer dans leur patrie.

Toute tentative inutile fortifie l'autorité qu'on attaque, et les passions qu'on menace. La haine contre les Tarquins s'accrut: Collatin devint l'objet de la méfiance générale; des murmures violens éclataient partout contre lui. Brutus, informé de cette

disposition des esprits, convoque le peuple, lui rappelle les décrets rendus, les sermens prêtés contre le roi et contre la royauté; il déclare que Rome voit avec inquiétude dans son sein des citoyens dont le nom seul menace la liberté; puis, s'adressant à son collègue Collatin : « L'inquiétude des Ro-
» mains, dit-il, est sans doute mal fondée;
» vous les avez loyalement servis; comme
» moi, vous avez renversé la tyrannie et
» chassé les tyrans. Complétez donc aujour-
» d'hui ces bienfaits par un dernier sacri-
» fice; faites disparaître de Rome le nom
» des rois. Vos biens seront conservés; on
» augmentera même vos richesses; mais
» éloignez-vous d'une ville qui ne se croira
» tout-à-fait libre que lorsqu'elle ne verra
» plus de Tarquins. »

L'époux de Lucrèce, surpris de cette attaque imprévue, voulait se défendre et dissiper d'injustes alarmes; mais les principaux sénateurs joignirent leurs prières à celles de Brutus; et lorsqu'il vit son propre beau-père, Spurius Lucrétius, vieillard vénérable, unir ses instances aux leurs, il se détermina au sacrifice exigé, abdiqua le consulat et se retira à Lavinium, où il

transporta ses biens. Le peuple lui donna vingt talens, et Brutus cinq, pris sur sa propre fortune.

Ainsi l'amour de la liberté, la plus ardente et la plus jalouse des passions, ne permit pas au mari de Lucrèce de jouir d'une révolution entreprise pour le venger.

Tarquin, voyant ses intrigues déjouées et sa conspiration découverte, ne fonda plus ses espérances que sur la guerre. Il détermina deux peuples puissans d'Étrurie, les Véiens et les Tarquiniens, à prendre les armes pour sa cause. Le souvenir de leurs anciennes défaites les animait depuis longtemps contre les Romains.

Bientôt les armées se rencontrèrent; le sort voulut qu'Arons, fils de Tarquin, et le consul Brutus se trouvassent chacun à la tête d'un corps de cavalerie, et opposés l'un à l'autre. Arons, à la vue du consul, s'écria : « Grands dieux! vengeurs des rois,
» aidez-moi à punir ce rebelle qui nous a
» bannis, et qui se pare insolemment à mes
» yeux des marques de notre dignité! »

Ils se précipitèrent l'un sur l'autre avec furie, ne cherchant qu'à porter des coups et dédaignant de les parer. Bientôt tous

deux, couverts de blessures, tombèrent morts en même temps. Les deux armées, animées de la même audace que leurs chefs, se mêlèrent et combattirent long-temps avec opiniâtreté. La perte fut à peu près égale des deux côtés; mais les Romains restèrent maîtres du champ de bataille. Valérius, nommé depuis Publicola, venait de succéder à Collatin dans le consulat: il remplaça Brutus dans le commandement de l'armée, et rentra triomphant dans Rome, sur un char attelé de quatre chevaux. Le triomphe, toujours en usage dans la suite, resta constamment la plus glorieuse récompense des grandes victoires.

Plus un peuple aime la liberté, plus il craint de la perdre. Le moindre prétexte fait naître ses soupçons; les plus éclatans services ne peuvent le rassurer, et sa méfiance le conduit trop souvent à l'ingratitude. Valérius ne tarda pas à l'éprouver; il avait différé de se faire nommer un collègue, et il venait de bâtir une belle maison sur une colline qui dominait la place. On le soupçonna d'aspirer à la royauté: informé de ce bruit généralement répandu, il convoque le peuple, rappelle modeste-

ment ses services, et se plaint avec amertume de l'injustice de ses concitoyens.

« Ah! que je porte envie, dit-il, à mon
» collègue Brutus! Après avoir créé le consulat et fondé la liberté, il est mort les
» armes à la main, avec toute sa gloire,
» sans avoir éprouvé votre injuste jalousie.
» Nulle vertu ne peut-elle être à l'abri de
» vos soupçons! Vous est-il possible de
» croire qu'un fondateur de la liberté la
» renverse, et que l'ennemi des rois aspire
» à la royauté! Voulez-vous dissiper vos
» alarmes? ne regardez pas où je demeure,
» mais examinez qui je suis. Au reste, la
» colline de Vellia n'excitera plus vos terreurs; je vais à l'instant en descendre,
» et je fixerai ma demeure dans un lieu si
» bas que vous la dominerez tous. » A ces mots il se retire; et, pendant la nuit, rassemblant un grand nombre d'ouvriers, il fit démolir sa maison.

Le lendemain, le soleil, en éclairant les ruines de cet édifice, ouvrit les yeux du peuple sur son égarement; et cette multitude mobile, qui flétrit à présent ce qu'elle encensait la veille, et qui voudrait ressusciter demain ce qu'elle fait périr aujour-

d'hui, rétracta ses plaintes et se repentit de son injustice.

Valérius, plus ambitieux de gloire que d'autorité, avant de se faire élire un collègue, publia plusieurs réglemens très populaires. Il ordonna que les licteurs abaisseraient leurs faisceaux devant le peuple assemblé, qu'ils ne porteraient des haches que hors des murs, et les quitteraient en entrant dans la ville. Tout citoyen condamné par un magistrat à l'amende, aux verges ou à la mort, pouvait en appeler au peuple. Personne ne devait entrer en exercice d'une charge avant la confirmation de son titre par l'assemblée populaire. Le trésor public, placé dans le temple de Saturne, était jadis confié à la garde des trésoriers ou questeurs, que nommaient les rois; le peuple obtint le droit de les élire. Enfin Valérius fit adopter une loi qui permettait à tout citoyen de tuer celui qui voudrait s'emparer du trône. Le meurtrier était absous pourvu qu'il pût prouver le délit. Toutes ces concessions faites à la multitude valurent au consul le surnom de Publicola. Ses réglemens trop populaires diminuèrent l'autorité du sénat, augmen-

tèrent les prétentions du peuple, et devinrent le germe d'une lutte opiniâtre, qui, après avoir placé Rome sur la pente de la démocratie, la fit enfin retomber sous le joug des tyrans.

Lorsqu'on procéda à l'élection d'un consul, le dénombrement des citoyens en fit compter cent trente mille en état de porter les armes. Le peuple élut Spurius Lucrétius, père de Lucrèce. Il mourut peu de temps après, et fut remplacé par Marcus Horatius. On chargea celui-ci de faire la dédicace du Capitole qui venait d'être achevé. Ce fut aussi à cette époque que les Romains conclurent avec les Carthaginois un traité qui contenait les dispositions suivantes :

« Les Romains et leurs alliés ne navigueront pas au-delà du beau promontoire, » à moins d'y être forcés par la tempête. » Les marchands, arrivés à Carthage, n'y » paieront aucun droit, excepté ceux du » crieur et du greffier. On garantira le » marché du vendeur, pourvu qu'il ait » deux témoins. Les mêmes dispositions » auront lieu en leur faveur dans toute » l'Afrique et en Sardaigne. Les Romains,

» abordant sur les côtes de Sicile appar-
» tenant aux Carthaginois, y seront pro-
» tégés. Les Carthaginois ne commettront
» aucun dégât chez les Latins et chez les
» alliés du peuple romain. Ils ne bâtiront
» aucun fort dans le Latium, et n'y pour-
» ront séjourner la nuit, s'ils y entrent en
» armes. »

Ce premier traité prouvait la puissance de Carthage et l'inquiétude qu'elle inspirait dès lors aux Romains, qui semblaient déjà prévoir Annibal.

Cependant Tarquin, retiré à Clusium, auprès de Porsenna, le plus puissant des princes d'Étrurie et d'Italie, parvint à lui persuader que sa cause était celle des rois, et que, s'il laissait impunie la rébellion des Romains, il verrait bientôt les peuples, encouragés par cet exemple, renverser tous les trônes.

Porsenna, ému par ses discours, touché de ses malheurs, et jaloux des progrès de la république, déclara la guerre aux Romains. Les forces et la renommée du roi d'Étrurie alarmèrent le sénat; il redoutait la mobilité du peuple, qui préfère habituellement la paix à la liberté.

Les consuls, dans le dessein de se concilier la multitude, firent acheter du blé, et le distribuèrent à bas prix. Le sel, administré par entreprise, fut mis en régie; on abolit les droits d'entrée, et le peuple se vit déchargé de tout impôt. Ces mesures eurent un plein succès; elles accrurent l'amour pour la république et la haine pour la royauté.

Porsenna, sans perdre de temps, s'approcha rapidement de Rome à la tête de son armée, attaqua le Janicule et le prit d'assaut. Les Romains lui disputèrent vaillamment le passage du Tibre; la victoire flotta long-temps incertaine: le carnage était égal des deux côtés; mais, enfin, les consuls se trouvant blessés et hors de combat, l'armée romaine, privée de ses chefs, prit la fuite, passa le pont et entra en désordre dans Rome.

Porsenna, s'il eût trouvé le pont libre, serait entré avec les fuyards dans la ville; mais l'intrépidité d'un seul Romain arrêta l'armée victorieuse. Horatius, surnommé Coclès, parce qu'il avait perdu un œil à la guerre, prouva, dans cette circonstance critique, qu'il descendait du vainqueur des

trois Albains. Après avoir fait de vains efforts pour rallier les fuyards, il résolut de combattre avec assez d'opiniâtreté pour laisser le temps aux ouvriers de détruire le pont. Deux soldats romains s'associèrent quelques instans à sa périlleuse entreprise : placé avec eux à la tête du pont, il s'y tint inébranlable ; loin de craindre la foule qui le menaçait, il la provoquait par des injures, insultait à l'orgueil des Étrusques, et les appelait vils esclaves des rois. Lorsqu'il vit le pont presque détruit, et qu'il n'en restait plus qu'un étroit passage, renvoyant ses deux compagnons et se dévouant à une mort presque certaine, il osa seul combattre une armée. Couvert de son large bouclier, qui fut bientôt hérissé de traits, il renversait avec son glaive tous ceux qui osaient l'approcher, et se faisait de leurs corps un rempart contre de nouveaux assaillans ; enfin, le pont étant entièrement rompu, et au moment où une foule de guerriers s'élançait sur lui, il se jéta tout armé dans le fleuve, et le traversa à la nage.

On le reçut en triomphe à Rome ; le peuple, pour célébrer une action que Tite-Live trouvait plus admirable que croyable, lui

fit élever une statue d'airain, et lui donna autant de terres que pourrait en renfermer un cercle tracé dans l'espace d'un jour par une charrue.

Porsenna, fier de sa victoire, espérait se voir bientôt maître de Rome; mais tous les Romains, sans distinction d'âge, prenant les armes, lui opposaient des remparts plus forts que leurs murailles. Bientôt même, reprenant l'offensive, ils attaquèrent les assiégeans. Dans une de leurs sorties, les consuls, ayant embusqué quelques troupes, attirèrent Porsenna dans le piége qu'ils lui avaient tendu. Le roi perdit dans cette action plus de cinq mille hommes: renonçant alors à prendre la ville par force, il voulut la réduire par la famine, convertit le siége en blocus, et ravagea toute la campagne.

Rome, par ce moyen, souffrit en peu de temps tous les maux qu'entraîne une disette absolue. Caïus Mutius, jeune Romain, poussé au désespoir par les malheurs de sa patrie, conçut, pour la délivrer, le projet le plus coupable et le plus hardi: il demande la permission au sénat de se rendre dans le camp ennemi, afin d'exécuter une

entreprise importante, mais qu'il ne voulait faire connaître qu'après le succès.

Il sort sans armes ostensibles, trompe facilement les gardes par l'habitude qu'il avait de parler la langue toscane, et pénètre dans la tente du roi, qui travaillait avec un secrétaire exactement vêtu comme le monarque.

Dans ce moment on réglait les comptes de l'armée ; les officiers qui entraient adressaient leurs demandes au secrétaire ; trompé par ces apparences, Mutius, prenant le secrétaire pour le roi, s'élance sur lui et le tue d'un coup de poignard. Aussitôt on le saisit, on le traîne devant le tribunal que Porsenna préside. L'appareil des plus affreux supplices ne peut abaisser sa fierté, et montrant un maintien plus effrayant qu'effrayé : « Je suis Romain, dit-il ; j'ai » voulu tuer l'ennemi de Rome, et tu me » verras autant de courage pour souffrir la » mort que pour te la donner. Les Ro- » mains attaquent et souffrent avec une » égale constance ; je n'ai pas seul conspi- » ré contre toi ; une foule de citoyens re- » cherche la même gloire : ainsi, attends- » toi sans cesse à de nouveaux périls. Tu

» trouveras un ennemi à chaque pas : chaque jour un poignard menacera ta poitrine : je te le répète, ce n'est pas moi, c'est toute la jeunesse romaine qui te déclare la guerre ; mais ne crains point de bataille ; ce n'est point ton armée, c'est toi seul que nous voulons détruire. »

Le roi, irrité de ses menaces, ordonne à l'instant de l'entourer de flammes, afin de le forcer à révéler exactement les projets et le nombre de ses complices.

Le fier Romain, que rien n'intimide, plonge sa main dans un brasier ardent, et, laissant brûler cette main sans la moindre émotion : « Vois, dit-il, comme les hommes qui aspirent à la gloire méprisent la douleur, et comme leur âme commande à leur corps. »

Porsenna, confondu et comme hors de lui à la vue d'une action si intrépide, descend précipitamment de son trône, et ordonnant d'éloigner les feux : « Retire-toi, dit-il ; tu es encore plus ton ennemi que le mien. Si un tel courage était employé pour mon service, quels éloges ne lui donnerais-je pas ! Comme ennemi je ne puis te récompenser ; mais je te rends la

» liberté, et je t'affranchis de tous les » droits que les lois de la guerre me don- » nent sur toi. »

Mutius, inaccessible à la douleur, cède alors à la reconnaissance, et avoue au roi que trois cents jeunes citoyens ont formé une conspiration contre ses jours, que le sort l'a fait marcher le premier, et que ses complices viendront chacun à leur tour tenter la même entreprise. L'héroïque fermeté de Mutius fut consacrée par le surnom de *Scévola*. Son courage est aussi digne de louange que son action de blâme. L'enthousiasme de la liberté ne peut faire excuser l'assassinat, et la générosité de Porsenna a plus de vraie grandeur que le courage du Romain.

Porsenna, effrayé de la conspiration formée contre lui, et convaincu que les Romains préféraient tous la mort à la servitude, sentit qu'il n'était plus question de vaincre une ville, mais de détruire un peuple. Renonçant alors à ses projets, il fit partir pour Rome, avec Mutius, des ambassadeurs qui n'insistèrent plus sur le rétablissement de la royauté; ils se bornèrent à demander qu'on rendît aux Étrusques

le territoire conquis sur eux, et qu'on donnât des otages pour garantir l'exécution du traité.

On accepta ces conditions; Porsenna évacua le Janicule. Parmi les otages qu'il reçut, composé de dix patriciens et de dix jeunes filles, on distinguait Clélie. Cette Romaine, ne pouvant supporter une captivité même passagère, et se montrant par son courage digne émule de Coclès et de Scévola, engage ses compagnes à rompre leurs liens, se jette dans le Tibre avec elles, et rentre triomphante dans Rome.

Le consul Valérius, strict observateur des traités, les renvoya toutes au roi d'Étrurie. Tarquin, leur implacable ennemi, prévenu de leur marche, s'était embusqué pour les enlever; mais le fils de Porsenna les escorta jusqu'au camp.

Le roi, qui aimait l'audace, même dans un ennemi, fit présent à Clélie d'un superbe coursier, la remit en liberté, et lui permit d'emmener la moitié des otages.

Ce généreux prince, voulant montrer son estime au peuple romain, lui rendit sans rançon tous les prisonniers, rechercha son amitié, et lui abandonna son camp

avec toutes les richesses qu'il renfermait, sans en excepter son propre bagage. Le sénat, par reconnaissance, envoya à ce prince la chaise d'ivoire, le sceptre, la couronne et la robe des anciens rois.

Mutius reçut les mêmes récompenses que Coclès, et le terrain dont on lui fit présent se nomma depuis le *pré de Mutius*. On éleva à Clélie une statue équestre dans la voie Sacrée. Ainsi se termina une guerre qui semblait devoir étouffer la liberté de Rome dans son berceau *.

Peu de temps après, Porsenna chargea son fils Arons de combattre les habitans d'Aricie. Arons fut battu et tué. Les Étrusques, poursuivis par leurs ennemis, trouvèrent un asile à Rome, s'y établirent et y occupèrent un terrain près du mont Palatin, qu'on nomma par la suite *rue des Étrusques*.

Depuis, Porsenna tenta encore une démarche en faveur de Tarquin, et, le sénat ayant répondu qu'on ouvrirait plutôt les portes de Rome aux ennemis qu'aux rois, on n'en parla plus. Tarquin découragé se retira à Tusculum, chez son gendre Octavius.

* An de Rome 251. — Avant Jésus-Christ 501.

CHAPITRE III.

GUERRE DES SABINS ET DES LATINS. — CONJURATION. — RÉVOLTE DU PEUPLE. — BATAILLE DE RÉGILLE. — PAIX AVEC LES LATINS. — MORT DE TARQUIN.

La guerre des Sabins commença sous le consulat de M. Valérius et de P. Posthumius. La jalousie qu'excitait la grandeur croissante de Rome en fut la cause; elle ne produisit qu'une alternative de succès et de revers peu décisifs. Un parti assez nombreux chez les Sabins s'opposait à cette guerre. Le chef de ce parti, Atta Clausius, avec tous ses cliens, composant cinq mille hommes armés, vint s'établir à Rome, et y prit le nom d'Appius Claudius. On le fit patricien et sénateur.

Valérius Publicola, l'un des trois fondateurs de la liberté, mourut l'an de Rome 251 *. Il avait été quatre fois consul;

* An de Rome 246. — Avant Jésus-Christ 506.

honoré de deux triomphes, sa modestie rehaussait sa gloire, et sa popularité faisait aimer son pouvoir. Ce citoyen intègre mourut si pauvre que le trésor public fut obligé de payer ses funérailles. Il légua à ses enfans un immense héritage de vertus et de renommée. Les dames romaines portèrent son deuil un an.

La guerre continuait contre les Sabins; les consuls Opiter Virginius et Spurius Cassius prirent la ville de Pométie. On leur décerna l'honneur du triomphe. Cette victoire inquiéta les Latins et les Fidénates, qui se disposèrent à embrasser la cause des Sabins.

Cette même année, les esclaves formèrent dans Rome une conspiration en faveur de Tarquin. Beaucoup de prolétaires et de citoyens ruinés se joignirent à eux. On découvrit le complot, et les chefs furent envoyés au supplice. Le sénat offrit des sacrifices aux dieux et ordonna des jeux publics pendant trois jours.

Les Romains, poursuivant leurs succès, battirent Tarquin, assiégèrent Fidène et la prirent d'assaut. Les Latins, alarmés de ces succès, se rassemblèrent à

Férentin. Trente cités, ayant accusé sans fondement les Romains d'avoir enfreint les traités, leur déclarèrent la guerre. Sextus Tarquin et Octavius Manilius prirent le commandement de leurs armées réunies.

Tandis que cet orage menaçait Rome, des troubles intérieurs éclatèrent dans la ville. La classe la plus nombreuse et la plus pauvre des citoyens, accablée de dettes, en demandait l'abolition, refusait de s'enrôler et menaçait de quitter ses foyers. Les consuls tentèrent inutilement de les ramener à l'obéissance par leurs exhortations : les opinions dans le sénat étaient divisées; une partie des sénateurs voulait qu'on employât la rigueur, les autres opinaient pour l'indulgence.

Valérius, frère de Publicola, prit la défense du peuple. « Les pauvres, dit-il, » vous exposent qu'il leur est inutile de » vaincre les ennemis du dehors, s'ils trou» vent au dedans des créanciers plus impi» toyables. Comment voulez-vous qu'ils » combattent pour votre liberté, si vous ne » protégez pas la leur? Craignez que le » désespoir ne les pousse à la révolte, et » que la rigueur de leurs créanciers ne

» les livre au parti qui leur tend les » bras. Dans une pareille circonstance, » Athènes, suivant l'avis de Solon, abolit » les dettes; que pouvez-vous reprocher » au peuple? il n'a d'autre tort que sa » pauvreté; elle doit exciter la pitié et » non la haine. La justice vous ordonne de » lui accorder des secours indispensables, » quand vous exigez qu'il verse son sang » pour la patrie. »

Appius Claudius, violent et dur comme toute sa race, soutint que la loi devait être inflexible, qu'elle parlait pour les créanciers, et qu'on ne pouvait abolir les dettes sans la violer. « Cette abolition, ajoutait-» il, porterait atteinte à la foi des con-» trats, seuls liens de la société humaine; » par-là vous détruiriez la confiance publi-» que; les pauvres eux-mêmes maudi-» raient bientôt votre faiblesse : une jouis-» sance momentanée consommerait leur » ruine; ils n'auraient plus de crédit, et » trouveraient à l'avenir toutes les bour-» ses fermées. Ne les protégez pas injuste-» ment par votre autorité; laissez aux » propriétaires le mérite d'alléger le far-» deau des débiteurs honnêtes; quant aux

» hommes ruinés par le libertinage, pour-
» quoi redouter leurs menaces? leur dé-
» part serait plutôt un gain qu'une perte
» pour la république. Soyez sévères, et
» vous serez obéis. La faiblesse alimente
» les séditions, et l'ordre ne se maintient
» que par la crainte. »

Après une longue discussion, le sénat décida qu'on ne prononcerait sur ces contestations qu'à la fin de la guerre, et sur un nouveau rapport des consuls. En attendant, on accorda un sursis aux débiteurs.

Ce décret n'apaisa pas le peuple qui se méfiait du sénat. Cependant le danger croissait toujours : les Latins, dont on redoutait la puissance, formaient rapidement leurs légions; le peuple persistait dans son refus de prendre les armes. Le sénat n'osait employer des moyens de rigueur qui auraient été sans effet, puisque la loi de Publicola permettait d'appeler au peuple des ordonnances des consuls. D'un autre côté, en abrogeant la loi Valéria, on était certain d'exciter la fureur populaire.

Dans cette crise effrayante, le sénat conçut l'idée d'une institution nouvelle, la création d'un magistrat temporaire revêtu

d'un pouvoir absolu. La nécessité, le plus impérieux des législateurs, fit adopter unanimement cette résolution.

Le décret qui créa cette autorité nouvelle, portait que les consuls se démettraient à l'instant de leurs charges, ainsi que tous les administrateurs, et qu'ils seraient remplacés par un seul magistrat, choisi par le sénat et confirmé par le peuple. Son pouvoir ne devait durer que six mois.

La multitude qui, semblable au malade, aime toujours à changer de position dans l'espoir de se trouver mieux, ne comprit pas les conséquences de ce décret, et l'approuva. La joie même qu'il lui causa fut telle, qu'il laissa au sénat l'élection définitive du maître qu'on allait lui donner. Ainsi ce remède violent, qui plus tard tua la liberté, sauva pour lors la république, et le sénat n'eut plus que l'embarras du choix.

Les deux consuls Lartius et Clælius étaient tous deux recommandables par leurs vertus et par leurs talens. Le sénat décida que l'un d'eux nommerait l'autre.

Cette décision, loin d'exciter une lutte d'ambition, fit naître un combat de modestie. Chacun des consuls donna sa voix à

son collègue, qui la refusa. Cette rare dispute dura vingt-quatre heures ; enfin, les instances de leurs parens et de leurs amis communs forcèrent Lartius à consentir que son collègue le nommât *magister populi* (maître du peuple). Cette charge fut plus connue dans la suite sous le titre de dictateur *.

Lartius, premier dictateur, créa un maître de la cavalerie (*magister equitum*), chargé d'exécuter tous ses ordres, et donna cette charge à Spurius Cassius, consulaire, c'est-à-dire qui avait été déjà consul. Le dictateur reçut le pouvoir illimité de faire la guerre ou la paix, de prendre seul toutes les décisions nécessaires en administration, et de juger sans appel. Il doubla le nombre des licteurs, et leur fit reprendre les haches, moins pour s'en servir que pour effrayer.

Ce pouvoir absolu saisit le peuple de crainte; privé de la ressource d'un appel aux curies, son obéissance fut sans bornes comme l'autorité du dictateur.

Les plaintes cessèrent; on prit les armes.

* An de Rome 256. — Avant Jésus-Christ 496.

Le dénombrement produisit cent cinquante mille sept cents hommes au-dessus de seize ans. Lartius en forma quatre corps d'armée; il commanda le premier, donna le second à Clælius, le troisième au général de la cavalerie, et le quatrième à son frère Spurius Lartius, qu'il chargea du soin de défendre la ville.

Un corps de Latins s'était avancé imprudemment sur le territoire de Rome; Clælius le battit et fit beaucoup de prisonniers. Le dictateur prit généreusement soin des blessés, et renvoya les prisonniers sans rançon, avec des ambassadeurs patriciens, qui déterminèrent les Latins à retirer leurs armées et à conclure une trêve d'un an.

Après ce double succès des armes et des négociations, le dictateur rentra à Rome sans avoir exercé aucune rigueur; et, sans attendre le temps prescrit, il abdiqua et nomma des consuls. Cette sagesse du premier dictateur fit aimer la dictature, seul remède efficace que l'imparfaite constitution de Rome pouvait appliquer aux maladies de la liberté. Lartius traça par ses vertus une route que, pendant plusieurs

siècles, tous les dictateurs suivirent jusqu'au moment fatal de la chute de la république.

Un décret du sénat, rendu sous les nouveaux consuls, permit aux femmes latines mariées avec des Romains et aux Romaines mariées avec des Latins de se fixer dans celui des deux pays qu'elles préféreraient. Toutes les Latines restèrent à Rome, toutes les Romaines y revinrent.

A l'expiration de la trêve, la guerre recommença. Les consuls Aulus Posthumius et Titus Virginius crurent une dictature nécessaire. Le choix tomba sur Posthumius, qui nomma Ebutius Elva, général de la cavalerie. Des deux côtés, on se mit en campagne, et les deux armées se rencontrèrent près du lac de Régille.

Les forces romaines montaient à trois mille chevaux et vingt-quatre mille fantassins. Celles des Latins à quarante mille soldats et trois mille cavaliers. Sextus Tarquin commandait l'aile gauche des Latins; Octavius Manilius la droite. Le centre, composé des Romains bannis, avait pour chef Titus Tarquin : Tite-Live met à sa place le vieux roi de Rome, âgé alors de

quatre-vingt-dix ans. La gauche des Romains était dirigée par Ébutius, la droite par Virginius; le dictateur commandait le centre. Celui-ci voulait retarder le combat à cause de l'inégalité des forces; mais dès que les Romains aperçurent les Tarquins, la colère sembla doubler leur nombre. Ils demandèrent à grands cris qu'on laissât le champ libre à leur courage. Dans ce même moment le dictateur apprit que les ennemis attendaient un renfort. Trouvant alors tout délai dangereux, il donne le signal du combat.

Les deux armées volent l'une au-devant de l'autre; on se heurte, on se presse, on se mêle : tous s'attaquent corps à corps. Les chefs se battent comme les simples soldats : le centre des Latins plie; Titus est blessé, il s'absente un moment. Sextus Tarquin accourt et rallie les fuyards : le combat se rengage; Ébutius et Manilius se percent tous deux de leurs lances; mais ce dernier, après s'être fait panser, revient au combat. Valérius, frère de Publicola et lieutenant d'Ébutius, aperçoit Tarquin, l'attaque et le force à se retirer. En le poursuivant, Valérius est blessé à mort, et

les Latins reprennent l'avantage. Le dictateur, voyant sa gauche battue par les exilés, y fait passer de la cavalerie, qui les enfonce et les met en fuite. Titus Tarquin périt dans la mêlée. Manilius veut secourir les siens; un général romain, Herminius, le perce de sa lance, le tue, et se voit frappé d'un coup mortel au moment où il voulait enlever l'armure de son ennemi. L'aile gauche des Latins, commandée par Sextus Tarquin, résistait encore : le dictateur charge à la tête de sa cavalerie; Sextus, se voyant vaincu, se précipite avec fureur au milieu des Romains, renverse tout ce qu'il rencontre, et, couvert de blessures, tombe et meurt plus glorieusement qu'il n'avait vécu. Les Latins prirent la fuite, et leur camp devint la proie du vainqueur. Ils perdirent trente mille hommes dans cette journée.

Les Romains racontaient qu'ils avaient vu deux cavaliers d'une taille plus qu'humaine, marchant à leur tête, faisant un grand carnage des ennemis, et que le soir même ils parurent à Rome sur la place, annoncèrent la victoire et disparurent. On les prit pour Castor et Pollux. Tite-Live ne

parle pas de cette fable, et dit seulement qu'après cette guerre on érigea un temple à Castor.

Le dictateur rentra triomphant dans Rome ; les Latins se soumirent et demandèrent la paix.

Les Volsques, leurs alliés, arrivés trop tard à leur secours, s'étaient retirés. Le sénat, délibérant sur les propositions pacifiques des Latins, leur répondit : « Vous » méritez d'être punis ; mais Rome préfère » la gloire de la clémence au plaisir de la » vengeance. Notre origine est commune ; » retournez dans vos foyers, rendez-nous » nos déserteurs, chassez de chez vous nos » bannis, et nous accueillerons vos de» mandes. »

Peu de temps après, les ambassadeurs latins revinrent à Rome, amenant les déserteurs enchaînés et déclarant que les bannis étaient sortis de leur territoire. Par ces sacrifices ils obtinrent la paix, qui termina la guerre des Romains contre les tyrans. Elle avait duré quatorze ans.

Tarquin, âgé de quatre-vingt-dix ans, dépouillé de sa couronne, privé de sa famille, chassé par les Latins, par les Étrus-

ques et par les Sabins, se retira en Campanie, à Cumes, chez le tyran Aristodème, et y mourut. La nouvelle de sa mort causa une joie universelle à Rome*.

* An de Rome 258, —Avant Jésus-Christ 494.

CHAPITRE IV.

GUERRE DES VOLSQUES; TROUBLES A ROME; RETRAITE DU PEUPLE SUR LE MONT SACRÉ; CRÉATION DES TRIBUNS; VICTOIRE DE CORIOLAN, SON EXIL. — SIÉGE DE ROME.

Toute autorité abuse de ses avantages. Les sénateurs, délivrés de la crainte des tyrans, crurent pouvoir sans danger opprimer le peuple, que leur injustice porta à la révolte.

Les Volsques et les Herniques, informés de la division qui régnait à Rome, saisirent le moment favorable pour l'attaquer. Ils communiquèrent leur projet aux Latins; mais ceux-ci livrèrent leurs ambassadeurs au sénat, et l'avertirent du danger qui le menaçait.

Sous le consulat d'Appius Claudius et de Publius Servilius, la fermentation populaire s'accrut et prit le caractère le plus alarmant. Un citoyen se présente un jour

au milieu de l'assemblée du peuple : il porte une longue barbe ; sa robe est déchirée ; la pâleur de son visage, ses cheveux hérissés et son regard farouche permettent à peine à ses anciens compagnons d'armes de reconnaître en lui un brave centurion couvert de cicatrices.

On s'attroupe, on l'entoure, on l'interroge : il dit que les Sabins avaient ravagé son champ et pris son troupeau ; qu'on n'en avait pas moins exigé de lui le tribut ; que, pour le payer, ayant emprunté à gros intérêts et vendu tout ce qu'il possédait, son créancier inflexible le retenait chez lui, le traitait non-seulement comme un esclave, mais en criminel, et le frappait fréquemment de verges, dont il portait et montrait les marques.

A cette vue, un cri général s'élève ; l'indignation s'accroît en se répandant. La foule accourt de tous les quartiers de la ville ; on menace les sénateurs ; les débiteurs montrent leurs chaînes et leurs cicatrices ; ils demandent violemment l'assemblée du sénat.

Peu de sénateurs osent y suivre les consuls : comme ils se trouvaient en trop petit

nombre pour délibérer, ils attendent leurs collègues. Ce retard est regardé comme une trahison; la sédition redouble de violence; enfin les sénateurs arrivent, et la délibération commence. Au même instant se montre un courrier, envoyé par les Latins pour annoncer qu'une nombreuse armée de Volsques marche sur Rome. Cette nouvelle consterne le sénat et répand la joie parmi le peuple. « Les dieux, disait-il, nous en-
» voient des vengeurs; les sénateurs re-
» cueillent seuls tous les fruits de la guerre,
» ils doivent seuls en courir les dangers. »
Il jure de nouveau de ne pas s'enrôler. Le sénat se sépare.

Servilius consul se présente à l'assemblée du peuple: « L'ennemi, s'écrie-t-il, est
» à vos portes; il n'est plus question de
» délibérer; il faut agir, il serait égale-
» ment honteux au sénat de vous faire des
» concessions par crainte, et à vous de les
» exiger et de vous faire payer pour com-
» battre. Chacun ne doit plus s'occuper
» que du salut de la patrie: après la cam-
» pagne, nous parlerons de nos intérêts.
» Jusqu'à la paix que toute discussion cesse
» entre nous. » Le sénat accorde un sursis

» aux débiteurs pendant toute la durée de » la guerre. »

La modération et la sage fermeté du consul apaisent tout-à-coup la furie du peuple, comme un doux rayon dissipe un orage. D'après ses ordres, on fait un dénombrement qui produit cent cinquante mille sept cents hommes. Chacun s'enrôle avec ardeur; on marche, on joint l'ennemi. Les débiteurs demandent les premiers, à grands cris, le combat. L'intrépidité romaine enfonce les Volsques, les met en fuite et livre leur camp au pillage. Le consul conduit l'armée à Suessa Pométia, et la prend d'assaut. Un riche butin récompense la valeur du soldat.

Pendant ce temps, l'impitoyable Appius, resté à Rome, ordonne d'amener sur la place publique trois cents enfans, otages des Volsques, de les frapper de verges et de leur abattre la tête. Il couvre ainsi le nom romain d'une tache odieuse.

De retour à Rome, Servilius, vainqueur, devait jouir des honneurs du triomphe. Appius le lui fait refuser par le sénat, et l'accuse de s'être montré trop populaire. Servilius, irrité, convoque le peuple au champ

de Mars, retrace tous les détails de ses victoires, se plaint de l'iniquité du sénat, et, bravant injustement un injuste décret, marche en triomphe au Capitole, suivi de tous les citoyens.

La guerre finie, le peuple réclama l'exécution des promesses qu'on lui avait faites. L'orgueilleux consul Appius méprise ses plaintes, rejette ses demandes, et juge toutes les causes des débiteurs suivant la rigueur des lois, et en faveur des créanciers, qui oppriment plus que jamais les pauvres.

Servilius, forcé de respecter la loi et pressé par le peuple de plaider sa cause, flotta entre les deux partis et les mécontenta tous deux.

Les consuls se disputaient dans ce moment l'honneur de faire la dédicace du temple de Mercure. Le peuple, pour les mortifier, en chargea un simple officier nommé Létorius. Son ressentiment ne se borna pas à cette puérile vengeance : méprisant les jugemens d'Appius, il s'opposa à leur exécution et maltraita ses huissiers en sa présence; comme il avait fait arrêter par ses licteurs un chef des séditieux,

la multitude l'arracha de leurs mains.

Les nouveaux consuls, Véturius et Virginius, se trouvèrent comme leurs prédécesseurs entre la crainte d'une révolte et celle de la guerre dont on était menacé par les Sabins. Dans tous les quartiers, le peuple s'attroupait le jour et la nuit; résistant à la douceur des consuls et bravant leur autorité, il refusait de s'enrôler, et désarmait les licteurs qui voulaient arrêter les réfractaires.

Le sénat balançait entre l'avis de Virginius, qui prétendait qu'on établît une distinction entre les débiteurs, celui de Largius, qui proposait l'abolition des dettes, et celui d'Appius, qui demandait qu'on nommât un dictateur. On se rangea enfin à ce dernier avis; mais, au lieu de choisir un patricien sévère, comme le voulait Appius, on choisit Manius Valérius, connu par la modération de son caractère. Ce choix calma le peuple.

Valérius leva trois corps d'armée; les deux consuls et lui les commandaient. La fortune couronna leurs armes; ils remportèrent tous des avantages. Le dictateur gagna une bataille sur les Sabins, et sa vic-

toire lui valut le triomphe. On lui accorda de plus une place distinguée au Cirque et une chaise curule.

De retour à Rome, Valérius, après avoir licencié les troupes, fit entrer quatre cents plébéiens dans la classe des chevaliers. Il proposa ensuite au sénat un décret pour abolir les dettes. Les jeunes sénateurs, oubliant le respect dû à la dictature, s'emportèrent violemment contre lui. Après leur avoir imposé silence pour soutenir son autorité, il sort du sénat, convoque le peuple, et déclare que les sénateurs l'insultent, et lui font un crime de son amour pour ses concitoyens, ainsi que du licenciement de l'armée. Plus jeune, dit-il, je me serais » vengé de ces outrages ; mais comme » mon âge septuagénaire ne me permet » pas d'en tirer vengeance, ni de vous » faire rendre justice, j'abdique une di» gnité qui vous devient inutile. »

La multitude émue le reconduisit avec honneur chez lui. La colère publique paraissait au comble : le sénat, par un décret, venait d'annuler le licenciement ; mais le respect pour le serment était tel alors que les soldats, quoique furieux, n'étant pas

déliés par un congé officiel, n'osaient quitter leurs enseignes. Ils obéirent donc et se rendirent au camp : ils voulaient d'abord tuer les consuls pour se délivrer à la fois de leurs sermens et de leurs ennemis. Sicinius leur prouva que ce crime ne les dégagerait pas de leurs liens; mais il leur proposa, pour éluder le serment et pour calmer leur conscience, de se retirer en emportant avec eux leurs enseignes, qu'ils avaient juré de ne pas quitter.

Adoptant tous avec transport cet avis, ils cassèrent leurs centurions, en nommèrent de nouveaux et se retirèrent sur le mont sacré nommmé Tévéron.

Le sénat, se repentant alors de n'avoir pas suivi les conseils de Valérius, envoya une députation aux rebelles, afin de les apaiser par des promesses et de les ramener à l'obéissance. Sicinius répondit aux députés : « Nous ne croyons plus à vos paro-
» les; vous voulez être seuls maîtres de la
» ville, restez-y, les pauvres ne vous gê-
» neront pas. Là où nous trouverons la
» liberté, là sera notre patrie. »

Bientôt la plus grande partie du peuple se joignit à eux sur le mont Sacré; ils s'y

fortifièrent, observèrent une exacte discipline, et ne se permirent aucun pillage. Cette bonne police, cet ordre nouveau dans une sédition, la rendaient plus imposante et plus redoutable.

On devait alors élire de nouveaux consuls; personne ne se présenta pour briguer cet honneur dangereux. On nomma d'office Posthumius Cominius et Spurius Cassius.

La discussion la plus vive continuait dans le sénat. Les jeunes sénateurs opinaient avec Appius pour la sévérité, et les anciens pour la douceur. Un de ces derniers, Agrippa Ménénius, qui tenait aux Patriciens par son rang actuel, mais dont la famille avait été tirée du peuple par Brutus lorsqu'il compléta le sénat, parla avec tant d'éloquence de la nécessité d'employer la modération pour rétablir la concorde et pour sauver la patrie, qu'il réunit tous les suffrages. D'après son avis, on donna de pleins pouvoirs à dix sénateurs pour traiter de la paix.

Ménénius, nommé le premier, se rendit avec eux au camp des rebelles; là, il fit valoir adroitement cette déférence du sé-

nat; et, après avoir tracé un tableau effrayant des malheurs qui suivent les dissensions, et qui entraînent la ruine des États, il finit par cet apologue : « Dans le temps » où les membres du corps humain ne » s'accordaient pas, comme à présent, ils » conspirèrent contre l'estomac, qui, seul » oisif, jouissait du travail de tous les au- » tres. Alors les mains ne voulurent plus » porter des alimens, la bouche les rece- » voir, les dents les broyer : bientôt le » corps tomba en inanition ; tous les mem- » bres souffrans reconnurent enfin l'utilité » de l'estomac, qui, nourri par eux, leur » distribuait le sang, la force et la vie. »

Le peuple saisit facilement le sens de cette fable, et se l'appliqua. Ménénius, voyant les esprits mieux disposés, proposa, pour terminer tous les différends, d'affranchir de leurs dettes les débiteurs reconnus insolvables, de rendre la liberté à ceux qui étaient actuellement en prison, et de décider que le sénat et le peuple, de concert, feraient ultérieurement une loi qui réglerait les droits des créanciers et ceux des débiteurs.

Le peuple accueillit ces propositions ;

mais il demanda en même temps, pour s'affranchir de l'autorité illimitée d'un dictateur, la création de deux magistrats choisis dans les rangs des plébéiens, et chargés de veiller à leurs intérêts et de prendre leur défense. Les députés rapportèrent cette demande au sénat, qui y adhéra.

Appius protesta contre cette innovation, qui, disait-il, causerait la perte de la république. Malgré sa résistance, on élut par curies ces deux magistrats. Lucius Junius Brutus et Caïus Sicinius Bellutus exercèrent les premiers cette charge. On les nomma *tribuns du peuple*. Leurs personnes furent déclarées inviolables, et la loi qui les créait sacrée. On élut aussi deux magistrats annuels, sous le titre d'édiles, qui exécutaient tous les ordres des tribuns. Ainsi l'orgueil et l'avarice des Patriciens se virent punis par cette révolte, qui se termina à l'avantage du peuple et aux dépens de l'autorité du sénat*.

D'abord les tribuns ne devaient servir que d'appui aux pauvres contre les grands; bientôt on établit que l'opposition d'un

* An de Rome 261. — Avant Jésus-Christ 491.

seul de ces magistrats à un décret du sénat, suffirait pour en suspendre l'exécution : enfin ils travaillèrent avec tant d'ardeur et de constance à l'élévation du peuple et à l'abaissement des patriciens, qu'on les vit quelquefois, plus puissans que les consuls, les arrêter et les mettre en prison.

La paix intérieure rétablie, on s'occupa des mesures à prendre pour terminer la guerre contre les Volsques. Posthumius Cominius, commandant l'armée romaine, battit les ennemis, s'empara de deux villes, et assiégea Corioles. Après deux assauts infructueux, il voulait en tenter un troisième, lorsqu'il apprit que les Antiates marchaient au secours des Volsques. Le consul alors, partageant son armée, en laissa la moitié devant Corioles, et conduisit l'autre au-devant de ces nouveaux ennemis.

Largius commandait le corps qui continuait le siége. Dans cette troupe brillait un jeune officier patricien, nommé Marcius, également ardent pour concevoir et pour exécuter de grandes entreprises. Privé de son père dans son enfance, sa mère Véturie, femme d'une austère vertu, avait formé son caractère, dont l'opiniâtre fermeté

causa sa gloire et ses malheurs. Insensible à la volupté, infatigable dans les travaux, intrépide dans les dangers, il était indomptable dans le combat, impérieux dans le commandement et souvent intraitable avec ses égaux.

Les habitans de Corioles, espérant profiter du secours qui leur arrivait et voyant l'armée romaine affaiblie, prennent tous les armes, ouvrent leurs portes et se précipitent avec impétuosité sur les assiégeans. Les Romains, après une courageuse résistance, cèdent au nombre et se retirent en désordre : Marcius, indigné de cette fuite, s'arrête avec quelques braves, soutient seul l'effort des ennemis, les force de plier à leur tour, et appelle à grands cris les Romains. Ceux-ci, honteux de leur faiblesse, se rallient à lui, poursuivent les Volsques, entrent pêle-mêle avec eux dans Corioles, et s'en emparent.

Après cet exploit, Marcius, suivi de ses braves compagnons, court à l'armée du consul : elle était prête à livrer bataille ; les soldats s'occupaient, suivant l'usage, à dicter leurs dernières volontés, ce qui se faisait en nommant un héritier devant

quatre témoins. Marcius apprend au consu la prise de Corioles; cette nouvelle imprévue répand la confiance dans le camp romain et l'effroi dans celui des Antiates. On donne le signal du combat; Marcius, chargeant le premier, renverse tout ce qu'il rencontre, enfonce les rangs, abat les soldats et perce leurs chefs. Quoique enveloppé et assailli de tous côtés, il pénètre jusqu'au centre de l'armée ennemie; son audace et sa force y répandent la crainte; ses coups étaient si terribles que la foule des guerriers qui l'entouraient osait rarement l'approcher, et la peur semblait tracer un large cercle autour de lui. Cependant, couvert de la nuée de traits qu'on lui lançait, il allait peut-être succomber, lorsque l'élite des troupes romaines, formée en masse, vole à son secours, enfonce les ennemis, s'ouvre un passage et arrive jusqu'au héros, qu'elle trouve presque seul, couvert de blessures et entouré, comme d'un rempart, d'une foule de Volsques qu'il avait immolés. Marcius, ranimé par l'appui qu'il reçoit, s'élance et fait un énorme carnage; les Volsques prennent la fuite. Il semblait

qu'on n'avait plus d'ennemis à combattre, mais des esclaves à chasser. La victoire fut complète : les Volsques signèrent la paix, et le traité qu'ils conclurent, gravé sur une colonne, apprit seul à la postérité le nom du chef de l'armée que le jeune Marcius couvrit de gloire.

Cependant le consul eut un mérite très rare, celui de n'être point jaloux des exploits du jeune guerrier. A la tête des troupes, il le combla d'éloges, le couronna de lauriers, lui fit présent d'un cheval richement enharnaché, et lui donna dix prisonniers avec la dixième partie du butin.

Marcius remercia le consul de ses louanges, et refusa ses présens. Il n'accepta que le cheval et un seul prisonnier qu'il désirait délivrer, parce qu'il avait été précédemment son hôte. Cette modération mit le comble à sa gloire, et le vœu unanime de l'armée lui décerna une récompense plus durable que les richesses qu'il avait refusées : elle lui donna le nom de Coriolan.

La paix conclue, le consul ramena les troupes à Rome et les licencia. On renouvela le traité avec les Latins, et on ajouta

un troisième jour aux féries latines. Les édiles nouvellement créés furent chargés de la surintendance de ces fêtes.

Dans ce temps mourut Ménénius Agrippa, dont la sagesse avait pacifié Rome. Les tribuns prononcèrent son éloge ; et, comme il n'était riche qu'en vertus, le peuple paya ses funérailles. Le sénat, par émulation, ordonna que le trésor public en acquitterait les frais; mais aucun citoyen ne voulut accepter son remboursement.

Rome souffrit alors d'une grande disette; elle avait envoyé acheter des blés en Sicile: le tyran de Cumes s'en empara. Les Volsques voulaient profiter de cette circonstance pour recommencer la guerre; mais une peste affreuse ravagea leur pays et emporta les neuf dixièmes de leur population. Les Romains, touchés de leur sort, envoyèrent une colonie pour réparer leur perte.

La famine continuait toujours à Rome, quoiqu'on y eût reçu des secours d'Étrurie. Le peuple et les tribuns accusèrent les riches d'accaparement, et prétendirent qu'ils n'avaient envoyé chez les Volsques une colonie de citoyens pauvres que pour les faire mourir de la peste.

Les consuls s'indignaient de voir les tribuns prendre la parole devant les assemblées, qu'eux seuls croyaient avoir le droit de haranguer. Dans une de ces altercations tumultueuses, l'un de ces consuls dit imprudemment : « Nous avons convoqué l'as» semblée, la parole nous appartient. » Alors l'édile Junius s'écrie : « Peuple! vous » l'avez entendu! tribuns, cédez la place » aux consuls. Laissez-les aujourd'hui ha» ranguer à leur gré ; demain je vous prou» verai l'étendue de votre dignité. »

Le jour suivant, les tribuns, convoquant le peuple, se trouvèrent les premiers sur la place. L'un d'eux, Icilius, montant sur les degrés du temple de Vulcain, proposa une nouvelle loi, qui défendait à qui que ce fût, sous peine d'amende ou même de mort, d'interrompre les tribuns dans les assemblées qu'ils auraient convoquées. Le peuple vota la loi, et le sénat n'osa y refuser son assentiment.

Les pauvres, satisfaits de ce triomphe, supportèrent avec plus de patience la disette. Les riches vinrent à leur secours; on leva une armée pour se débarrasser des bouches inutiles : peu d'hommes s'enrôlè-

rent; mais Coriolan les commandait. Sa faible armée eut d'éclatans succès, et il revint avec une si grande quantité d'esclaves, de blés et de bestiaux, que la multitude, qui s'était soustraite au service militaire, reprocha aux tribuns de l'avoir détournée de cette expédition.

Coriolan, regardant le consulat comme une récompense due à ses services, crut pouvoir obtenir, sans opposition, une charge si bien méritée; mais la coupe de la gloire enivrait Marcius: oubliant que sa réserve avait doublé l'éclat de ses premiers exploits, il parut aussi orgueilleux à Rome qu'il s'était montré modeste à l'armée. La liberté veut que les magistrats soient populaires; l'usage exigeait que les candidats au consulat sollicitassent les suffrages de leurs concitoyens. Il existait même des hommes appelés *nomenclateurs*, qui disaient aux candidats les noms des citoyens qu'ils rencontraient, afin qu'ils pussent leur adresser la parole. Le peuple était favorablement disposé pour Coriolan; mais, le jour de l'élection, ce fier guerrier se montra environné de tant de patriciens, il affecta tant de hauteur, qu'il semblait com-

mander plutôt que solliciter. La multitude, choquée de cette arrogance, passa subitement de l'amour à la haine; elle élut pour consuls M. Minutius et A. Sempronius.

L'orgueil de Coriolan ne put supporter ce refus, qu'il regarda comme un affront. Tout ambitieux doit s'accoutumer aux orages de l'océan populaire, les calmer au lieu d'irriter leur furie, et capter une bienveillance qu'on ne peut forcer.

Le caractère de Marcius était inflexible; loin de ménager le peuple, sa colère éclata sans mesure. Dans ce même temps, les députés qu'on avait envoyés en Sicile en ramenèrent beaucoup de vaisseaux chargés de blés. Le roi de Syracuse en donnait une partie aux Romains; l'autre était achetée par les députés.

La distribution de ces grains devint l'objet d'une grande contestation dans le sénat. Les plus sages conseillaient de distribuer gratuitement aux pauvres le blé donné par le roi, et de vendre le reste à bas prix; les autres voulaient que tout fût vendu, afin d'enrichir le trésor public.

« Si le peuple veut des distributions » comme autrefois, dit Coriolan, qu'il

» nous respecte donc, et qu'il cesse d'usur-
» per nos anciens priviléges. De quel droit
» attendrait-il des grâces de ceux qu'il in-
» sulte ? Je ne m'accoutumerai jamais à
» l'insolence de ces magistrats nouveaux
» qui nous asservissent, et je ne puis souf-
» frir de ramper comme un esclave aux
» pieds d'un plébéien, aux pieds d'un Si-
» cinius, aussi odieux et aussi méprisable
» que les Tarquins dont nous avons châtié
» l'orgueil. Qu'il se retire, s'il le veut, sur
» le mont Sacré avec sa populace, je lui en
» ouvrirai moi-même les chemins. Elle se
» plaint de la famine, sa révolte en est la
» seule cause, puisque, préférant la sédi-
» tion au travail, elle a laissé ses terres
» incultes. Point de pitié pour ces fac-
» tieux! l'excès du malheur peut seul les
» ramener à la sagesse. »

Les tribuns assistaient à cette séance; le peuple, informé par eux de la violente sortie de Coriolan, entre en fureur et veut forcer les portes du sénat. Les Tribuns parviennent à lui prouver que son courroux ne doit se porter que sur le seul Coriolan : on envoie des licteurs pour le chercher; il les maltraite et sort du sénat. Les édiles

veulent l'arrêter; les patriciens viennent à son secours; on se mêle, on se heurte, on repousse les tribuns, on frappe les édiles. La nuit met fin au tumulte.

Les jours suivans se passent en assemblées bruyantes qu'animent des orateurs violens. Enfin Sicinius, au bruit des acclamations du peuple, propose un arrêt qui condamne Coriolan à être précipité du haut de la roche Tarpéienne. Les autres tribuns représentent l'injustice de condamner un citoyen sans l'entendre : on revient à leur avis et on se borne à décider que l'accusé est appelé en jugement devant le peuple.

Le superbe patricien refuse avec mépris de comparaître. Cependant le sénat craignait les fatales conséquences qui pouvaient résulter de l'opiniâtreté de Marcius et de l'audace des tribuns. Cherchant à capter la bienveillance du peuple, il rendit un décret pour ordonner la vente à bas prix de tous les blés. Cette condescendance ne décida pas les tribuns à se désister de leur poursuite; ils promirent seulement de différer le jugement aussi long-temps que les consuls le désireraient.

Sur ces entrefaites, les Antiates pillèrent

les blés qui arrivaient de Sicile, les consuls levèrent une armée contre eux ; la peur ne leur permit pas d'attendre le combat, ils demandèrent la paix.

Les troupes étaient licenciées ; Sicinius convoqua le peuple et fixa un jour pour juger Coriolan. Le sénat s'opposa à l'exécution de ce décret, et soutint que l'usage de Rome, sous les rois comme sous la république, était de proposer au sénat les décisions importantes, avant de les soumettre au peuple.

Le tribun Junius répondit que, la loi Valéria permettant d'appeler au peuple des ordonnances des consuls, on n'était point obligé, d'attendre dans cette circonstance un décret du sénat. « Nous ne disputons » pas à cet illustre corps ses brillantes prérogatives; mais nous ne souffrirons pas » une inégalité qui nous priverait de nos » droits naturels. Coriolan a osé dire qu'on » devait détruire le tribunat, cette institution que nous regardons comme le plus » ferme rempart de la liberté ; le peuple a » certainement le droit de citer en jugement » l'homme qui brave tyranniquement les

» magistrats, et de punir le citoyen qui viole
» les lois. »

« Vous voyez, s'écrie alors Appius, l'ef-
» fet de mes anciennes prédictions! ce n'est
» pas Coriolan, c'est le sénat entier qu'on
» attaque! Si le peuple s'arroge le droit de
» juger tous les sénateurs, il sera à la fois
» accusateur, témoin et juge. La loi Valéria
» n'avait pour objet que d'accorder un sou-
» lagement aux plébéiens, en leur permet-
» tant d'appeler au peuple des arrêts ren-
» dus par les magistrats; ils abusent de cette
» faveur que vous leur avez accordée; votre
» condescendance redouble leurs préten-
» tions. Si vous leur cédez encore aujour-
» d'hui, croyez-moi, le sénat est perdu. »

Manius Valérius, plus faible ou plus modéré, dit qu'en abandonnant au peuple la décision de cette affaire, une telle déférence sauverait Coriolan. Il proposa à tous les patriciens d'assister au jugement pour ramener la multitude à la douceur. Conjurant ensuite Coriolan d'abaisser son orgueil et de se justifier avec modestie, il recommanda aux deux partis la sagesse, la concorde et un partage d'autorité qui préser-

verait à la fois Rome des excès de la tyrannie et du fléau de l'anarchie.

Coriolan alors demanda que les tribuns spécifiassent le crime dont on l'accusait. Ils répondirent : « Nous vous accusons » d'aspirer à la tyrannie. » — « S'il ne s'agit » que de ce prétendu crime, reprit Marcius, je m'abandonne au jugement du » peuple. »

On fixa le jour où il serait entendu ; le sénat voulait qu'on opinât par centuries ; mais les tribuns firent décider que ce serait par tribus, forme qui assurait la majorité aux pauvres.

Lorsque le peuple fut assemblé, le consul Minutius, montant à la tribune, exhorta les citoyens à ne pas juger Coriolan sur quelques paroles échappées dans la chaleur de la discussion. Il retraça vivement les exploits, les travaux de l'accusé, rappela ses vertus, et représenta au peuple qu'il était de sa générosité de traiter avec clémence l'illustre guerrier qui se livrait à sa discrétion.

Le tribun Sicinius reprocha longuement à Marcius ses démarches pour abolir le tribunat et pour hausser le prix des grains,

dans le dessein d'exciter des troubles et de parvenir à la tyrannie.

Coriolan répondit à l'accusation par un compte détaillé de sa vie, de ses combats, de ses victoires. Rappelant au souvenir du peuple le grand nombre de citoyens auxquels il avait sauvé la vie, il invoqua le témoignage des officiers et des soldats présens, qui appuyaient ses paroles par leurs acclamations et par leurs larmes : enfin, déchirant ses habits et montrant ses nombreuses cicatrices, il demanda aux tribuns s'ils trouvaient là des preuves de son crime et des signes de sa tyrannie.

Le peuple, touché par ce discours, se montrait disposé en sa faveur; les tribuns, craignant l'effet de cette émotion, se précipitèrent à la tribune, et reprochèrent vivement à Marcius de n'avoir pas remis au trésor public le butin conquis sur les Antiates, et de l'avoir distribué aux soldats pour en faire des instrumens de son ambition.

Coriolan, troublé par cette attaque imprévue, ne put se contenir plus long-temps; il répondit avec violence, laissant échapper des plaintes indiscrètes et d'imprudentes

menaces. Son emportement irrita l'esprit léger du peuple; les tribuns, profitant de ce changement, résumèrent soudain leur accusation, et conclurent au bannissement perpétuel. . . . .

On alla aux voix; neuf tribus opinèrent pour l'absolution, et douze pour la condamnation. Ce triomphe sur les patriciens donna au peuple plus d'orgueil et de joie que toutes les victoires qu'il avait remportées sur les nations étrangères.

Coriolan, reconduit par ses amis en pleurs, ne donna pas une seule marque de faiblesse*. La vue de sa femme et de sa mère qui déchiraient leurs vêtemens, n'amollit point son courage. Après leur avoir conseillé la patience, unique remède convenable dans un tel malheur, il leur recommanda ses enfans, ne voulut rien emporter dans son exil, et partit accompagné d'un petit nombre des cliens, qui le suivirent jusqu'aux portes de la ville.

Il ne dit à personne le lieu qu'il choisissait pour sa retraite. La colère et le désir

*An de Rome 263. — Avant Jésus-Christ 489.

de la vengeance le conduisirent à Antium, chez les Volsques. Ces peuples puissans, vaincus par les Romains, gardaient dans leur âme de profonds ressentimens. Chaque jour augmentait leur jalousie et leur animosité, et Coriolan concevait l'espoir coupable de les entraîner facilement à la guerre pour venger leurs communes injures.

Il demanda l'hospitalité à l'homme le plus distingué de ce pays par sa naissance, sa richesse et ses exploits. Il se nommait Attius Tullus. La haine qu'ils ressentaient tous deux contre Rome fut le lien de leur amitié.

Tullus était impatient de profiter des dissensions qui agitaient la république, et de l'incapacité des chefs qui la gouvernaient. Coriolan lui conseilla de différer l'exécution de ses desseins pour en assurer le succès, de réparer les pertes que son pays avait éprouvées par la guerre et par la peste; d'augmenter, de discipliner l'armée, et surtout de se conduire avec assez d'adresse pour faire rompre le traité par les Romains; car, dans cet ancien temps, on combattait avec incertitude et faiblesse

lorsqu'on croyait avoir contre soi la justice et les dieux.

Peu de temps après on célébra des jeux publics à Rome. Tullus y envoya toute la jeunesse volsque; et comme on trouvait difficilement des logemens dans les maisons particulières pour un si grand nombre d'étrangers, la plupart se retirèrent dans les temples et dans les lieux publics.

Un Romain, suborné par Tullus, vint avertir les consuls que les Volsques avaient formé le projet de les attaquer à l'improviste et de mettre le feu à la ville. Sur ce rapport, trop légèrement accueilli, le sénat convoqué ordonna aux Volsques, sous peine de la vie, de partir à l'instant de Rome.

Tullus, sorti le premier, attend sur la route ses concitoyens, les harangue et les enflamma du désir de se venger d'un affront aussi sanglant.

De retour à Antium, cette jeunesse irritée communique à tout le peuple sa fureur; les Volsques s'assemblent, déclarent la guerre aux Romains pour avoir enfreint le traité, et confèrent le commandement de l'armée à Tullus et à Coriolan.

Celui-ci, à la tête d'une troupe d'élite, entra sans perdre de temps sur le territoire de Rome, qu'il ravagea, en prenant la précaution perfide d'épargner les terres des patriciens, afin d'augmenter dans la ville la méfiance et la discorde.

Bientôt Coriolan, commandant une des deux armées levées par les Volsques, s'empara de la ville de Circé, colonie romaine, et se jeta sur les terres des Latins, dans l'espoir d'éloigner les Romains de leurs murs et de leur livrer bataille; mais Rome, trop divisée, n'était pas prête à combattre.

L'année suivante, sous le consulat de Spurius Nautius et de Sextus Furius, Coriolan s'avança jusqu'à deux lieues de Rome. La terreur régnait dans la ville; le peuple, naguère si orgueilleux, demandait bassement qu'on implorât la clémence du banni. Le sénat, gardant plus de dignité, décréta qu'on ne parlerait de paix que lorsque les Volsques auraient évacué le territoire romain; mais bientôt la multitude soulevée le força de céder à ses craintes.

On envoya donc à Coriolan des ambassadeurs, chargés de lui offrir son rappel et de lui demander la paix. Il répondit avec

hauteur que Rome devait restituer toutes ses conquêtes aux Volsques et leur accorder le droit de cité comme aux Latins, que, si elle refusait ces propositions, il saurait lui prouver que l'exil n'avait fait qu'accroître ses forces et son courage.

Le sénat, dans l'espoir de fléchir son courroux et d'obtenir des conditions plus douces, fit partir pour son camp une nouvelle députation, composée des plus anciens sénateurs, des pontifes et des augures. Coriolan persista durement dans ses refus.

Le péril devenait imminent; le peuple, prompt à punir et lent à combattre, ne fondait plus son espoir sur ses armes. Tout-à-coup les dames romaines, qui connaissaient la piété filiale de Coriolan, seule vertu que la vengeance lui eût laissée, se rassemblent chez sa mère Véturie, et la supplient d'essayer son pouvoir sur le cœur de son fils.

Cette noble Romaine se met à leur tête avec Volumnie, sa belle-fille, et ses deux enfans. Elles sortent de la ville, pénètrent dans le camp ennemi, et se présentent aux regards de Coriolan.

Cet implacable guerrier, insensible aux prières du sénat, aux supplications des con-

suls et des pontifes, aux gémissemens de sa patrie, s'émeut, se trouble à la vue de sa mère, descend en tremblant de son tribunal, et veut se jeter dans ses bras. « Attends, dit-elle, avant que je consente » à t'embrasser, que je sache si je parle à » un fils ou à un ennemi, si je suis ta mère » ou ta captive. Comment, sans frémir, » as-tu pu ravager la terre qui t'a nourri? » Comment, à la vue de Rome, n'as-tu pas » dit : J'attaque les murs sacrés qui ren- » ferment mes pénates, mes dieux, ma » mère, ma femme et mes enfans. Malheu- » reuse! si je n'étais pas mère, Rome ne » serait point assiégée! Si je n'avais pas de » fils, je mourrais indépendante au sein » d'un pays libre! Mais je suis moins à » plaindre que toi ; car j'ai moins long- » temps à souffrir, et tu te donnes plus de » honte que tu ne me causes de malheurs. » Rentre en toi-même, Coriolan, et décide » du sort de tes enfans. Si tu poursuis tes » criminels projets, ils ne peuvent atten- » dre qu'une mort prématurée ou un long » esclavage. »

A ces paroles, que rendaient plus touchantes encore les soupirs et les gémisse-

mens de toutes les dames romaines, le fier Coriolan s'attendrit, l'orgueil cède à la nature; il se jette dans les bras de sa mère, et s'écrie : « Véturie, vous remportez » sur moi une victoire qui me sera fu- » neste. » Il se rendit aux vœux de sa patrie, leva le siége et se retira.

Rome, ainsi délivrée, conclut la paix avec les Volsques. On ne connaît point avec certitude le sort de Coriolan ; quelques historiens disent que Tullus, jaloux de sa renommée, le fit assassiner au milieu d'une émeute populaire. Tite-Live et Fabius Pictor prétendent qu'il vécut long-temps et qu'il mourut dans l'exil. A l'appui de leur opinion, on rapporte de lui ce mot qu'il répétait, dit-on, souvent : « C'est surtout » dans la vieillesse que l'exil est un grand » malheur ! »

Les Volsques et les Romains honorèrent sa mort par leurs regrets. Les dames romaines portèrent son deuil. Il fallait le prendre lorsqu'il arma l'étranger contre sa patrie !

Les Romains, loin d'envier aux femmes la gloire d'avoir sauvé leur pays, immorta-

lisèrent leur dévouement par l'érection d'un temple dédié à la fortune des femmes. On le construisit dans le lieu même où Véturie avait vaincu et désarmé son fils.

Les années suivantes furent signalées par des guerres heureuses contre les Herniques, les Volsques et les Èques. Lorsque la paix les eut terminées, Rome vit lever dans son sein une semence de troubles, que la sagesse du peuple et la modération du sénat cherchèrent d'abord à étouffer, mais qui, se développant dans la suite, devint la cause des grands troubles de la république.

Spurius Cassius et Proculus Virginius étaient consuls *. Le premier, plus audacieux qu'habile, n'avait dû qu'à ses intrigues les honneurs du triomphe qu'on lui avait décernés. Son ambition démesurée aspirait au pouvoir absolu. Cherchant à se rendre populaire, pour y parvenir il proposa au sénat de distribuer au peuple, par portions égales, les terres conquises. Selon l'antique usage, on en vendait une partie, destinée à payer les frais de la guerre; on en réservait une autre pour augmenter

*An de Rome 268.--Avant Jésus-Christ 487.

le revenu public; le reste était donné aux pauvres.

Quelques patriciens avides avaient trouvé le moyen de se faire adjuger à bas prix les portions des terres vendues. Cassius, s'élevant contre cet abus, voulait les leur faire restituer.

Cette loi agraire, proposée au sénat, y répandit l'alarme; le consul Virginius s'opposa à son adoption, et le peuple, loin d'être aveuglé par une basse cupidité, partagea son opinion, jugeant d'ailleurs que la faveur qu'on lui offrait serait illusoire, puisque les Latins, extrêmement nombreux, devaient, d'après le traité d'union, être compris dans ce partage.

Cassius, déjoué par ce refus sans être découragé, eut recours à un autre moyen. Il proposa de faire rembourser aux pauvres, par le trésor, l'argent qu'ils avaient donné pour acheter les blés envoyés par Gélon, roi de Syracuse; mais, loin de gagner par cet avis l'affection du peuple, comme il l'espérait, il éveilla ses soupçons. Ce peuple clairvoyant s'aperçut que Cassius voulait acheter la tyrannie, et prouva par sa résistance qu'il savait préférer la pauvreté à la servitude.

Fort de l'opinion publique, le sénat, adoptant l'avis d'Appius, rejeta les deux projets, et ordonna qu'on nommerait dix magistrats consulaires, sous le nom de décemvirs, chargés de décider quelles seraient les portions de terres qu'on devait vendre, affermer ou distribuer au peuple. Leur réglement devait être soumis à l'approbation des consuls.

L'année d'après, sous le consulat de Servius Cornélius et de Quintus Fabius, Cassius fut accusé de conspiration. On le convainquit d'avoir amassé des armes, d'avoir reçu de l'argent des Herniques, et d'avoir corrompu un grand nombre de citoyens qui l'accompagnaient toujours.

L'adresse de ses réponses, le souvenir de ses services, trois consulats et deux triomphes ne purent le sauver. Il fut condamné à mort et précipité du haut de la roche Tarpéienne.

Cet acte de justice, privant le parti démocratique d'un ferme appui, redoubla l'orgueil des patriciens. Moins sages que le peuple, ils différèrent la nomination des décemvirs et les distributions promises.

Ce manque de foi fit renaître les dissen-

sions entre le sénat et les plébéiens. Plusieurs guerres, entreprises contre les Volsques et les Èques, suspendirent ces débats; car, dans tout pays libre, le danger commun rallie les esprits, et la tranquillité intérieure règne, lorsque la paix extérieure est troublée.

Cependant la nomination des décemvirs se retardant toujours, l'humeur des plébéiens s'accrut; et lorsque les consuls Cæso Fabius et Spurius Furius voulurent les faire marcher de nouveau contre les Volsques et les Èques, ils refusèrent de s'enrôler avant l'adoption de la loi agraire, que le tribun Icilius voulait faire passer.

Appius Claudius tira le sénat d'embarras, en lui conseillant de gagner quelques-uns des tribuns, l'opposition d'un seul suffisant pour arrêter toute résolution : cet adroit avis fut adopté. Quatre tribuns se déclarèrent contre Icilius, et l'on décida qu'il ne serait plus parlé de cette loi jusqu'à la fin de la guerre.

Elle fut heureuse pour Furius, qui remporta de grands avantages : son collègue Fabius, aussi brave, mais plus faible, se vit moins heureux; son armée, indisciplinée,

prit la fuite. Cette défaite et la division des esprits à Rome, réveillèrent les espérances des vieux ennemis de la république. L'Étrurie arma tous ses habitans et même les esclaves.

Les consuls, effrayés par la défection récente de l'armée de Fabius, se renfermaient dans leur camp, et n'osaient combattre avant d'être plus sûrs des dispositions de leurs soldats. Les ennemis s'approchaient jusqu'aux portes du camp, insultaient les Romains, et les traitaient de femmes et de lâches.

Cependant deux passions opposées agitaient les soldats romains. La haine contre les patriciens les disposait à humilier leurs généraux, et la colère contre l'ennemi enflammait leur courage. Ce dernier sentiment l'emporta : ils pressèrent les consuls de combattre.

Ceux-ci, dissimulant leur joie, répondirent qu'il n'était pas encore temps, et qu'ils puniraient ceux qui combattraient sans ordre.

Ce refus, comme ils le prévoyaient, irrita les désirs de l'armée : tous les soldats demandèrent à grands cris la bataille.. « Je

» sais, leur dit Fabius, que les Romains » peuvent vaincre ; mais je doute encore » s'ils le veulent. Je ne donnerai point le » signal qu'ils n'aient tous juré de ne ren» trer à Rome que victorieux. Ils ont trom» pé leur consul, mais ils ne tromperont » jamais les dieux. » Toute l'armée fit le serment et le tint.

Le combat fut long et sanglant ; le consul Manlius, poursuivant l'aile gauche de l'ennemi, se vit enveloppé par les Étrusques. Son lieutenant, Quintus Fabius, tomba percé de coups ; le consul M. Fabius, avec Cæso, son autre frère, charge l'ennemi, dégage les Romains et reçoit les derniers soupirs de son frère. Cependant Manlius blessé ne peut soutenir le courage de sa troupe qui commence à plier ; mais Fabius accourt et la rallie. Manlius, reprenant ses forces et ses armes, se joint à lui, et tous deux font un grand carnage des Étrusques.

Pendant ce temps, un corps ennemi détaché s'était emparé du camp romain. Manlius, informé de cette nouvelle, y revint, les trouva occupés à piller, et les y enferma. Le désespoir accrut leur courage ; ils

se précipitèrent sur les Romains, tuèrent le consul, forcèrent les portes du camp et se firent jour; mais ils retombèrent ensuite dans les mains de Fabius, qui les tailla en pièces.

Jamais Rome n'avait remporté de victoire aussi sanglante et contre des ennemis si nombreux. On décerna le triomphe au consul Fabius; mais il refusa cet honneur, qui lui coûtait la perte de son frère.

Les Volsques et les Véiens continuaient toujours leurs attaques contre la république, et, malgré leurs défaites, ils ravageaient sans cesse le territoire romain. Le sénat, pour mettre un frein à leur brigandage, aurait voulu construire une forteresse et y placer une garnison; mais la république était épuisée d'hommes et d'argent.

Fabius Cæso, prenant alors la parole, demanda la permission de faire, seul avec sa famille, les dépenses de cette construction, et de fournir les guerriers qui devaient la défendre.

Le peuple, enthousiasmé de cette offre généreuse, dit que, s'il existait à Rome deux familles comme celle de Fabius, la nation pourrait se reposer sur elles de sa défense,

et jouir pendant la guerre de la plus profonde paix.

La civique proposition de Cæso fut acceptée. Le lendemain, on vit le consul avec trois cent six soldats, tous de sa famille, tous patriciens, tous dignes de commander une armée, sortir de Rome et marcher contre Véies, suivis d'une troupe nombreuse d'amis et de cliens. Les vœux et les acclamations du peuple accompagnaient leur marche.

Ils ravagèrent le territoire des Véiens, et bâtirent sur une montagne une forteresse imposante. Cet exemple de patriotisme, enflammant les citoyens, favorisa les armes du consul Émilius, qui battit complètement les Èques et les Volsques; mais on lui refusa le triomphe, pour avoir accordé une paix trop avantageuse à l'ennemi.

Les peuples voisins de Rome, non moins belliqueux que les Romains, rompaient les traités aussi promptement qu'ils les avaient conclus. Les victoires ne donnaient que de la gloire et du butin, les forces restaient à peu près égales, et les traités de paix n'étaient que de courtes trèves.

Rome éprouva quelques revers sous le

consulat de Servilius. Furius le vengea des Èques; quelque temps après, les Étrusques tendirent un piége à la vaillante famille des Fabius; ils dispersèrent un grand nombre de bestiaux dans les campagnes voisines de leur forteresse, et y placèrent une embuscade. La garnison, sortant du fort pour s'emparer de ces troupeaux, se trouve tout-à-coup environnée par l'armée étrusque. Les braves Fabius se forment en coin, se défendent avec un courage héroïque, percent la foule qui les entourait, et parviennent jusqu'à leur montagne; mais là ils trouvent une armée de Véiens qui les attendait et qui les accable de traits.

Les trois cents héros, aussi intrépides que les Spartiates des Thermopyles, combattent les deux armées avec le courage du désespoir, préférant la mort à la captivité. Aucun ne voulut se rendre ; ils périrent tous.

Tite-Live prétend qu'il ne resta de cette famille qu'un enfant nommé Quintus Fabius Vibulanus, souche de l'illustre famille des Fabius, qui opposa dans la suite au grand Annibal un rival digne de lui. Rome

mit au nombre des jours *nefasti* le jour de leur mort.

Ce désastre fut suivi par une grande défaite des Romains. Les Étrusques battirent complètement le consul Ménénius, et s'avancèrent jusqu'aux portes de Rome. L'autre consul, Horatius, accourut et délivra la ville ; mais il ne put empêcher les ennemis de se fortifier dans le Janicule, d'où ils sortaient pour ravager le territoire romain, comme le leur avait été dévasté par les Fabius.

L'année suivante, ils battirent encore Servilius, qui s'avança contre eux avec plus d'ardeur que de prudence. Son collègue Virginius le sauva du péril où il s'était engagé. Les tribuns du peuple citèrent Servilius en jugement. Il se défendit avec modestie, mais avec fermeté. Loin de s'abaisser à la prière, il reprocha au peuple son inconstance, son injustice, et aux tribuns l'abus qu'ils faisaient de leur autorité. Dans ces anciens temps, on connaissait plus l'émulation que la rivalité. Virginius plaida la cause de son collègue, et le fit absoudre.

Ce mélange de revers et de succès, éprouvé par les Romains dans le premier âge de

leur république, était une sorte d'éducation que la fortune leur donnait pour les aguerrir, pour les fortifier et pour les préparer à la conquête du monde. Si ces premiers obstacles n'avaient point arrêté leur grandeur naissante, ils se seraient probablement amollis par des triomphes faciles. Leur puissance colossale fut le fruit des efforts laborieux de leur jeunesse.

Le consul Valérius dédommagea Rome des défaites de Servilius. Il triompha des Sabins et des Étrusques ; il accorda aux Véiens, après les avoir battus, une trêve de quarante ans.

Les troubles reparurent à Rome avec la paix; on demanda vivement la loi agraire et la nomination des décemvirs. Le tribun Génutius excitait le peuple, et voulait mettre en accusation les consuls de l'année précédente. Ceux-ci représentèrent alors au sénat que si l'on souffrait cette indignité, ils ne voyaient pas pourquoi on élirait des consuls, qui ne seraient destinés qu'à devenir les esclaves des tribuns.

Le jour de l'assignation arrivé, le peuple en foule attendait Génutius; il ne se présente point, l'impatience redouble : tout-à-coup

on apprend qu'il a été trouvé mort dans son lit. A cette nouvelle, la joie du sénat éclate, et la frayeur saisit les tribuns.

Dans ce même moment, un officier plébéien, nommé Voléron, et distingué par sa vaillance et par sa force prodigieuse, est arrêté par les consuls, parce qu'il refusait d'obéir à leurs ordres et de s'enrôler comme simple soldat. L'un des consuls commande qu'on le frappe de verges. « J'en » appelle au peuple, s'écrie Voléron, et » non pas aux tribuns, qui aiment mieux » voir tranquillement un citoyen battu de » verges à leurs yeux que de s'exposer à se » faire tuer dans leur maison. » En prononçant ces mots, il renverse par terre les licteurs, et se jette au milieu de la foule, qui prend sa défense. On brise les faisceaux des licteurs ; les consuls sont chassés de la place publique et poursuivis jusqu'aux portes du sénat.

Des deux côtés la querelle s'échauffe ; la cause de Voléron devient celle du peuple ; cette affaire privée fait oublier toutes les affaires publiques ; on ne s'occupe plus même de la loi agraire ; et le peuple, obtenant, après de longues disputes, la liberté

de Voléron, crut avoir pleinement triomphé du sénat.

L'année suivante, Voléron fut élu tribun. Voulant abaisser les patriciens, il proposa au peuple une loi pour faire élire ses magistrats par les tribus, qui se rassembleraient sans prendre d'auspices et sans attendre les ordres du sénat. L'élection des tribuns se faisait jusque-là par les curies, qui exigeaient ces formalités.

Le sénat, pour parer ce coup, mit dans ses intérêts deux tribuns, dont l'opposition prolongea la contestation sans la terminer.

Une peste terrible qui se répandit dans Rome, calma le feu de ces dissensions; mais, sous le consulat d'Appius Claudius et de Titus Quintus, Voléron, élu de nouveau au tribunat, redoubla d'activité pour faire adopter sa loi.

Appius, irrité, conseillait au sénat des moyens violens; Titus penchait pour la douceur, et la modération de son caractère commençait à calmer l'ardeur du peuple; lorsque, tout-à-coup, Appius, se laissant emporter par la fougue de ses passions, prononça un discours si insultant contre le peuple et contre ses magistrats, qu'il

porta au plus haut degré la fureur populaire.

L'assemblée du peuple annonçait la sédition; tous voulaient se venger; mais, dans ce tumulte, aucun avis ne pouvait prévaloir, ni réunir les suffrages.

Tout-à-coup le tribun Lætorius s'écrie: « A demain, citoyens; j'agis mieux que je » ne parle : demain je périrai ou je ferai » passer la loi, et je vengerai vos injures. »

Le jour suivant, une grande foule l'entoure: il ordonne de faire sortir de l'assemblée quelques jeunes patriciens, et de les arrêter. Le consul Appius s'y oppose; le tribun commande qu'on se saisisse du consul lui-même: le consul veut que les licteurs s'emparent du tribun; tout le peuple se déclare pour son magistrat, et les patriciens pour leur chef.

On était au moment de décider la querelle par un combat, lorsque Titus Quintius monte à la tribune, invite son collègue à se retirer, et calme peu à peu par la sagesse de son éloquence le courroux du peuple. Il lui représente tous les malheurs des troubles civils, la nécessité de l'union entre les ordres de l'État, l'obligation imposée à chacun d'eux de soutenir leurs droits par la

raison et non par la violence. Il assure les plébéiens qu'ils obtiendront tout du sénat, pourvu qu'ils respectent sa dignité, et il propose enfin au peuple de soumettre à l'approbation de ce corps la loi qu'il désire.

On se range unanimement à son avis; le sénat se rassemble, et, malgré la vive résistance d'Appius, la loi est adoptée et publiée du consentement des deux ordres.

Cette affaire terminée, on s'occupa de la guerre que les Volsques et les Èques venaient de renouveler. Appius, dur et inflexible à l'armée comme au sénat, était haï dans les camps, comme à la ville : les soldats se plaisaient à irriter sa violence et à contrarier ses volontés. S'il voulait presser leur marche, ils s'arrêtaient; s'il leur ordonnait de se ralentir, ils précipitaient leurs pas; enfin l'armée porta la haine jusqu'à prendre la fuite devant l'ennemi, pour faire battre le consul, et elle ne consentit à livrer bataille que pour défendre son camp.

Appius voulut sévir; on méprisa ses ordres : découragé par cette indiscipline, il ordonna la retraite; l'ennemi attaqua son arrière-garde et la mit en déroute. Rentré sur le territoire romain, le consul

fit battre de verges et décapiter les centurions, et il condamna toute l'armée à être décimée. Ainsi la mort en frappa une partie, et la terreur tout le reste.

L'autre consul, aussi aimé des troupes que son collègue en était haï, porta l'effroi chez les Èques et ravagea leur pays. Les soldats, de retour à Rome, disaient que le sénat pouvait juger par ces événemens combien il importait de donner aux armées un père et non un tyran.

Sous le consulat de Lucius Valérius et de Tibérinus Émilius, les tribuns renouvelèrent la demande de la loi agraire. Émilius parla en faveur de la loi; Appius s'y opposa avec sa violence accoutumée, déclamant contre le tribunat et déclarant que la république était perdue si on ne l'abolissait.

Les tribuns profitèrent de son imprudence, le citèrent et l'accusèrent devant le peuple. Jamais cause n'avait plus effrayé les patriciens et animé les plébéiens.

Le fier Appius rejette tous les conseils de la sagesse. Il paraît dans l'assemblée populaire avec le même orgueil qu'au sénat. Loin d'employer la prière, il se livre aux reproches: ce n'est point un coupable qui

se défend, c'est un consul qui commande; et, loin de plaider comme un accusé, il tonne comme un accusateur.

L'audace plaît toujours, même celle d'un ennemi. L'intrépide témérité d'Appius saisit le peuple de crainte et d'étonnement, et les tribuns, voyant la colère publique suspendue par une sorte d'admiration, remettent la cause à un autre jour. Dans l'intervalle, Appius mourut, et le peuple permit à son fils de prononcer devant lui son éloge.

Pendant l'espace de huit années, les Romains renouvelèrent, sans événemens décisifs, leurs guerres accoutumées contre les États voisins. La division des deux ordres de l'État durait toujours; enfin le peuple irrité refusa de procéder à l'élection des consuls, de sorte que Titus Quintius et Quintus Servilius ne furent élus que par les patriciens et par leurs cliens *. Ils n'en commandèrent pas moins les armées avec succès, et prirent même sur les Volsques la ville d'Antium.

Peu de temps après, les consuls Tibéri-

* An de Rome 286. — Avant Jésus-Christ 466.

nus Émilius et Quintus Fabius, le seul descendant des Fabius, firent accorder par le sénat au peuple les terres prises sur les Antiates; et comme peu de citoyens, même des plus pauvres, voulurent s'y établir, on y plaça des Latins et des Herniques. A cette époque, le dénombrement produisit cent vingt-quatre mille deux cent quatorze citoyens en état de porter les armes.

La guerre contre les peuples voisins occupait Rome chaque année. Les plus fâcheux revers ne détruisaient pas les États, et les victoires les plus éclatantes augmentaient peu leur territoire. Le consul Spurius Furius s'étant avancé imprudemment dans le pays des Èques, se trouva tout-à-coup entouré par l'ennemi et enfermé dans son camp. Le danger qu'il courait décida le sénat à prendre une mesure, qui fut depuis employée dans les grands périls. Il rendit un décret qui chargeait les consuls de préserver la république de *tout détriment*. Cette formule leur donnait un pouvoir presque égal à celui de la dictature.

En vertu de ce décret, le consul C. Posthumius leva et organisa l'armée comme il

le voulut, marcha au secours de son collègue, le dégagea et défit complètement les ennemis.

Deux ans après, Rome fut ravagée par la peste. Ce fléau immola tant de victimes, que les chariots ne suffisaient pas pour les transporter; on les jetait en foule dans le Tibre.

Les Volsques voulaient profiter de ce désastre pour attaquer les Romains; mais ceux-ci les battirent et les forcèrent à demander la paix.

Dans ce temps les consuls, qui avaient hérité des attributions de la royauté, jugeaient arbitrairement. Il existait un très petit nombre de lois, dont les patriciens conservaient seuls la connaissance. Un peuple, dans son enfance, peut se laisser ainsi gouverner; sa morale supplée au défaut de législation; mais, dès qu'il s'éclaire sur ses droits, tout pouvoir arbitraire lui devient insupportable; il veut dépendre des lois et non des hommes, exige la justice et réclame une part dans son administration.

Le tribun Térentillus Arsa fut le premier qui engagea le peuple à s'affranchir

de ce reste de servitude. Il proposa de nommer des commissaires, qui seraient chargés de rédiger un code de lois, afin de donner des bornes légitimes à l'autorité consulaire.

Fabius se plaignit vivement de cette innovation, et prétendit que jamais on n'avait proposé une loi importante dans l'absence des consuls.

Plusieurs tribuns partagèrent son avis, et l'affaire fut ajournée.

Quelque temps après on renouvela vivement cette demande : le sénat s'opposait constamment à une mesure si contraire à ses droits ; il soutenait qu'aucune loi ne pouvait être faite sans sa participation. Un jeune patricien, Cæso Quintius, fils de celui qu'on nomma depuis Cincinnatus, s'emporta, dans la chaleur de la discussion, jusqu'au point d'injurier le tribunat et tout l'ordre des plébéiens. Il fut cité en jugement par le peuple et condamné à l'exil, malgré les larmes et les supplications de son père, que ce malheur affligea sans l'aigrir, et qui ne s'en montra pas moins ardent à défendre la gloire et l'indépendance de ce peuple sévère.

La punition de Cæso et la modération du sénat rétablirent momentanément la paix dans la ville. Les tribuns, dont la puissance augmentait dans le temps des dissensions, voyaient avec peine le retour de la tranquillité. Pour la troubler, ils fabriquèrent des lettres, avec le dessein d'inquiéter le peuple, de rendre plusieurs patriciens suspects et de les accuser.

Mais au moment même où l'on s'occupait de cette fausse conspiration, il s'en formait une véritable. Herdonius, Sabin de naissance, riche, dévoré d'ambition, espérant profiter des querelles du peuple et du sénat, se composa un parti de bannis et d'esclaves, dont le nombre montait à près de cinq mille hommes. Il trouva le moyen de les rassembler et de les armer si secrètement, que les consuls n'en eurent aucune connaissance.

Tout-à-coup, au milieu de la nuit, marchant à leur tête, il s'empare du Capitole, et répand dans toute la ville des proclamations, qui invitaient les esclaves à se réunir près de lui, voulant, disait-il, qu'on ne connût plus à Rome de servitude ni d'exil.

Les consuls, instruits de cet événement, ordonnent au peuple de s'armer; mais les tribuns, aveuglés par la haine, empêchent les citoyens d'obéir, et leur disent que cette prétendue conjuration n'est qu'un artifice du sénat.

Le consul Publius Valérius, indigné de cette imposture, atteste les dieux, représente l'imminence du péril, conjure le peuple de combattre ces vils esclaves qui veulent devenir ses maîtres. « Sénateurs, » consuls, plébéiens, dit-il, nous devons » tous marcher : toi, Romulus, conduis-» nous encore contre un Sabin; je te sui-» vrai aussi rapidement qu'un mortel peut » suivre un dieu. Citoyens, prenez vos » armes, je vous l'ordonne : si les tribuns » s'opposent à mes ordres, j'oserai contre » eux ce que mon aïeul osa contre les » rois. »

Le peuple hésitait encore; les sénateurs, se répandant au milieu de la multitude, la pressent, l'exhortent, l'éclairent et l'entraînent enfin sur les pas de Valérius. Au même instant, on voit arriver dans la ville des troupes étrangères; c'étaient des Tusculans. La surprise redouble l'effroi; on croit

voir des ennemis nouveaux : heureusement on ne trouve en eux que des amis fidèles. On marche précipitamment, on attaque le Capitole. Dès le commencement du combat, Valérius est tué : Volumnius, personnage consulaire, voulant prévenir le désordre que la mort du chef pouvait produire, fait couvrir son corps. Les troupes renversent les rebelles, en font un grand carnage, et, malgré leur opiniâtre résistance, reprennent, au bout de trois jours, la place qu'ils défendaient.

Herdonius périt dans la mêlée ; tous ses complices furent punis ; on décapita les hommes libres, on crucifia les esclaves, et la mémoire du consul fut honorée par de magnifiques funérailles.

Les tribuns continuaient cependant à agiter le peuple. Pour les humilier, le consul Claudius se fit élire un collègue par la classe des riches, sans appeler les autres centuries, l'unanimité des suffrages de la première rendant les autres inutiles. Ce nouveau consul fut Quintius Cincinnatus. La députation que lui envoyait le sénat, le trouva dans son champ, en chemise, couvert d'un simple bonnet de laine, et con-

duisant sa charrue. A la vue du cortège, il arrête ses bœufs; les licteurs baissent devant lui leurs faisceaux; on le revêt de la pourpre consulaire, et les députés l'invitent à se rendre à Rome. Il obéit, charge sa femme des soins de son ménage, part tristement et dit, en répandant des larmes : « Mon pauvre champ ne sera donc point » ensemencé cette année! »

Il arrive au sénat, remplit les formes accoutumées, et, sans perdre de temps, convoque le peuple. Lorsqu'il le vit rassemblé, dédaignant de ménager aucun parti, il reprocha vivement au sénat sa mollesse et son orgueil, aux tribuns leur audace, au peuple sa licence.

« Votre tribun Virginius, dit-il, est aussi » coupable à mes yeux que le rebelle Her- » donius. La désobéissance de ce magistrat » factieux nous a fait douter quelque temps » si les consuls pourraient délivrer Rome, » ou si elle ne devrait son salut qu'à des » étrangers et au général des Tusculans. On » se flatte aujourd'hui d'arracher une loi » nouvelle au sénat; il n'en sera rien; je » périrai plutôt que d'y consentir. Nous » avons résolu de faire la guerre aux Vols-

» ques et aux Èques; sacrifiez vos intérêts
» privés à la patrie; elle vous appelle,
» obéissez! »

La vigueur du consul ranima le courage du sénat et étonna le peuple. Les tribuns seuls osèrent le braver, et dire qu'ils ne lui permettraient pas de faire des levées.

« Je n'en ai pas besoin, reprit Quintius;
» les citoyens ont prêté serment pour mar-
» cher au Capitole : en vertu de ce serment,
» dont les consuls ne les ont pas déliés,
» nous vous ordonnons à tous de vous trou-
» ver demain en armes au lac Régille. Pre-
» nez avec vous beaucoup de provisions;
» car mon dessein est de vous faire camper
» tout l'hiver. »

Les tribuns, effrayés de cette fermeté, se rendirent au sénat, accompagnés d'un grand nombre de citoyens, et implorèrent sa bienveillance. On exigea qu'ils se soumissent; ils le firent, et le sénat rendit un décret portant que les tribuns ne proposeraient point de loi cette année, et que l'armée ne sortirait pas de la ville.

Cincinnatus, aussi sage en administration que sévère dans le commandement, se concilia non-seulement l'estime, mais l'a-

mour du peuple, par son assiduité, sa douceur et son impartialité. Il trouva le moyen, par sa justice, d'apaiser les partis et de rétablir la concorde entre le peuple et les grands.

Lorsque le temps de sa magistrature fut expiré, le sénat, plein de confiance dans son habileté, voulut qu'il continuât de remplir ses fonctions : il refusa cette proposition, et, parlant plus vivement encore aux sénateurs qu'au peuple, il leur reprocha de violer les lois, qu'ils devaient faire respecter. Après avoir ainsi rempli glorieusement tous ses devoirs, il retourna tranquillement à sa charrue.

La paix et la fortune de Rome semblèrent en sortir avec lui. La discorde éclata de nouveau ; les Èques, les Volsques et les Sabins en profitèrent pour attaquer les Romains. Ils battirent le consul Minutius, et entourèrent son camp de retranchemens.

Le sénat crut alors nécessaire d'élire un dictateur. Le consul Nautius nomma Cincinnatus, qu'on vint encore enlever à sa charrue. Arrivé à Rome, il harangue le peuple consterné, relève son courage, ranime ses espérances, nomme maître de la

cavalerie L. Tarquitius, fait fermer les boutiques (signal d'un grand péril), et ordonne à tous les citoyens en état de porter les armes de se trouver le soir tout armés dans le Champ de Mars, avec du pain cuit pour cinq jours, et d'y porter chacun douze pieux.

On obéit, on se rassemble, on marche toute la nuit. L'armée, arrivée sans bruit près des ennemis, entoure leur camp. Chacun, suivant l'ordre du dictateur, creuse devant lui un fossé, plante des palissades et jette de grands cris.

Le consul Minutius, que les ennemis tenaient assiégé, entend les cris des Romains, et fait une vive sortie contre les Èques. Pendant ce combat, le dictateur, dont les retranchemens venaient d'être achevés, se précipite sur les ennemis. Les Èques, enfermés et battus de tous les côtés, jettent leurs armes, se rendent et consentent à passer sous le joug, c'est-à-dire entre deux javelines plantées en terre et surmontées d'une troisième.

Après avoir subi cette honte, ils livrèrent au dictateur leur général Gracchus et leurs autres chefs enchaînés.

Le dictateur, rassemblant ensuite l'armée de Minutius, monta sur son tribunal, et, regardant les soldats d'un œil sévère : « Romains, dit-il, vous vous êtes laissé » vaincre, vous ne partagerez pas les dé» pouilles de l'ennemi; et vous, Minutius, » je vous déclare que vous n'êtes plus con» sul ni général. Vous servirez comme lieu» tenant jusqu'à ce que vous ayez appris » à commander. »

Cincinnatus ramena ses troupes à Rome; il y entra en triomphe, précédé des drapeaux ennemis, de leurs chefs captifs, et suivi de son armée chargée de butin. Les soldats chantaient sa gloire, et trouvaient devant toutes les maisons des tables que le peuple avait préparées pour eux.

Le dictateur, ayant découvert dans ce même temps des preuves de la calomnie dont son fils s'était vu la victime, fit condamner l'accusateur et rappeler l'exilé.

Sa dictature devait durer six mois; il l'abdiqua au bout de seize jours. Le sénat lui avait offert une partie des terres conquises; il la refusa, plus glorieux de sa pauvreté qu'un avare ne l'est de son trésor.

Quelque temps après, les peuples vain-

cus ayant encore fait une irruption sur les terres romaines, les tribuns recommencèrent leurs intrigues pour empêcher le peuple de s'armer. Cincinnatus, revenant à Rome, proposa aux patriciens de prendre seuls les armes avec leurs cliens. On adopta son avis. La vue de cette troupe respectable de consuls, de sénateurs, de généraux et d'officiers qui se dévouaient seuls à la défense de la patrie, émut vivement le peuple : les tribuns, prévoyant alors qu'ils seraient forcés de céder, promirent de ne point s'opposer aux ordres des consuls, pourvu qu'on permît au peuple d'augmenter le nombre des tribuns et de le porter à dix.

Appius Claudius s'opposait à cette demande, Cincinnatus la fit accueillir; le peuple s'arma, et la guerre se termina avec avantage.

Bientôt après, les troubles recommencèrent au sujet de la loi agraire. Ce qui anima le plus les plébéiens dans cette circonstance, fut le discours d'un guerrier sexagénaire et d'une haute taille. On le nommait Siccius Dentatus. « J'ai, dit-il, » servi quarante années; je suis officier

» depuis trente ans; j'ai vu cent vingt
» batailles; j'ai reçu quarante-cinq bles-
» sures, entre autres douze dans le com-
» bat livré contre Herdonius; on m'a dé-
» cerné quatorze fois la couronne civique
» pour avoir sauvé la vie de mes compa-
» triotes, et trois fois la couronne mu-
» rale, comme étant le premier monté à
» l'assaut. J'en possède huit autres, que
» les généraux m'ont données, lorsque j'ai
» repris sur les ennemis les enseignes de
» nos légions. J'ai conquis quatre-vingt-
» trois colliers, soixante bracelets d'or,
» dix-huit piques, vingt-cinq harnais. Ce
» sont là les trophées qui attestent mon
» courage; cependant, pour prix de mes
» cicatrices et de mon sang, qui ont valu
» à Rome tant de terres enlevées à dix
» peuples ennemis, je ne possède pas un
» demi-arpent de terre; et votre sort,
» mes braves compagnons d'armes, est
» semblable au mien. Tous ces champs
» fertiles, fruits de notre courage, res-
» tent dans les mains de ces fiers patriciens,
» qui n'ont d'autre mérite que leur no-
» blesse. Ne souffrez pas qu'on abuse plus
» long-temps de votre patience, et prou-

» vez enfin que vous savez récompenser
» ceux qui se sacrifient pour vous. »

La multitude, échauffée par ces paroles, demandait à grands cris la restitution des terres usurpées et un nouveau partage des terres conquises.

Le sénat ne s'aveuglait pas sur la justice de ces plaintes; mais il trouvait une grande difficulté à réparer des abus si anciens, à distinguer les héritages des acquisitions et les achats légitimes des usurpations.

Cette grande discussion n'empêcha point les Romains de prendre encore les armes, selon leur coutume, et de vaincre les Èques. L'ardent orateur Siccius se conduisit faiblement dans cette guerre, et fit croire au peuple que les consuls Romilius et Véturius l'avaient exposé sans nécessité, dans l'intention de le faire périr.

L'année suivante, étant parvenu au tribunat, il cita en jugement ces mêmes consuls, et les fit condamner à l'amende. Les nouveaux tribuns, soutenus par les vœux du peuple, pressèrent vivement le sénat de mettre fin au régime arbitraire qui opprimait les citoyens, et de substituer enfin la justice des lois aux caprices

des consuls. Le sénat ne crut pas pouvoir résister plus long-temps à l'opinion publique.

Sous le consulat de Spurius Tarpéius et de A. Altérius, il ordonna que des ambassadeurs se rendraient à Athènes, étudieraient les lois de cette contrée, rapporteraient celles qui leur paraîtraient les plus convenables à la république, et qu'ensuite on délibérerait sur la nomination des législateurs, ainsi que sur la durée et l'étendue de leurs pouvoirs.

Les députés nommés furent Spurius Posthumius, Servius Sulpicius et A. Manlius, tous consulaires *. Ils partirent sur trois galères magnifiques. Leur absence dura deux ans. Après leur retour, le consul Ménénius feignit d'être malade, dans l'espoir de différer la délibération qui devait amener de si grands changemens : mais le peuple, échauffé par les tribuns, hâta les comices, et choisit pour consuls Appius Claudius et Titus Génutius.

Le sénat, ne pouvant plus retarder l'effet de ses promesses, décida que dix ma-

* An de Rome 300. — Avant Jésus-Christ 452.

gistrats, pris parmi les sénateurs, seraient chargés de rédiger le nouveau code; que leurs fonctions dureraient un an; que, pendant ce temps, le consulat, le tribunat, ainsi que toutes les autres magistratures, seraient abrogés, que les décemvirs connaîtraient de toutes les affaires, et jugeraient sans appel toutes les causes. Ce décret, fruit de la haine des patriciens contre les tribuns, fut adopté avec joie par les plébéiens, parce qu'il détruisait l'autorité des consuls; ainsi la jalousie des deux ordres donna naissance à une institution qui pouvait renverser la liberté de Rome et changer son gouvernement mixte en olygarchie.

Les consuls, donnant l'exemple de l'obéissance à la loi, abdiquèrent les premiers; et les curies élurent pour décemvirs Appius Claudius, Titus Génutius, P. Cestius, Spurius Posthumius, Servius Sulpicius, A. Manlius, L. Romilius, C. Julius, L. Véturius et P. Horatius.

CHAPITRE V.

DÉCEMVIRS; MORT DE VIRGINIE; RÉVOLTE DU PEUPLE ET DE L'ARMÉE; DÉMISSION ET PUNITION DES DÉCEMVIRS; CRÉATION DES TRIBUNS MILITAIRES.

Il était sage et nécessaire de substituer la règle à l'arbitraire et un code aux caprices des consuls; mais la rédaction des lois exige une méditation profonde et une grande impartialité. Le législateur, uniquement occupé de l'intérêt public, ne doit en être distrait par aucun soin, par aucun intérêt privé. Rome commit donc une grande faute en confiant le gouvernement aux décemvirs, qu'elle chargeait de la rédaction de ses lois. C'était à la fois leur enlever le temps nécessaire pour un si grand travail, et opposer dans leur esprit l'ambition au civisme et l'intérêt à la raison. Mais les passions ont un flambeau qui aveugle au lieu d'éclairer.

Conduit par elles, le sénat, en abrogeant toutes les magistratures, détruisait le tribunat, qu'il ne pouvait souffrir; et le peuple

renversait le consulat, objet de sa jalousie.

Les sénateurs croyaient augmenter leur autorité en remettant la puissance aux mains de dix patriciens : ils ne voyaient pas que ces dix hommes, une fois nommés, cessaient de faire corps avec le sénat, et qu'ils auraient des intérêts opposés aux siens.

Conformément à la loi rendue, tous les magistrats sortirent de charge, et les décemvirs les remplacèrent. Ces nouveaux chefs de la république portaient, tous, les ornemens consulaires. Celui qui les présidait, se faisait seul précéder par des licteurs portant des faisceaux; les licteurs des autres n'étaient point armés. Son autorité ne durait qu'un jour; il convoquait le sénat, proposait les décrets et les faisait exécuter. Le tribunal des décemvirs s'assemblait tous les matins; on y jugeait les procès des particuliers et les contestations extérieures.

Pendant tout le cours de cette première année, les décemvirs, protecteurs des faibles, appuis des pauvres, sages dans leur administration, justes dans leurs arrêts, montrèrent tant de vertus, de modération et d'équité, que l'ordre le plus parfait régna

dans la ville. On n'y voyait plus de brigues, de dissensions ni d'intrigues, et le peuple, jouissant à la fois du repos et de la liberté, disait que sous un tel gouvernement on ne pouvait regretter ni les consuls ni les tribuns.

Appius trouva, plus que tous les autres, le moyen de s'attirer l'estime et la confiance publiques. Cet homme, qu'on avait vu si violent, se montrait doux, humain, affable. Ce fier ennemi des plébéiens ne s'occupait que des besoins du peuple, saluait les plus pauvres citoyens, les appelait par leur nom et s'entretenait familièrement avec eux. La plus grande union régnait entre les décemvirs; ils travaillèrent de concert toute l'année, sous l'influence d'Appius, à rédiger le nouveau code, dans lequel ils placèrent ce qu'ils trouvèrent de plus sage dans les ordonnances des rois et dans les lois de la Grèce. Ils firent traduire ces lois grecques par un banni d'Éphèse, nommé Hermodore. Pour prix de son travail, on lui érigea à Rome une statue.

Le code étant achevé, on le grava sur dix tables d'airain, que les décemvirs présentèrent au peuple pour les soumettre à son

examen. Appius exhorta tous les citoyens à en méditer, à en discuter toutes les dispositions, et à communiquer ensuite aux décemvirs leurs observations, afin que le peuple romain pût avoir des lois, non pas seulement consenties, mais dictées par lui-même.

Les législateurs profitèrent ainsi des réflexions des hommes les plus éclairés de la république; et, après avoir modifié ces lois sur leur avis, on les fit d'abord adopter par le sénat, ensuite par le peuple assemblé en centuries et en présence des pontifes et des augures.

Ce code, si solennellement ratifié, fut de nouveau gravé sur des tables d'airain, qu'on plaça sur une colonne élevée au milieu de la place publique.

Ces tables, dit Tite-Live, dominant ainsi la foule immense des lois qui les ont suivies, sont encore aujourd'hui la source de tout droit public et privé. Le plus savant et le plus éloquent des Romains, Cicéron, fait de ces lois un éloge magnifique.

Un an s'était écoulé depuis la nomination des décemvirs; leur pouvoir expirait; on délibéra dans le sénat sur la forme de gou-

vernement qu'on devait donner à la république; car les tables nouvelles étaient un code de lois et non une constitution. Quelques sénateurs, ayant fait remarquer que le code était encore incomplet, qu'on devait y ajouter deux tables et perfectionner cet ouvrage, le sénat crut qu'il serait utile de continuer encore pour un an cette magistrature suprême, dont tous les ordres de l'État avaient également paru satisfaits. Il ordonna donc qu'on nommerait de nouveaux décemvirs, et le peuple confirma avec joie cette décision.

Les comices se rassemblèrent pour l'élection: on vit alors les sénateurs les plus distingués briguer avec ardeur le choix du peuple. Le plus ambitieux de tous, Appius, cachant ses vues sous un feint désir de repos, parut s'éloigner de son but pour y être plus rapidement porté. Plus il affecta d'indifférence, plus la multitude montra d'empressement à le forcer de se mettre sur les rangs. Cédant enfin, il se mêle avec le peuple; se promène familièrement sur la place avec les plus fougueux plébéiens, les Duillius, les Icilius, les Siccius. Moins cette popularité était conforme à son caractère,

plus il en chargeait les apparences. Rien ne s'agenouille si bas que l'orgueil qui veut s'élever.

Cette conduite, qui trompait le peuple, éclaira les sénateurs sur l'ambition d'Appius; et, n'osant pas s'opposer directement à ses vues, ils le choisirent pour présider les comices; espérant que, chargé par cet emploi de nommer les aspirans au décemvirat, un reste de pudeur l'empêcherait de s'inscrire lui-même sur la liste. Quelques tribuns factieux avaient seuls, jusque-là, donné de rares exemples d'une si scandaleuse audace, toujours punie par une désapprobation générale.

Ils connaissaient mal le fier Appius. Cet homme arrogant s'inscrivit le premier sur la liste, écarta du concours tous ceux dont il redoutait le talent et le caractère, et fit tomber le choix du peuple sur neuf sénateurs qui lui étaient dévoués. Le deuxième élu après lui fut Quintus Fabius, trois fois consul, homme jusque-là irréprochable, mais séduit par ses intrigues. Les autres, M. Cornélius, M. Servilius, L. Minucius, T. Antonius et Manius Rabuléius, patriciens, n'avaient d'autre mérite qu'une

soumission entière à ses volontés. Cessant enfin ouvertement de ménager le sénat, il proposa et fit élire trois plébéiens : Q. Petilius, Cæso Duellius et Spurius Opius, dont les menées lui avaient valu les suffrages du peuple.

L'élection faite, les nouveaux décemvirs prirent possession de leur charge le jour des ides de mai *.

Arrivé à son but, Appius lève hardiment le masque qui le couvrait; rassemblant ses collègues, il leur fait jurer de partager tous également l'autorité, de n'avoir que rarement recours au sénat et au peuple, de se soutenir mutuellement et de se perpétuer dans leur charge.

Il avait cru sa popularité nécessaire pour parvenir à l'autorité; la terreur lui parut le seul moyen de la conserver. Dès le premier jour, les décemvirs se montrèrent dans la place publique, précédés chacun de douze licteurs armés de haches, annonçant aux citoyens, par ce signe effrayant, qu'ils s'arrogeaient sur eux le droit de vie et de mort.

*An de Rome 304. — Avant Jésus-Christ 448.

Dès lors, ces nouveaux tyrans se rendent inabordables, rejettent les prières, repoussent les plaintes; punissent les murmures, écoutent avec dédain, répondent avec dureté, concertent les jugemens avant d'entendre les plaidoyers, et aggravent les châtimens dont on ose appeler.

Le peuple, s'apercevant qu'il s'est donné des maîtres, implore le sénat, qui, dans ces premiers momens, au lieu de le plaindre, jouit de ses souffrances et de son humiliation.

Les décemvirs corrompent les jeunes patriciens, favorisent leurs vices, et en font des ministres complaisans de leurs caprices. Se livrant sans frein à leurs passions, ils enlèvent aux citoyens leurs richesses, aux femmes leur pudeur; ils font frapper de verges ou périr sous la hache tous ceux qui se permettent la résistance ou la menace. Sous cette tyrannie, l'opulence devient un crime, la plainte une conspiration, la beauté un malheur: la liberté mène à la mort, et la vertu ne se fait entendre que dans les prisons et sur l'échafaud.

Tous les Romains, gémissant de cette servitude, attendaient avec impatience les

ides de mai, qui devaient les délivrer de leurs tyrans. Enfin ce jour arriva; mais Appius et ses collègues, au mépris des coutumes et des lois mêmes qu'ils venaient de publier, rendirent, de leur propre autorité, sans consulter le peuple ni le sénat, un décret, qui les continuait dans leurs charges; et ils ajoutèrent à leurs tables une nouvelle loi, qui défendait expressément tout mariage entre les plébéiens et les patriciens.

Ce peuple romain, déjà vainqueur de tant de nations, tremblait devant dix magistrats, à la vue de cent vingt licteurs. Ces superbes ennemis des rois n'osaient plus défendre la liberté; ils ne voyaient aucune ressource pour le présent, aucun espoir dans l'avenir: Rome n'était plus Rome; elle n'offrait aux regards surpris qu'un lieu de débauches, un théâtre de crimes, un repaire de tyrans qui s'enrichissaient des dépouilles de l'opulence et de la vertu. Les décemvirs partagèrent les fruits de leurs rapines avec leurs nobles satellites, dont ils favorisaient les désordres; protégeant ainsi la licence de quelques-uns, afin d'opprimer la liberté de tous.

La terreur exilait de la ville tous les plé-

béiens qui avaient à conserver quelque honneur et quelque fortune. La plupart des sénateurs s'étaient retirés à la campagne ou dans les villes voisines. Il ne restait à Rome que les coupables amis des décemvirs, et cette tourbe funeste d'hommes, dont l'intérêt est la seule loi, dont l'obscurité fait la sûreté, et dont la servile indifférence grossit toujours le parti dominant.

L'asservissement des Romains inspira aux Èques et aux Sabins un juste mépris. Ils espéraient se venger facilement d'un peuple mécontent, humilié, qui devait plus craindre son gouvernement que ses ennemis.

Leurs troupes ravagèrent le territoire de Rome, et campèrent à six lieues de la ville. Les décemvirs furent saisis d'effroi; car la tyrannie ne s'aperçoit de ses erreurs qu'au moment où elle sent le besoin de l'esprit public qu'elle a détruit. Ils se virent enfin forcés de convoquer le sénat : le peuple disait hautement que c'était une grande obligation qu'on avait aux ennemis. Les sénateurs étant assemblés, le président des décemvirs leur exposa la triste situation de la république et le danger dont une invasion étrangère la menaçait. Lucius Va-

lérius Potitus prit alors précipitamment la parole, sans attendre son tour. En vain Appius voulut lui imposer silence : « Je ne » parle pas pour vous répondre, dit Valé- » rius, un soin plus important m'occupe : » je vous accuse de conspiration contre l'É- » tat; souvenez-vous que je suis sénateur, » et que je m'appelle Valérius; c'est à vous » seul que je m'adresse, Fabius Vibulanus! » Nous vous avons nommé trois fois con- » sul; si vous avez encore ce zèle pour la » république, et ces vertus qui vous ont » valu notre estime et nos suffrages, secon- » dez-moi! levez-vous! et délivrez-nous » de l'insupportable tyrannie de vos col- » lègues; tout le sénat jette les yeux sur » vous, et vous regarde comme son unique » appui. »

Fabius déconcerté hésitait; et, comme on l'avait plutôt entraîné que perverti, il flottait entre ses nouveaux engagemens et ses anciens devoirs. Ses collègues, craignant sa faiblesse, l'entourent et l'empêchent de répondre. L'assemblée devient tumultueuse. M. Horatius Barbatus, descendant du fameux Horace, s'écrie : « On nous parle » de guerre étrangère! est-elle plus dan-

» gereuse que celle qu'on nous fait ici? con-
» naissons-nous des ennemis plus cruels que
» ces dix tyrans, qui ont violé notre loi et
» détruit notre liberté? Ont-ils oublié que
» ce sont des Valérius et des Horaces qui
» ont chassé les rois? ou pensent-ils que
» notre haine ne s'attachait qu'à un vain
» titre? Ils se trompent; ce nom de roi,
» nous le donnons encore à Romulus et à
» Jupiter; nous en décorons encore le pre-
» mier de nos sacrificateurs : ce que nous
» haïssons, c'étaient leur orgueil, leurs vio-
» lences, et l'abus d'une autorité légitime.
» J'en atteste les dieux! ce que nous n'a-
» vons pas supporté de nos rois, nous ne le
» souffrirons pas de quelques citoyens dont
» le pouvoir précaire est expiré, et qui
» n'exercent une autorité illégale qu'au
» détriment de la république. »

Appius, déguisant sa fureur, ne répondit point aux attaques d'Horace et de Valère : feignant de sacrifier tout intérêt privé à l'intérêt public, il ne parla que des dangers de la patrie et de la nécessité de se préparer à la guerre. Mais Appius Claudius, son oncle, dont il demandait d'abord l'avis, espérant le trouver plus favorable, appuya l'opinion

d'Horace, et conjura le décemvir, par les mânes de ses aïeux, de renoncer à la tyrannie et de prendre volontairement un parti auquel on le réduirait bientôt par la force. Enfin il conclut en disant que le sénat, illégalement convoqué, ne devait rendre aucun décret.

Cette opinion semblait entraîner les suffrages, lorsque Cornélius, frère de l'un des décemvirs et gagné par eux, représenta au sénat que l'usage de Rome était de combattre au lieu de discuter, et de suspendre toutes querelles intérieures lorsqu'un ennemi étranger menaçait l'indépendance publique. « Chassons, dit-il, d'abord les Sabins : » sauvons l'existence de Rome avant de dé- » fendre sa liberté ; nous examinerons, » après la campagne, la conduite des dé- » cemvirs, et nous discuterons les opinions » d'Horace et de Valère. »

Dans les grandes crises, la faiblesse penche toujours pour les avis mitoyens : la majorité des sénateurs rendit un décret conforme à l'opinion de Cornélius. Les décemvirs, ayant ainsi obtenu ce qu'ils voulaient, firent promptement des levées, et partirent à la tête de deux armées, les uns contre les

Sabins, et les autres contre les Èques. Appius et Opius restèrent à Rome.

Les légions, ne voulant point faire triompher leurs chefs, qu'elles détestaient, se laissèrent vaincre; et les ennemis s'emparèrent du camp romain. Cette nouvelle répandit l'alarme à Rome. Appius leva de nouvelles troupes et leur ordonna de prendre l'offensive; mais deux nouveaux actes de violence, l'un dans le camp, l'autre dans la ville, accrurent la haine et hâtèrent la révolution qui devait détruire la tyrannie.

La longue patience des peuples trompe les gouvernemens injustes; le silence cache le danger: mais quand la fermentation est mûre, une étincelle fait l'explosion.

Les décemvirs, qui commandaient les armées, redoutaient l'ancien tribun Siccius, dont l'audace s'exprimait librement contre leur autorité. Ils lui confièrent une expédition, et le mirent à la tête d'un détachement, composé de soldats gagnés et chargés secrètement de l'assassiner. Siccius vendit cher sa vie, et périt après avoir tué plusieurs de ses meurtriers. Leurs compagnons, de retour au camp, racontèrent que les ennemis les avaient entourés, battus, et

que leur chef était mort dans le combat.

La perte d'un si brave guerrier répandit la douleur dans l'armée. Une cohorte, partie dans le dessein d'ensevelir les morts, vit avec surprise qu'ils n'étaient pas dépouillés; elle n'aperçut aucune trace de troupes ennemies, et ne trouva que des cadavres romains. Le crime n'était plus douteux: le corps de Siccius fut porté dans le camp; les légions indignées demandaient justice des assassins, les décemvirs les avaient fait disparaître: dès ce moment, l'armée se montra disposée à la révolte.

Dans ce même temps, un plus grand crime se commettait à Rome. Lucius Virginius, plébéien, avait une fille âgée de quinze ans, remarquable par sa beauté. Elle devait épouser Icilius, un des derniers tribuns du peuple. Cette jeune fille, ayant perdu sa mère, vivait sous la conduite des femmes chargées de son éducation. Tous les jours, pour se rendre aux écoles publiques, elle passait sur la place devant le tribunal d'Appius. Le fier décemvir ne put voir tant de charmes sans s'enflammer.

Une loi rendue par lui-même lui défendait d'épouser une fille plébéienne. Il tenta

tous les moyens de séduction pour satisfaire ses coupables désirs : la vertu de Virginie et l'incorruptibilité des femmes qui la gardaient, détruisirent l'espoir sans éteindre la passion de cet homme, qui ne connaissait plus de frein à ses volontés ; et, l'adresse devenant inutile, il eut recours à la violence.

Un de ses vils cliens, suborné par lui, Marcus Claudius, intrigant effronté et ministre habituel de ses débauches, rencontre Virginie accompagnée de sa nourrice, l'arrête, la revendique comme une esclave qui lui appartient, et veut l'emmener de force dans sa maison. La nourrice appelle du secours, et réclame l'appui du peuple pour la fille de Virginius et l'amante d'Icilius. Leurs amis accourent ; on s'attroupe, on la défend : Claudius, faible contre le courage, comme sont tous les hommes vils, prend un langage plus doux, proteste qu'il ne veut pas user de violence, et appelle la jeune fille en jugement devant le décemvir.

Arrivé au tribunal d'Appius, Claudius déclare que Virginie est fille d'un de ses esclaves, qui, l'ayant enlevée de sa maison,

l'avait portée chez Virginius, et que la femme de celui-ci, étant stérile, la faisait passer pour sa fille. Il prétendait fournir des preuves de ce fait, telles que Virginius n'y pourrait rien opposer, et, comme il n'était pas possible de juger définitivement ce procès pendant l'absence de Virginius, il concluait par demander qu'on ordonnât provisoirement à l'esclave de suivre son maître.

L'oncle de Virginie, Numitorius, répondit qu'une loi portée par le décemvir voulait que toute personne dont l'état serait contesté, jouît provisoirement de sa liberté; il réclama en conséquence un sursis jusqu'au moment où Virginius pourrait venir défendre sa fille.

Appius dit que la loi citée existait en effet, et que, si le père était présent, sa fille prétendue devrait lui être remise; mais que son absence rendait la loi inapplicable; qu'à son retour, il pourrait réclamer Virginie, et qu'en attendant, Claudius devait l'emmener, sous condition de la représenter sur la demande de Virginius. Les cris et les pleurs de Virginie et de ses femmes éclatèrent en entendant cet injuste arrêt : il excitait l'in-

dignation générale; mais elle n'osait éclater; la terreur forçait la fureur au silence. On allait exécuter l'ordre du décemvir; tout-à-coup l'ardent Icilius perce la foule; il accourt pour défendre Virginie : le licteur veut en vain le repousser. « Perfide Appius, » s'écrie cet amant furieux, ce n'est point » par un décret, c'est par le fer seul qu'il » faut que tu m'éloignes d'ici, si tu veux » envelopper dans le silence le secret de tes » desseins criminels. Je dois épouser cette » jeune fille, et je dois la trouver chaste et » vierge : rassemble tous tes licteurs et ceux » de tes collègues, lève tes faisceaux et tes » haches, je jure par les dieux que l'épouse » d'Icilius ne demeurera pas un seul instant » hors de la maison de son père. Tu nous » as ravi, je le sais, le secours des tribuns » et l'appel au peuple, ces deux remparts » de la liberté; mais quelque absolue que » soit ton autorité, ne crois pas qu'elle » livre impunément à tes débauches nos » femmes et nos enfans! Que tes bour- » reaux se contentent de déchirer notre » sein et de briser nos têtes; mais que leur » violence respecte au moins la pudeur de » nos vierges. Je défends ma femme et ma

» liberté, et la vie me manquera plutôt
» que la fidélité et le courage. »

Ces paroles émurent tout le peuple : Appius, le voyant éclater, se crut forcé de céder à l'orage. « Je m'aperçois, dit-il, qu'Icilius, nourri dans la fierté tribunitienne, » cherche à exciter des troubles. Je ne veux » pas lui en donner le prétexte ; je consens, » donc, en faveur de Virginius et par respect pour la liberté, à remettre le jugement à demain : mais si Virginius ne » comparaît pas, je déclare à Icilius et à » ses turbulens amis que je maintiendrai mon arrêt. Pour comprimer les factieux, je n'aurai point recours aux licteurs de mes collègues, les miens seuls » suffiront. »

Dissimulant alors son ressentiment, il s'occupa quelque temps d'autres affaires, et personne ne se présentant plus au tribunal, il rentra dans sa maison, transporté de fureur et dévoré d'inquiétude.

Son premier soin fut d'envoyer un courrier à ses collègues pour leur recommander d'arrêter Virginius ; mais l'amour, plus prompt que la haine, l'avait prévenu. Virginius, informé du danger de sa fille, partit

du camp avant l'arrivée des ordres d'Appius, prit une route détournée et rassura, par son retour, l'ardent Icilius et la craintive Virginie.

Le lendemain il se rend avec elle sur la place publique. La pâleur de cette jeune fille, sa beauté qui brillait à travers ses larmes, la grave douleur de son père, tendant aux citoyens ses mains guerrières et réclamant leur secours, attendrissaient tous les cœurs. Son infortune avertissait chaque famille des dangers dont elle était menacée par la tyrannie. Appius monte à son tribunal avec un maintien menaçant : les troupes descendent du Capitole et garnissent la place. Le peuple, dans un profond silence, semblait attendre sa propre condamnation.

L'insolent Claudius reproche à Appius la lenteur du jugement : sa bassesse prend les formes du courage ; il se plaint d'un déni de justice et renouvelle son accusation. Virginius prouve avec évidence l'absurdité de ses assertions calomnieuses. Sa femme, loin d'être stérile, avait été mère de plusieurs enfans ; elle avait même nourri Virginie de son lait : ses parens et ses amis nombreux

attestent la vérité de ses déclarations. Toute réplique devenait impossible.

La conviction qui pénétrait tous les esprits, rend le juge furieux : aveuglé par la violence de sa passion, il ne veut plus entendre les défenseurs de Virginie, et prononce qu'elle appartient à Claudius.

Les assistans lèvent les mains au ciel, l'air retentit de leurs clameurs; Appius, ne se possédant plus, dit que, si les factieux ne font silence, les troupes sauront bien les punir. Il ordonne enfin aux licteurs d'écarter le peuple et de livrer l'esclave à son maître. La multitude effrayée se retire, et l'infortunée Virginie se voit la proie du crime qui l'entraîne.

Virginius, n'écoutant alors que son désespoir, demande pour unique grâce à Appius qu'il lui permette de donner une dernière consolation à sa fille, d'approfondir la vérité, et d'interroger devant elle, en particulier, l'esclave qui a soigné son enfance. Appius y consent.

Virginius conduit sa fille à l'écart, près de l'étal d'un boucher, et, saisissant un couteau : « Voilà, dit-il, ma chère fille, » l'unique arme qui me reste pour défendre

» ton honneur et ta liberté. » A ces mots, il lui plonge le couteau dans le sein, et le retirant tout ensanglanté : « Appius, s'é-» cria-t-il, par ce sang innocent je dévoue » ta tête aux dieux infernaux. »

Cet horrible spectacle excite un affreux tumulte; le décemvir, immobile sur son siége, reste glacé d'horreur et d'effroi; Virginius, couvert du sang de sa fille, lève son poignard fumant, parcourt la place, appelle avec fureur les citoyens à la liberté, s'ouvre sans obstacle un chemin jusqu'aux portes de la ville, monte à cheval et vole vers le camp, suivi de près de quatre cents plébéiens.

Icilius et Numitorius sont prosternés aux pieds de Virginie; ses femmes éplorées l'entourent et s'écrient en gémissant : « Tel » est donc le prix réservé à la chasteté ! » nous ne devons plus mettre au jour des » enfans que pour les voir victimes de ces » tyrans infâmes ! » Bientôt la douleur fait place à la rage; Icilius et ses amis font entendre les cris de vengeance et de liberté : la foule les répète; Appius ordonne d'arrêter Icilius; une partie du peuple le défend; Valère et Horace s'y joignent. Le décemvir,

suivi d'une troupe de jeunes patriciens, vient lui-même animer ses licteurs; on brise leurs faisceaux, on les frappe, on les disperse. Appius s'éloigne et convoque imprudemment l'assemblée du peuple. Horace et Valère le suivent; ils placent sur une estrade le corps de Virginie, accusent les décemvirs et leur reprochent leur usurpation et leurs attentats.

En vain Appius veut calmer l'émeute; la vue de Virginie, de ce témoin irrécusable, soulève tout le peuple contre lui. Il ne peut se faire entendre, son parti même l'abandonne, et, se croyant perdu, il se couvre de son manteau, et court dans une maison voisine cacher sa honte, sa frayeur et son désespoir.

Le peuple, qui aurait dû défendre Virginie, s'empresse de rendre les derniers honneurs à sa mémoire. On lui fait de magnifiques funérailles; les dames romaines la couvrent de fleurs, de couronnes, et on la porte en triomphe au tombeau. Tandis qu'on la pleurait à Rome, Virginius cherchait à la venger.

A la nouvelle de son malheur, toute l'armée accourt autour de lui : « Compagnons,

» dit-il, ne me regardez pas comme un cou-
» pable, comme un meurtrier ; ma fille ne
» pouvait conserver à la fois l'existence et
» l'honneur ; et, quoique sa vie me fût
» plus chère que la mienne, j'ai tranché
» ses jours. La pitié m'a rendu cruel ; j'aime
» mieux perdre mes enfans par la mort que
» par l'infamie. Mais je n'ai survécu à ma
» fille que pour vous inviter à la venger.
» Vous avez des sœurs, des femmes, des
» filles ; la passion d'Appius n'est pas morte
» avec Virginie : si vous la laissez impunie,
» elle n'aura plus de frein. Armez-vous
» donc, et défendez ce que vous avez de
» plus sacré, votre liberté, votre honneur
» et celui de vos enfans. »

Une acclamation universelle répond à ses paroles ; on jure de le venger. Les nouvelles de Rome arrivent dans le moment ; on crie aux armes, on prend les enseignes, on se précipite sur le chemin de la ville. Les décemvirs veulent en vain apaiser la sédition ; les soldats bravent leurs ordres, et disent qu'ils sauront faire un noble usage de leurs épées. L'armée traverse Rome en appelant les citoyens à la liberté, et elle établit son camp sur le mont Aventin.



« Appius, s'écria-t-il, par ce sang innocent, je dévoue ta tête aux Dieux infernaux. »

Huet aîné

Pre Lun..


Biblioteca Nazionale V.E. III
NAPOLI

Au milieu de ces troubles, le décemvir Opius convoque le sénat, qui envoie à l'armée trois députés, choisis dans son corps, pour la calmer et pour négocier un accommodement. Les légions déclarent qu'elles ne répondront qu'à Valère et à Horace. Elles n'avaient point de chefs; Virginius leur conseille d'élire dix tribuns militaires; on les choisit, et Virginius est nommé le premier. Il refuse cet honneur, incompatible avec le deuil de son âme. La seconde armée romaine, suivant l'exemple de la première, vint la rejoindre sur le mont Aventin.

Dans cette déplorable circonstance, où le peuple était en sédition, l'armée en révolte et la magistrature sans pouvoir, le sénat s'assemblait tous les jours vainement, et ne pouvait obtenir des décemvirs qu'ils se démissent de leurs charges avant d'avoir achevé la rédaction complète des lois. Horace et Valère refusaient de négocier avec les légions, tant que le décemvirat subsisterait. Cette incertitude augmentait le désordre et le danger. Les deux armées, mécontentes de ces lenteurs, se retirèrent sur le mont Sacré; la plus grande partie du

peuple s'y suivit, et Rome ne fut plus qu'une vaste solitude.

Alors on demande aux décemvirs s'ils veulent commander à des murailles. « Quel » est, leur dit-on, votre aveugle espoir ? » le nombre de vos licteurs passe celui des » citoyens qui sont restés dans la ville ; » attendrez-vous que le peuple et l'armée » se précipitent sur nous et nous égor- » gent ? »

L'opiniâtreté des tyrans cède enfin à la nécessité. Ils promettent de se démettre de leur magistrature, pourvu qu'on les garantisse de la vengeance du peuple. Horace et Valère, satisfaits, vont trouver l'armée, qui leur demande le rétablissement du tribunat, celui du droit d'appel et le châtiment des décemvirs.

Horace et Valère acceptent leurs deux premières propositions ; ils les pressent en même temps de renoncer à la vengeance et de mettre fin aux troubles qui désolent la république.

Le peuple et l'armée, vaincus par leur sage éloquence, déclarèrent qu'ils s'en rapportaient sur tous les points à la sagesse du sénat. Lorsque les députés rendirent compte

de leur mission, Appius dit : « Je prévois
» mon sort; on ne diffère la vengeance
» que pour la rendre plus sûre : mais, puis-
» que l'intérêt public le veut, je consens à
» donner ma démission. »

Le décret du sénat ordonna aux décemvirs d'abdiquer, au grand-pontife Furius de nommer des tribuns du peuple, et défendit de faire aucune recherche contre les auteurs de la révolte de l'armée.

Ce décret fit succéder la joie à l'abattement, et rétablit la tranquillité. Le peuple revint dans la ville; on nomma tribuns Virginius, Icilius, Numitorius, Sicinius et Duillius. Horace et Valère furent élus consuls.

La révolution qui renversait les décemvirs était le triomphe du peuple; il ne se borna pas à détruire la tyrannie, il en profita pour demander et pour obtenir de nouveaux droits au détriment des patriciens.

Horace et Valère se croyaient obligés par leurs noms à se montrer populaires; ils donnèrent une arme terrible au tribunat en établissant que les décisions des tribuns seraient aussi obligatoires que celles des cen-

turies. Un autre décret défendit, sous peine de mort, de créer aucune magistrature dont on ne pût appeler au peuple. On appliqua la même peine à tout homme qui maltraiterait un tribun. Enfin, le dépôt des décrets du sénat, placé dans le temple de Cérès, fut confié à la garde du peuple. Le sénat se vit forcé d'accepter toutes ces lois, qui l'affaiblirent sans le rendre plus populaire. Ce qu'on cède par crainte, est un échec qu'on reçoit, et non un bienfait qu'on accorde. Tout sacrifice arraché inspire la méfiance et nourrit la haine.

Les tribuns appelèrent Appius en jugement; la vue des jeunes patriciens qui l'entouraient, rappelait le souvenir de ses vices et de ses attentats. La vertu seule est courageuse; Appius, aussi bas dans le malheur qu'insolent dans la prospérité, employa vainement la prière pour fléchir un peuple offensé : il vanta la justice de son code, et prétendit que son amour pour ses concitoyens lui avait seul attiré l'inimitié des patriciens. Virginius, ne le laissant pas plus long-temps s'écarter du fait de l'accusation, lui dit : « Appius, avez-vous ordonné, con-» tre le texte de la loi, de livrer provisoi-

» rement à Claudius, Virginie qui était en » possession de sa liberté? Répondez sans » évasion à cette question directe; sinon » je vous fais conduire en prison. »

L'aveu condamnait l'accusé; la dénégation était impossible. Le silence lui ravissait la liberté; il se borna à dire : *J'en appelle au peuple.* Les assistans virent dans ces paroles son premier châtiment : l'appel qu'il avait aboli, devenait son seul recours; et il n'invoquait d'autre protecteur que ce même peuple qu'il avait opprimé.

Le tribun lui assigna un jour pour être jugé par le peuple, comme il le demandait; mais, en attendant, il le fit mettre en prison, sous prétexte qu'il ne pouvait jouir du privilége d'une loi violée par lui. Cette rigueur parut vengeance et non justice. Il faut suivre les formes légales, même quand elles protègent un ennemi.

Le vénérable oncle d'Appius l'avait hardiment attaqué lorsqu'il était puissant; il prit généreusement, mais vainement, sa défense lorsqu'il le vit accusé. Il produisit cependant quelque impression en rappelant les services d'Appius, ses exploits, les triomphes de sa famille et la sagesse de ses

lois; mais Virginius, évoquant l'ombre de sa fille, réveilla les passions; et le décemvir, perdant tout espoir d'échapper à la vengeance publique, se tua dans sa prison. Opius imita ce courage ou cette faiblesse, qu'un faux honneur conseille quelquefois, que la vertu défend toujours.

Les autres décemvirs furent exilés; on confisqua leurs biens. Claudius était condamné à mort, Virginius fit commuer sa peine en bannissement.

Tout faisait craindre une réaction aussi redoutable que la tyrannie. Le tribunat, comme tout parti qui se relève, passait les règles de la justice. La sagesse de Duillius mit enfin des bornes aux fureurs de ses collègues. « Nous avons, dit-il, assez vengé la liberté, assez puni nos ennemis; » je ne souffrirai pas que, pendant tout le » reste de l'année, on arrête un seul citoyen. Oublions le passé; et, pour l'avenir, reposons-nous sur le zèle de deux » consuls amis de la liberté. » Cette déclaration ferme et modérée rétablit la paix dans la ville.

Les douze tables, gravées de nouveau, furent soumises à l'adoption du peuple.

Cicéron rend à ce code un immortel honneur; il l'appelle la *raison écrite.*

Les ennemis de Rome, enhardis par les dissensions de la république, continuaient leurs courses et leurs pillages. Les consuls, forts de l'union rétablie, les battirent et s'emparèrent de leurs camps. Ils méritaient le triomphe; le sénat le refusa à leurs victoires, le peuple l'accorda à leur popularité. Ainsi l'on vit, pour la première fois, deux généraux triompher dans Rome sans le consentement du sénat et par un décret populaire.

Si les patriciens étaient égarés par leur orgueil, celui des tribuns ne se montrait pas plus traitable. Ils voulurent se faire continuer dans leurs charges; mais Duillius, qui les présidait le jour de l'élection, déclara qu'il ne souffrirait pas que le choix tombât sur aucun de ceux qui étaient en place. On nomma d'aûtres tribuns et d'autres consuls, et l'estime universelle récompensa Duillius de son désintéressement.

Quelque temps après, de nouveaux troubles, excités par la jalousie des deux ordres de l'État, inspirèrent tant de confiance aux Volsques, qu'ils poussèrent leurs dégâts jus-

qu'aux portes de Rome. Les plébéiens, animés par leurs tribuns, refusaient de prendre les armes; Quintius Capitolinus convoqua le peuple, et lui représenta vivement la honte dont il se couvrait. « Est-ce nous? » dit-il, est-ce vos consuls que l'ennemi » méprise? alors prononcez notre exil. » Mais si vos erreurs seules l'enhardissent, » repentez-vous et punissez son audace. » Ne vous y trompez pas! ce n'est point » notre manque de courage que les Vols- » ques dédaignent; ils connaissent notre » vaillance : c'est sur nos dissensions qu'ils » comptent. Quand finiront-elles? Vous » vouliez établir l'égalité; elle existe. Vos » prétentions s'accroissent chaque jour; » vous avez violé tous nos droits, et nous » l'avons souffert. L'ennemi pille aujour- » d'hui vos terres; les discours de vos tri- » buns répareront-ils vos pertes? Leurs » éternelles accusations contre nous rem- » pliront-elles votre trésor? souvenez- » vous de votre gloire; cessez d'épouvan- » ter vos sénateurs, et faites trembler vos » ennemis. Je pourrais vous adresser des » paroles plus flatteuses; mais j'aime mieux » vous sauver que vous plaire. Si vous ou-

» vrez les yeux, que ferment vos tribuns ; » si vous revenez à vos anciens principes » de justice et de sagesse, je réponds sur » ma tête que je chasserai vos ennemis, et » que je porterai dans leurs villes la terreur » qu'ils répandent chez vous. »

Jamais harangue populaire n'eut un succès pareil à celui de ce discours sévère. Quand la vérité ne choque pas, elle excite l'admiration et la porte jusqu'à l'enthousiasme.

Toute la jeunesse prit les armes, et le sénat chargea, par un décret, les consuls de veiller à la sûreté de la république. Ils devaient tous deux partager cette autorité absolue : mais Agrippa voulut la laisser tout entière à l'habile Quintius, dont sa modestie reconnaissait la supériorité.

On livra une grande bataille aux ennemis; leur résistance rendit long-temps le succès incertain. Agrippa, voyant son aile plier, tandis que celle de Quintius avait l'avantage, saisit une enseigne et la jeta dans les rangs des Volsques. Les Romains se précipitèrent avec fureur pour la reprendre : la victoire fut complète.

Les consuls ne demandèrent pas le triom-

phe, refusé à Valère et à Horace, craignant, s'ils l'obtenaient, qu'on ne le crût donné à la faveur plus qu'au mérite.

A peu d'exceptions près, tout portait alors dans Rome l'empreinte de la grandeur et de la vertu; cependant cette vertu se ternit à cette époque par un jugement intéressé et contraire aux mœurs de la république.

Les habitans d'Aricie et ceux d'Ardée se faisaient la guerre pour la possession d'un territoire dont ces deux villes réclamaient la propriété. Le respect qu'inspirait dans ce temps la sévère équité du peuple romain, décida les deux parties à se soumettre à son arbitrage. Les députés d'Aricie et d'Ardée plaidèrent leur cause devant lui. On allait prononcer, lorsqu'un Romain octogénaire, prenant vivement la parole, dit qu'ayant assisté autrefois au siége de Corioles, il pouvait assurer que le territoire en question dépendait de cette ville, qui depuis avait passé sous la domination des Romains, et qu'ainsi c'était à Rome qu'il appartenait.

Les consuls combattirent en vain cette honteuse opinion, dont l'effet était de substituer l'intérêt à la justice, de transformer

le juge en plaideur, et de tromper la noble confiance des peuples qui comptaient sur l'impartialité de leurs arbitres. Les tribuns n'appuyèrent pas avec plus de succès ces sages remontrances; le peuple, échauffé par le discours du vieux guerrier et aveuglé par la cupidité, adjugea à Rome le territoire en litige, se faisant ainsi sans pudeur juge et partie. Cette décision inique, et surtout honteuse, souilla la gloire de Rome et grossit le nombre de ses ennemis.

Les Ardéates se joignirent aux Volsques et aux Èques pour s'emparer de la forteresse de Verrugo, bâtie par les Romains sur leur frontière. Loin de s'unir pour dissiper cet orage, les patriciens et les plébéiens se montraient plus divisés que jamais.

Il était presque impossible de mettre fin à ces troubles; on avait élevé entre le sénat et le peuple une barrière à la fois trop haute et trop faible : les lois humiliaient trop les plébéiens, en leur accordant en même temps trop de pouvoirs; et Rome, après avoir remplacé l'autorité monarchique par la puissance aristocratique, marchait à grands pas, sans pouvoir s'en défendre, vers la démocratie, qui, au milieu

d'une population nombreuse, mène tôt ou tard à la tyrannie.

Le sénat n'avait pour lui qu'un antique respect, les triomphes et les vertus de ses membres. La force était du côté du peuple; son refus seul de prendre les armes contraignit ses adversaires à des sacrifices continuels; et le droit qu'il s'était attribué de juger par appel toutes les causes, d'approuver ou d'improuver toutes les lois, et de mettre en accusation les généraux, les magistrats, les consuls, plaçait réellement la puissance dans les mains de la classe qu'on irritait constamment en l'écartant de tous les honneurs. Il était donc évident qu'après avoir conquis le partage du pouvoir, les plébéiens exigeraient celui des dignités, et c'est ce qui ne tarda pas à arriver.

Sous le consulat de M. Génutius et de C. Curtius, le tribun Canuléius proposa deux lois : l'une avait pour objet de permettre les mariages entre les plébéiens et les patriciens, l'autre voulait que les plébéiens pussent parvenir au consulat.

Ces deux propositions répandirent l'alarme dans le sénat; les vrais ennemis de Rome, disait-on, sont les tribuns du peu-

ple : ils attaquent successivement toutes les institutions ; chacun de nos sacrifices encourage les séditieux, chaque révolte a sa récompense. Le mélange des races qu'on nous propose enlèvera au sénat toute sa majesté, la confusion remplacera l'ordre, et le consulat sera réservé aux plus factieux : on ne devrait répondre que les armes à la main à ces tribuns turbulens qui préfèrent l'invasion de l'ennemi au joug des lois.

D'un autre côté, les partisans du peuple répondaient : Que voulons-nous ? être traités en citoyens. Le sénat ne nous regarde que comme des esclaves ; il refuse à des Romains les liens du mariage qu'il accorde à des étrangers. Ces fiers patriciens croient que notre approche les souille ; ils pensent que le consulat serait déshonoré par nous comme il pourrait l'être par des affranchis. La naissance seule leur paraît un titre à cette dignité ; aucune vertu, aucun mérite ne peuvent nous y donner des droits ; les grands nous regardent à peine comme des hommes ; ils nous accordent à regret la forme et la parole humaine ; ils s'indignent de respirer le même air que nous. Beaucoup d'étrangers sont devenus patriciens et

sénateurs, mais cet honneur est interdit aux citoyens romains ! Le peuple est la force de l'État; on ne l'avoue que pour lui en faire porter les charges. Ce peuple a le droit de faire les lois, et on lui défend d'en proposer qui lui soient favorables ! On convient que sans lui il n'existerait point d'armées, et on ne veut pas qu'un homme sorti de son sein puisse les commander. Puisque les patriciens veulent être seuls maîtres de Rome, qu'ils la défendent donc seuls. Nous ne prendrons point les armes, tant qu'on refusera de nous rendre justice.

Le sénat, à la fois pressé par la violence du peuple et par l'approche de l'ennemi, adopta la loi des mariages. Les tribuns insistaient toujours sur celle du consulat ; et le sénat, éludant la difficulté, décida qu'on élirait, au lieu de consuls, des tribuns militaires, choisis indifféremment dans les deux ordres de l'État. L'élection eut lieu *; et le peuple, se montrant généreux parce qu'il était vainqueur, choisit trois patriciens, Sempronius, Attilius et Cœcilius.

* An de Rome 310.

CHAPITRE VI.

CRÉATION DE LA CENSURE ET DE LA QUESTURE; GUERRE D'ARDÉE; CONSPIRATION DE MÉLIUS. —ÉTABLISSEMENT DE LA SOLDE DES TROUPES; SIÉGE DE VÉIES; DICTATURE DE CAMILLE; GUERRE CONTRE LES FALISQUES; EXIL DE CAMILLE; GUERRE DES GAULOIS; PRISE DE ROME, ET SA DÉLIVRANCE.

La tranquillité, rétablie momentanément à Rome, permit de songer à sa défense. La guerre ne produisit aucun événement décisif; mais les levées qu'elle nécessita découvrirent un nouveau désordre qui s'était introduit dans l'État.

Depuis dix-sept ans on avait négligé de faire le dénombrement des biens et des personnes; et, dans cet intervalle, un grand nombre de citoyens, n'étant inscrit sur aucun registre, pouvait facilement se soustraire aux charges militaires et civiles. Pour remédier à cet abus, on résolut de confier le soin du dénombrement des per-

sonnes et des biens, c'est-à-dire du *cens*, à deux magistrats qu'on nomma *censeurs*.

Le peuple, ne prévoyant pas l'extension que devait avoir cette magistrature, l'abandonna aux patriciens. Une loi si importante passa sans difficulté; elle avait été proposée par Géganius Mâssérinus et Quintius Capitolinus, que le peuple venait de nommer consuls après la démission des tribuns militaires.

Les censeurs obtinrent bientôt de nouvelles attributions : chargés de la surveillance des mœurs et du maintien de la discipline, ils reçurent le droit de punir l'inconduite par la dégradation. On les vit dans la suite rayer des sénateurs, priver des chevaliers de leurs titres, et faire passer des citoyens de la première centurie dans la dernière. On leur confia depuis l'entretien des édifices, des routes, et l'intendance des revenus publics. Excepté les licteurs, on leur accorda toutes les marques de la dignité consulaire, et cette magistrature égala presque la puissance du consulat.

La durée de pouvoir des censeurs varia; elle fut tantôt de dix-huit mois, tantôt de

cinq années. Il fallait avoir été consul pour parvenir à la censure. Les premiers qui exercèrent cette charge furent Papirius et Sempronius. Montesquieu regarde avec raison l'institution de la censure comme la digue qui arrêta le plus long-temps les progrès de la corruption et de la décadence de la république.

Les mêmes consuls qui créèrent un si fort obstacle aux innovations, une barrière si puissante contre l'immoralité, réparèrent les premiers l'injustice commise par les Romains contre Ardée. Le peuple de cette ville, révolté contre les nobles, s'était joint aux Volsques pour piller leurs terres. Ils assiégèrent les patriciens dans Ardée. Géganius battit complètement les Volsques, et les contraignit à capitûler et à passer sous le joug. Il rétablit la tranquillité parmi les Ardéates, en faisant décapiter les chefs des factieux, et il rentra en triomphe dans Rome, précédé des riches dépouilles de l'ennemi, et traînant enchaîné devant son char Cluilius, général des Volsques.

Les vertus et la sage fermeté de son collègue Quintius lui valurent une gloire

brillante, mais plus rare; réprimant l'orgueil patricien et la licence plébéienne, il maintint la paix intérieure, et se concilia le respect du peuple et l'affection du sénat.

Sous l'influence de ces sages consuls, Rome se lava totalement de la tache que lui imprimait un arrêt injuste; elle rendit aux Ardéates les terres enlevées, et leur envoya une colonie pour réparer les pertes que leur population venait d'éprouver par les discordes civiles.

L'état continuel de guerre des Romains et leur mépris pour le commerce les exposaient à des disettes fréquentes. Rome se vit désolée par une famine si affreuse qu'un grand nombre de citoyens se précipitèrent dans le Tibre. Spurius Mélius, chevalier romain, crut pouvoir profiter de cette calamité pour aspirer à la tyrannie. Il acheta en Étrurie une grande quantité de blés, qu'il distribua aux pauvres et aux prolétaires, dans le dessein de se faire des partisans.

Lucius Minutius était alors préfet des vivres; ses agens découvrirent les intrigues de Mélius; il en informa le sénat, lui apprenant en même temps qu'on tenait des

assemblées nocturnes dans la maison de ce conspirateur, qu'on y rassemblait des armes, que son parti voulait le faire roi, et que plusieurs tribuns, corrompus par lui, étaient entrés dans la conjuration.

Le danger semblait imminent; le consul Quintius proposa de nommer un dictateur; et, conformément à son avis, le sénat revêtit de cette autorité Cincinnatus, qui nomma général de la cavalerie Servilius Ahala.

Le lendemain le peuple fut aussi surpris qu'effrayé de voir paraître sur la place le dictateur, précédé de ses haches et de ses licteurs. On se demandait quel péril imprévu, au milieu de la paix, pouvait menacer la république. Mélius seul connaissait l'ennemi qu'on voulait combattre. Cincinnatus le somme de comparaître devant lui : le coupable, incertain du parti qu'il devait prendre, différait d'obéir et cherchait à s'éloigner. Servilius ordonne aux licteurs de l'arrêter; Mélius implore le secours du peuple, qui, trompé par ses prodigalités, s'émeut et l'arrache aux mains des licteurs. Il fuit à travers la foule; le général de la cavalerie le poursuit, l'atteint, lui plonge

» son glaive dans le corps, et, couvert de son sang, revient près du dictateur. « Je » vous approuve et vous loue, dit Cincin-» natus; vous avez délivré Rome d'un ty-» ran qui voulait la rendre esclave. »

Cependant ce meurtre excitait une grande agitation dans le peuple; toute la ville était en tumulte, l'air retentissait de murmures et de clameurs. Le dictateur convoque l'assemblée : Citoyens, dit-il, quand Mélius » ne serait pas coupable, on l'aurait tué » légitimement, puisqu'il m'a désobéi. J'é-» tais assis sur mon tribunal pour le juger; » sa résistance à la justice est une rébellion. » Cet homme, né sous vos lois, allait les ren-» verser; il voulait se faire tyran de la ville » qui a chassé les rois. Le fils du fondateur » de votre liberté a subi la mort pour le » même crime; Cassius, convaincu d'un » semblable délit, a éprouvé le même sort; » vous avez puni Appius et les décemvirs, » parce qu'ils usurpaient l'autorité, et ce-» pendant tous ces hommes pouvaient fon-» der leur ambition sur des consulats et des » triomphes. Ce que vous n'avez pas souffert » de si grands personnages, l'auriez-vous » supporté d'un Mélius, qui devait à peine

» oser prétendre au tribunat, et qui croyait
» insolemment acheter de vous un trône
» pour quelques livres de pain ? son sang
» n'a pas assez expié son crime; j'ordonne
» que la maison dans laquelle il conspirait
» soit rasée, et que ses biens soient vendus
» au profit du trésor public. »

L'ordre du dictateur fut exécuté; mais on ne rechercha pas les complices de Mélius. Cette rigueur austère, cette condamnation sans formalités excitèrent la fureur des tribuns, qui menaçaient d'appeler en jugement Servilius Ahala après la fin de la dictature. La plus grande partie du peuple les appuyait; le sénat les apaisa en décrétant qu'on nommerait six tribuns militaires au lieu de consuls. Leur ambition se flattait d'obtenir une de ces places; mais leur espoir fut déçu; et le peuple, habitué à respecter le sénat lorsqu'on n'irritait pas ses passions, ne voulut élire que trois tribuns militaires, et les choisit parmi les patriciens.

Peu de temps après, les Véiens commirent des hostilités, et entraînèrent dans leur parti Fidènes, colonie romaine. Le sénat leur envoya des ambassadeurs pour se plaindre de l'infraction des traités. Tolumnius,

roi des Véiens, fit massacrer ces ambassadeurs.

La nécessité de se venger d'une si grave offense contint l'esprit turbulent des tribuns du peuple. Ils laissèrent sans opposition élire des consuls. Sergius, l'un d'eux, gagna une bataille qui lui valut le surnom de Fidénate; mais cette victoire n'était pas décisive et elle coûtait tant de sang, qu'elle fit répandre dans Rome plus de larmes qu'elle n'y causa de joie.

Les Falisques grossirent le nombre des ennemis; l'imminence du danger décida le sénat à nommer dictateur Mamercus Émilius. Une nouvelle bataille eut lieu; l'infanterie étrusque plia d'abord sous l'effort des Romains; mais la cavalerie, commandée par le roi Tolumnius, combattait avec avantage celle du dictateur. Dans cet instant, un guerrier romain, Cornélius Cossus, voyant que Tolumnius répandait partout la mort et l'effroi : « Voilà donc, dit-il, ce » perfide infracteur du droit des gens! S'il » existe des dieux vengeurs du crime, ils » permettront à mon bras d'immoler ce par- » jure aux mânes de nos ambassadeurs! »

A ces mots, il court sur le roi et le ren-

verse d'un coup de lance. Le prince se relève; Cossus saute à terre, l'attaque de nouveau, le renverse encore, et, le perçant d'outre en outre, le tient attaché à la terre. Alors il le dépouille de son armure, lui coupe la tête et la place au bout de sa lance. Ce trophée sanglant ranime le courage des Romains et frappe de terreur les ennemis, qui prennent la fuite. On en fit un affreux carnage, la victoire fut complète. Le dictateur obtint la pompe, et Cossus l'honneur réel du triomphe. Depuis la fondation de Rome, il fut le second qui plaça des dépouilles opîmes dans le temple de Jupiter Férétrien.

La peste s'unit aux maux de la guerre pour atténuer les forces de Rome. Ce fléau n'empêcha pas cependant un nouveau dictateur, Servilius, de combattre les Véiens et de s'emparer de Fidénes *. Aucune paix ne termina cette guerre acharnée: on eut encore recours à la dictature, et, malgré l'opposition des consuls, le peuple, d'accord avec le sénat, les força d'élire Posthumius, qui remporta une victoire signalée

* An de Rome 318.—Avant Jésus-Christ 434.

sur les Volsques, s'empara de leur camp, vendit un grand nombre de prisonniers, et abdiqua après avoir triomphé.

Ce fut dans ce temps, qu'un peuple, alors peu connu, mais qui devint depuis fort redoutable aux Romains, accrut sa puissance par un crime. Les Samnites, après avoir fait la guerre contre les Étrusques pour la possession du territoire de Vulturne, obtinrent, par un traité, la permission d'établir une colonie dans une partie de ce territoire: mais, à peine arrivés, ils entrèrent la nuit dans la ville, surprirent les habitans au milieu des désordres d'une fête, les massacrèrent; et leur chef Capis donna le nom de Capoue à cette sanglante conquête.

Pendant l'espace de plusieurs années, la guerre qui continua entre Rome, les Véiens et les Volsques, ne put amener aucun résultat, et ne valut que des triomphes sans fruit, tantôt à des consuls, tantôt à des tribuns militaires. Le consul Sempronius, combattant contre les Volsques, se vit abandonné par ses légions, qu'une terreur panique mit en fuite. Le courage intrépide d'un seul décurion, nommé Tympanius, sauva l'armée. Quelques cavaliers qui le

suivaient, mirent par ses ordres pied à terre, défendirent héroïquement un défilé, et arrêtèrent l'ennemi, qui, se croyant attaqué de nouveau, se retira, de sorte que les deux armées se crurent vaincues, tandis que Tympanius resta seul maître du champ de bataille.

Les fuyards avaient répandu l'alarme dans Rome; déjà les sénateurs armés couraient aux portes pour les défendre, lorsqu'on apprit que le danger n'existait plus.

Les tribuns jugèrent l'occasion favorable pour accuser les consuls : ils comptaient sur le témoignage de Tympanius; mais ce guerrier, aussi généreux que brave, justifia Sempronius, loua le courage de ses chefs, ne parla pas du sien, et s'acquit encore plus d'honneur par sa modestie que par sa vaillance.

Ce fut dans ce temps qu'on établit auprès de l'armée des questeurs chargés de la caisse militaire, de la fourniture des vivres et du partage du butin. Ils exercèrent depuis les mêmes fonctions dans les pays conquis et réduits en province romaine, et cette magistrature devint le premier degré pour arriver aux grandes charges de la république.

On découvrit, à cette époque, une conspiration des esclaves, qui voulaient incendier Rome. Le supplice des chefs étouffa la révolte. Les tribuns, qui ne pouvaient laisser le peuple jouir de la paix intérieure, parce que les troubles seuls favorisaient leur ambition, recommencèrent leurs plaintes et leurs déclamations sur l'inégalité du partage des terres. La discorde qu'ils excitaient dans la ville, passa dans les camps. Les tribuns militaires, divisés, se laissèrent envelopper par les Èques; une partie de l'armée romaine fut taillée en pièces; l'autre prit la fuite. Les généraux et leurs lieutenans se sauvèrent à Tusculum.

Servilius Priscus, nommé dictateur, répara cet échec. Les ennemis, au lieu de profiter de la victoire, se livraient à la débauche; Servilius les surprit dans ce désordre, s'empara de leur camp, prit une de leurs villes, fit un riche butin, et abdiqua une dictature qui n'avait duré que huit jours.

Le partage des terres excita bientôt dans l'armée une nouvelle révolte. Posthumius, tribun militaire, qui s'était emparé de la ville de Voles, avait promis à ses soldats de leur en partager le territoire. Cet homme lé-

ger et violent manqua de parole; on se souleva; et, comme il voulait opposer la rigueur à la sédition, il fut lapidé par son armée. Le sénat, consterné de cet événement, n'osait punir des soldats soutenus par le peuple, et ne pouvait absoudre des hommes coupables d'une telle violation des lois de la discipline. Les consuls proposèrent de renvoyer l'information de cette affaire au peuple; le peuple la renvoya aux consuls; de part et d'autre on voulait la justice, et l'on craignait l'armée.

Cornélius Cossus et Furius Médullinus, consuls, condamnèrent au supplice quelques soldats. Cette modération n'apaisa pas les esprits, et la discorde continua de régner dans le camp ainsi que dans la ville. La guerre, la peste et la famine ne purent calmer l'esprit de faction, et le malheur même n'était pas capable de réunir ses victimes.

Profitant de ces dissensions, les Èques et les Volsques s'emparèrent d'une ville et d'une garnison romaines. Les consuls ne pouvaient obtenir du tribunat les moyens de lever une armée : le sénat se vit encore obligé de céder au peuple et de nommer des tribuns

militaires. Mais comme le nombre et l'audace des ennemis croissaient, on sentit la nécessité d'élire un dictateur. Au milieu de ce désordre, qui pouvait, en se prolongeant, exposer Rome au plus grand danger, l'un des tribuns militaires, Servilius Ahala, se sépara de ses collègues, obéit au sénat, et nomma dictateur Publius Cornélius, qui chassa les ennemis, porta le ravage sur leurs terres, et abdiqua.

Trois nouveaux tribuns militaires battirent les Volsques, et se rendirent maîtres d'Anxur, nommée depuis Terracine. Les généraux se concilièrent la bienveillance du peuple, en accordant à l'armée le pillage de cette ville.

Si une lutte continuelle des Romains avec les nations belliqueuses qui les entouraient, leur donna cet esprit guerrier, cette habitude des périls et des armes, et cette force invincible qui les destinait à la conquête de la terre, les intrigues des tribuns, la fréquence des séditions, la crainte des jugemens populaires et la fière ambition des plébéiens obligeaient le sénat à faire une étude constante de la politique, à se placer par l'habitude et par la vertu au-dessus des

reproches et de l'accusation, à joindre l'adresse à la force pour diriger des esprits si remuans, et à se préparer ainsi au gouvernement du monde.

Cette habile compagnie s'aperçut du vice radical qui minait sa grandeur, qui favorisait les factions, et qui rendait inutiles les efforts des plus braves guerriers et des généraux les plus expérimentés. Le soldat n'était point payé; les citoyens, servant à leurs frais, voyaient souvent leurs héritages ruinés et leurs terres en friche. Ces malheurs les forçaient aux emprunts, les livraient aux usuriers, et les disposaient aux séditions. On prenait les armes à regret; on était pressé de les quitter. Les guerres n'étaient que des courses; les campagnes ne duraient qu'un mois, et un prompt licenciement faisait perdre le fruit des plus brillantes victoires.

Le sénat, par un décret, commença une grande révolution, et posa le plus solide fondement de la puissance romaine. Il accorda une solde à l'infanterie; jamais loi ne parut plus agréable au peuple : il accourait en foule, baisait les mains des sénateurs, les appelait ses pères et jurait de verser

tout son sang pour défendre une patrie si bienfaisante.

Les armées soldées, dans d'autres pays, arment l'autorité d'une force destructive de la liberté; mais à Rome, où le peuple surveillait les dépenses publiques par les questeurs, effrayait l'ambition par ses jugemens, participait à la législation par ses votes et au gouvernement par ses élections, on pouvait fortifier l'armée sans menacer l'indépendance.

Les tribuns seuls, loin de partager la joie publique, désapprouvaient une innovation qui leur enlevait leurs plus grands moyens d'intrigues. Ils représentèrent au peuple qu'on ne lui donnait que son propre bien, et qu'on achetait son obéissance, en le payant avec le produit des impôts levés sur lui.

Beaucoup de citoyens, égarés par ces discours, se montraient disposés à refuser la contribution exigée; mais les patriciens commencèrent à l'acquitter. La vue de leur argent, porté sur des chariots, excita l'amour-propre des plébéiens; ils imitèrent cet exemple, et les prolétaires mêmes voulurent y contribuer.

Le sénat, disposant alors de troupes régulières, forma de plus vastes projets, et, aspirant à la conquête de l'Italie, il résolut d'assiéger une de ses plus fortes villes, Véies, presque égale à Rome en population, en richesse et en courage *.

Les tribuns militaires partagèrent leurs forces ; les uns combattirent les Volsques, les défirent et prirent Arténa, une de leurs villes; les autres attaquèrent Véies et l'investirent. Le siége dura plus de dix ans; après beaucoup de tentatives inutiles pour prendre cette ville d'assaut, on se vit obligé de changer le siége en blocus.

Les Véiens, craignant que les troubles intérieurs n'accrussent le danger qui les menaçait, élurent un roi. Cette mesure leur devint fatale; l'assemblée générale des Étrusques décida qu'on ne donnerait aucun secours à Véies, si elle n'abolissait la royauté. Personne n'osa s'exposer au ressentiment du roi en répandant cette nouvelle dans la ville; de sorte qu'elle resta sans appui, livrée à ses propres forces.

Le blocus de Véies obligeait les soldats

* An de Rome 351. — Avant Jésus-Christ 401.

romains à passer tout l'hiver dans le camp ; ce qui ne leur était jamais arrivé. Le mécontentement que leur absence répandait dans la ville, fit croire aux tribuns du peuple que le moment était favorable pour recommencer leurs déclamations contre le sénat. « Son secret est enfin découvert, di-
» saient-ils aux plébéiens; son masque est
» levé; il ne solde la jeunesse que pour
» l'éloigner et pour l'enchaîner. Ce ne sont
» plus des citoyens qu'ils appellent, mais
» des esclaves qu'ils paient. Si vous ne re-
» venez à vos anciens usages, c'en est fait
» de votre liberté. »

Ces paroles artificieuses faisaient impression : elles opposaient à la loi tous les sentimens blessés et la force des habitudes.

Appius, tribun militaire, resté à Rome, craignait que ces intrigues ne renversassent le nouvel édifice élevé par la sagesse du sénat. S'adressant alors vivement au peuple : « Si l'on avait jamais douté, dit-il, de l'es-
» prit séditieux de vos tribuns, il n'y au-
» rait plus à présent d'incertitude. Jamais
» acte de rigueur ne les a autant affligés
» que cette libéralité du sénat. L'union des
» deux ordres de l'État est ce qu'ils redou-

» tent le plus ; ils ne fondent leur autorité
» que sur vos troubles, et ne cherchent
» qu'à rompre cette bonne intelligence qui
» seule peut nous rendre le plus puissant
» des peuples. Si les soldats qu'on affecte
» de plaindre entendaient mes paroles, ils
» les applaudiraient. S'ils n'étaient que des
» mercenaires, je leur dirais qu'on pro-
» portionne le travail qu'on exige d'eux
» aux récompenses qu'ils reçoivent, et que,
» soldés toute l'année, ils doivent servir
» toute l'année. Mais ce sont des Romains;
» l'intérêt de Rome doit seul les persua-
» der. Les Véiens ont enfreint sept fois
» nos traités; ils ont ravagé nos terres,
» soulevé les Fidénates, égorgé une de nos
» colonies, assassiné nos ambassadeurs : ils
» veulent enfin armer toute l'Étrurie con-
» tre nous. Est-ce avec de tels ennemis
» qu'on doit agir mollement ? Abandonne-
» rons-nous nos travaux et nos retranche-
» mens pour laisser le champ libre à de
» nouveaux brigandages ? Mais quand tous
» ces motifs n'exigeraient pas la continua-
» tion du siége, croyez que rien ne nous
» importe plus que d'établir la discipline
» dans nos armées. Jusqu'à présent, nous

» avons su vaincre et non profiter de la » victoire. Nous quittions nos camps au » milieu de l'automne, comme ces oiseaux » de passage qui disparaissent avec l'été. » Apprenons, quand la guerre tourne en » longueur, à en attendre courageusement » l'issue. Bravons les frimas pour la gloire, » comme nous les affrontons pour les vains » plaisirs de la chasse. Que vos ennemis » sachent enfin que Rome, aussi constante » qu'impétueuse, ne finit un siége que par » la prise d'une ville, et ne termine une » guerre que par la victoire. Déclarez à » vos tribuns que vous ne les avez pas élus » pour être les défenseurs de la mollesse et » de la lâcheté, et défendez-leur de trom- » per les soldats en leur présentant la déso- » béissance sous les traits du courage, et » la licence sous ceux de la liberté. » La fermeté de cette harangue en imposa aux factieux.

Peu de temps après, on apprit que les Véiens, ayant fait une sortie pendant la nuit, avaient renversé les travaux des Romains et incendié leurs machines. Cette nouvelle, répandue à Rome, enflamma le peuple de colère. Les plébéiens, qui jouis-

saient de quelque aisance, offrirent de combattre à cheval, s'engageant volontairement à servir jusqu'à ce que Véies fût prise.

Le sénat, profitant de leur zèle pour compléter son système, accorda à la cavalerie une solde de vingt sols, triple de celle de l'infanterie. Quelque temps après, les généraux patriciens s'étant laissé battre par les Volsques, les vœux du peuple furent comblés par la nomination de tribuns militaires pris dans la classe plébéienne.

Sur ces entrefaites un phénomène, très naturel sans doute, mais dont on ne peut expliquer les causes, excita une grande inquiétude à Rome. Le lac d'Albe grossit tout-à-coup d'une manière effrayante, quoique aucune pluie n'eût précédé ce débordement. La crédulité prit cet événement pour un prodige. On vantait beaucoup alors la science d'un vieillard de Véies, qui passait pour devin. Les Romains s'étant emparés de sa personne, il leur dit, sur la foi d'une ancienne prédiction, que Rome était menacée d'un grand désastre si l'eau du lac débordait jusqu'à la mer; mais que

si elle s'arrêtait avant d'y arriver, ce serait le signal de la ruine de Véies.

Le sénat envoya à Delphes des députés qui consultèrent l'oracle, et rapportèrent une réponse conforme à celle du vieillard.

On creusa des canaux qui éloignèrent de la mer les eaux du lac, et la politique profita ainsi de la superstition pour augmenter le courage des assiégeans et la crainte des assiégés.

Deux nouveaux tribuns militaires s'étant encore laissé vaincre par les Capénates et par les Falisques, la terreur se répandit dans l'armée et dans la ville : on disait au camp de Véies que les ennemis marchaient sur Rome; à Rome, on répandait le bruit d'une victoire complète des Véiens. La consternation devint générale.

Dans les grands périls, toute intrigue cesse, toute ambition se tait, et l'envie même invoque le génie. On nomma Camille dictateur; il prit Cornélius Scipion pour général de la cavalerie.

Les vertus et les exploits de Camille lui avaient déjà acquis l'estime universelle. Il appelle la jeunesse romaine à la défense de la patrie; elle répond à sa voix avec ar-

deur et confiance. Celle des Latins et des Herniques accourt lui offrir ses services. Le dictateur promet aux dieux que s'il termine heureusement la guerre, il célébrera les grands jeux du cirque, et qu'il rebâtira le temple de la déesse Ino, nommée par les Romains la mère Matuta.

Camille, après avoir battu les Falisques et les Capénates, se rendit au camp de Véies, qui n'avait point été attaqué comme on le croyait, mais dans lequel régnait un désordre plus dangereux souvent que les défaites. Il y rétablit d'abord la discipline.

Convaincu que la force ne pouvait triompher d'une ville aussi populeuse, il eut recours à la ruse, et fit ouvrir secrètement une mine, qu'il conduisit jusque sous la citadelle. Cet ouvrage achevé sans que les assiégeans en eussent la moindre connaissance, il écrivit au sénat pour lui demander quel usage il devait faire du riche butin que la victoire lui promettait. Le sénat décida qu'on le livrerait au peuple, et qu'il serait distribué à tous les citoyens qui voudraient se rendre au camp. La moitié de Rome y courut.

Le dictateur, se conformant aux anciens usages, qui exigeaient qu'on se rendît favorables à la fois les dieux de Rome et les dieux de Véies, prit les auspices et dit : « Apollon Pythien, c'est par vos ordres » que je vais ruiner cette ville ennemie. Je » vous consacre la dixième partie de ses » richesses ; et vous, reine Junon, qui » aujourd'hui habitez Véies, je vous con- » jure, après la victoire, de nous suivre » dans notre ville de Rome, qui va deve- » nir la vôtre : vous y trouverez un temple » digne de vous. »

Camille, afin de détourner l'attention des assiégés du péril réel qui les menaçait, ordonna un assaut général ; et tandis que les légions s'avançaient contre les murailles en jetant de grands cris, un corps d'élite, marchant sous la terre, perce la mine, et sort, avec un grand bruit, dans le temple même où le roi des Véiens sacrifiait aux dieux, et au moment où le devin, consultant les entrailles des victimes, déclarait vainqueur celui qui consommerait ce sacrifice. Les Romains, entendant ces paroles, se précipitent sur les Véiens, et accomplissent l'oracle en offrant l'holo-

causte au ciel. Tite-Live, en rapportant ce fait que sa raison n'osait ni croire ni réfuter, convient qu'il est plus propre au théâtre qu'à l'histoire.

Les Romains, maîtres de la citadelle, se répandirent dans la ville et embrasèrent les maisons, tandis que les légions franchissaient les remparts. Le carnage fut épouvantable; Camille parvint enfin à le faire cesser. Il ordonna d'épargner les vaincus désarmés, et, dès qu'ils furent soumis, on donna le signal du pillage.

Le dictateur, se voyant maître d'une si grande cité, s'écria: « Si ma fortune, ou » celle de Rome paraît trop éclatante aux » hommes et aux dieux, et si elle doit » être compensée par quelques disgrâces, » je demande au sort de les faire tomber » sur moi plutôt que sur la république. » En disant ces mots, il se heurta contre une pierre, tomba, et, dans la suite, la superstition regarda cette chute comme un présage de l'exil de Camille et de la prise de Rome par les Gaulois.

Le dictateur fit vendre à l'encan tous les prisonniers. Le produit de cette vente fut la seule part du trésor public dans le butin,

L'élite des Romains, revêtue de robes blanches, conduisit en pompe à Rome la statue de Junon *. La crédulité racontait que, Camille ayant demandé à la déesse si elle voulait s'y laisser transporter, elle marqua son consentement par un signe de tête.

Le siége avait duré dix ans. Véies, résistant à toutes les forces romaines, fut surprise plutôt que vaincue.

Jamais une victoire ne causa dans Rome une joie plus vive, et jamais dictateur n'obtint un triomphe plus magnifique. Camille se montra le premier avec quatre chevaux blancs attelés à son char, tel qu'on représentait Jupiter et Apollon. Cet orgueil déplut. Quel grand homme en est exempt! Mithridate sut se rendre inaccessible à tous les poisons; mais il est plus difficile de résister à ceux de la fortune et de la gloire.

Camille, après avoir donné les ordres nécessaires pour l'érection du temple de Junon, fit la dédicace de celui de Matuta, et se démit de la dictature.

* An de Rome 359. - Avant Jésus-Christ 393.

Le sénat accorda la paix aux Èques et aux Volsques; mais il se vit dans un grand embarras pour trouver la quantité d'or qu'exigeait le présent promis par Camille à l'Apollon de Delphes.

Les dames romaines, qui savaient faire à leur patrie le sacrifice de leur vanité, comme les Romains celui de leur vie, offrirent au sénat leurs ornemens et leurs bijoux. Ils servirent à fabriquer une coupe d'or de quatre-vingt mille écus. Un honneur immortel les dédommagea de la perte d'un vain luxe. On leur permit de se rendre aux jeux publics dans des chars suspendus, et le sénat leur accorda le privilége dont jusque-là les hommes les plus distingués jouissaient exclusivement, celui d'être louées publiquement après leur mort.

Les Falisques n'avaient pas voulu se soumettre: Camille, élu tribun militaire, les battit, s'empara de leur camp, et y fit un riche butin, qu'il réserva tout entier pour le trésor. Sous tout autre général, cette mesure aurait peut-être porté les soldats à la révolte; mais ils craignaient sa sévérité et admiraient sa vertu. Le respect contint les murmures.

Camille forma le siége de Falérie. Les enfans des familles les plus distinguées de cette ville vivaient sous la discipline d'un seul maître, qui conçut le vil projet de fonder sa fortune sur une infâme trahison. Il avait l'habitude de conduire tous les jours ses élèves hors de la ville pour les exercer. Prolongeant peu à peu ses promenades, il finit par les conduire à Camille, et lui dit : « En remettant entre vos mains les enfans » des hommes les plus puissans de Falérie, » c'est la ville même que je vous livre. — » Vil scélérat! lui répondit le héros d'un » air menaçant, tu offres un présent odieux » à un général et à un peuple qui n'ont » aucune ressemblance avec toi. Il est vrai » que nul traité fondé sur des conventions » humaines ne nous lie aux Falisques ; mais » il existe et il existera entre eux et nous un » lien sacré formé par la nature. La guerre a » ses droits comme la paix, et nous avons » appris à les respecter également. Nous » prenons les armes, non contre les êtres » faibles dont on épargne la jeunesse, » même dans les cités conquises, mais con- » tre les hommes, qui, sans être offensés, » se sont armés contre nous, et ont atta-

» que notre camp près de Véies. Tu veux » les vaincre par un crime jusqu'à présent » inconnu ; moi, je les vaincrai par les » seuls moyens dignes des Romains, la » vertu, le travail et les armes. »

Après ce discours, Camille fit dépouiller le perfide maître de ses vêtemens, lui fit attacher les mains derrière le dos, et, donnant des verges à ses jeunes disciples, il leur ordonna de le ramener dans la ville en le frappant.

Les Falisques pleuraient la perte de leurs enfans : ce retour imprévu changea leur désespoir en joie et leur haine en admiration. Décidés jusque-là, comme les Véiens, à vaincre ou à périr, ils demandèrent la paix à Rome. Leurs députés dirent au sénat : « Pères conscripts, nous sommes vaincus par vous et par votre général ; mais » c'est une victoire dont vous pouvez jouir » sans exciter la jalousie des dieux ni des » hommes, et que nous pouvons avouer » sans honte. Nous nous rendons à vous, » persuadés que nous serons plus heureux » sous votre empire que sous nos propres » lois. Nous donnons dans cette guerre deux » grands exemples au genre humain ; vous,

» celui de la bonne foi, qui préfère des » dangers honorables à un triomphe certain, » mais criminel; et nous, celui de la géné» rosité, qui cède volontairement la vic» toire aux vertus. Nous nous soumettons » donc à votre discrétion. Envoyez des » commissaires, qu'ils s'emparent de nos » armes, reçoivent des otages, et prennent » possession de la ville, dont les portes leur » seront ouvertes. Vous n'aurez point à vous » plaindre de notre fidélité, ni nous de » votre domination. »

Ainsi la vertu d'un homme valut aux Romains une importante conquête.

Le vaisseau qui portait à Delphes la coupe d'or envoyée par le sénat, fut pris par les pirates de Lipari. Timasithée, leur chef, digne d'être Romain par sa générosité et par son respect pour les dieux, rendit le vaisseau, la coupe, et voulut lui-même escorter les députés jusqu'à Delphes, et les ramener à Rome.

Le sénat croyant que la situation prospère de la république lui permettait de revenir sans danger aux anciens usages, fit élire des consuls. On n'en avait pas nommé depuis quinze ans. Le peuple procéda sans

résistance à l'élection; mais cette inconstante multitude donna bientôt aux consuls et aux sénateurs un nouveau sujet de crainte. Elle voulut quitter Rome et s'établir à Véies: Camille, s'opposant à ce projet, s'attira sa haine. Il parvint cependant à faire renoncer le peuple à une résolution si funeste. Le sénat satisfait accorda, sur le territoire de Véies, sept arpens à chaque enfant mâle romain; ce qui multiplia les mariages et accrut la population.

L'envie est l'ombre de la gloire, et la suit toujours. Le peuple ingrat oubliait les exploits de Camille, et s'irritait de son opposition constante aux intrigues et aux déclamations des tribuns. La haine est si aveugle qu'elle ne cherche pas même des prétextes vraisemblables pour se satisfaire. On accusa sans fondement Camille de s'être approprié une part du butin de Véies; et, comme il vit qu'il ne pouvait attendre aucune justice de cette multitude passionnée, il prévint son arrêt, se condamna lui-même à l'exil, et se retira dans Ardée. Avant de sortir de la ville, moins grand qu'Aristide, il pria les dieux de mettre bientôt ses ingrats concitoyens dans la nécessité de le

regretter. Son vœu coupable ne fut que trop accompli.

L'orage qui devait fondre sur Rome sortit d'une contrée dont elle savait à peine le nom; la Gaule, si long-temps redoutable pour les Romains, et qui, depuis, devint une de leurs plus brillantes conquêtes, était divisée en trois parties : l'Aquitaine, la Celtique et la Belgique; l'Océan, le Rhin, les Alpes et les Pyrénées marquaient ses limites; limites qu'étendaient et que variaient irrégulièrement les guerres continuelles que se livraient toutes les hordes sauvages, dont la population belliqueuse habitait, dans ces temps reculés, les Gaules, la Germanie, et toute cette partie de l'Europe devenue depuis le centre de la civilisation et des lumières.

Sous le règne de Tarquin, Ambigate était roi de la Gaule celtique. Son peuple, trop nombreux, fut obligé d'envoyer, dans d'autres contrées, des colonies qui cherchèrent, les armes à la main, une nouvelle patrie. Sigovèse parcourut l'Allemagne, la Bohême et la Hongrie. Bellovèse, à la tête d'une partie des peuples de Sens, d'Autun, de Chartres, du Mans et de Bourges, fran-

chit les Alpes, conquit quelques provinces, et fonda les villes de Milan, de Brescia et de Vérone. Les Gaulois, recevant dans la suite de nouveaux renforts de leur pays, étendirent leurs possessions, et la contrée dont ils s'étaient rendus maîtres prit le nom de Gaule cisalpine.

Peu de temps après l'exil de Camille, un habitant de Clusium, nommé Aruns, voulant se venger de ses compatriotes qui l'avaient injustement maltraité, se retira chez les Gaulois établis près des Alpes, et leur vanta la fertilité de son pays et l'excellence de ses vins. Ses récits tentèrent la cupidité de ces hommes belliqueux et intempérans. Guidés par le perfide Aruns, ils portèrent leurs armes en Étrurie et assiégèrent Clusium.

La haute taille, la longue chevelure, les glaives larges et tranchans, et les mœurs sauvages de ces nouveaux ennemis répandaient l'effroi sur leur passage. Clusium invoqua le secours des Romains. Le sénat fit partir comme ambassadeurs les trois fils de Fabius Ambustus. Ils se rendirent au camp des Gaulois, et les invitèrent à cesser leurs hostilités contre les Clusiens, dont

Rome devait, en cas de guerre, embrasser la défense.

Brennus, chef des Gaulois, reçut les ambassadeurs en présence de son peuple assemblé, et leur répondit : « Nous ne connaissons point les Romains; mais nous » devons les croire courageux, puisque » c'est leur appui que les Clusiens invo- » quent au moment du danger. Nous con- » sentirons volontiers à la paix, si les Clu- » siens, qui possèdent plus de terres qu'ils » n'en cultivent, veulent nous en céder » une partie. Ils en ont trop, et nous en » manquons : mais si nous éprouvons un » refus, nous voulons les combattre devant » vous, afin que vous puissiez attester à » Rome que les Gaulois l'emportent en » vaillance sur tous les autres peuples de la » terre. » — « Mais, reprit l'aîné des Fa- » bius, s'emparer d'un pays qui ne vous » appartient pas, et enlever une terre à » celui qui la possède, c'est déclarer la » guerre; et quel droit les Gaulois ont-ils » sur la Toscane? » — « Les mêmes, ré- » pliqua Brennus, les mêmes que vous sur » tant de contrées que vous avez envahies. » Nos droits sont écrits sur nos glaives;

» tout appartient aux braves. » Les Fabius, trop jeunes et trop ardens pour écouter la prudence, sortent en courroux de l'assemblée; oubliant la modération qui convient à des médiateurs, non-seulement ils poussent les Clusiens à la guerre, mais ils prennent eux-mêmes les armes, et se placent à la tête des habitans, qui font une sortie contre les barbares.

Le sort, pour hâter la ruine de Rome, voulut que Quintus Fabius, perçant de sa lance un chef gaulois, fut reconnu par les ennemis lorsqu'il enlevait l'armure du vaincu. Tout-à-coup cette nouvelle se répand dans l'armée; elle excite la fureur et change les projets de Brennus. Tout son peuple partage ses ressentimens; on lève le siége, on abandonne Clusium. Rome devient le seul objet de la haine et de la vengeance. La jeunesse gauloise voulait y marcher sur-le-champ; mais ses chefs, respectant le droit des gens, violé par les Romains, décidèrent qu'on enverrait d'abord des députés à Rome pour demander justice et pour exiger le châtiment de Fabius.

Ils partirent; le sénat, après les avoir écouté, délibéra sur leur demande. Ne pou-

vant nier l'infraction dont on se plaignait, et craignant d'infliger une peine méritée à de jeunes patriciens, illustres par leurs exploits et soutenus par le crédit de leur famille, il renvoya au peuple le jugement de cette affaire. Le peuple romain, imprudent admirateur d'une vaillance déplacée et d'une témérité coupable, refusa toute satisfaction aux députés, et porta même à l'excès l'oubli de tout égard et de toute convenance; car il élut tribuns militaires, pour l'année suivante, les trois Fabius avec Q. Sulpicius Longus, Q. Servilius, et S. Cornélius Maluginensis.

Rome, exposée à de moindres dangers, avait souvent créé un dictateur. Son aveuglement fut tel que, dans cette circonstance critique, elle n'en nomma pas; et pourtant la terreur, grossie par la superstition, précédait ce nouvel ennemi; car on prétendait que, long-temps avant, une voix inconnue avait annoncé l'arrivée de ces barbares.

Cependant les Gaulois furieux marchaient rapidement; ils répandaient l'effroi sur leur route, quoiqu'ils ne commissent aucune violence, et que même ils

fissent retentir l'air de ce cri mille fois répété : « Nous allons à Rome ; nous n'en » voulons qu'aux Romains. »

Le sénat ne leur opposa qu'une levée de quarante mille hommes faite à la hâte, sans ordre et sans choix. Les deux armées se rencontrèrent à quatre lieues de Rome, au confluent du Tibre et de l'Allia. L'armée gauloise se composait de soixante-dix mille guerriers, dont les hurlemens, répétés par les montagnes, répandaient une épouvante jusque-là inconnue.

Le téméraire Quintus Fabius, qui commandait les Romains, oublia de consulter les auspices, n'offrit point de sacrifices aux dieux, et crut inutile de retrancher son camp : appuyant sa gauche à la rivière, sa droite à une montagne, et plaçant sa réserve sur une hauteur, il étendit trop ses ailes dans la crainte d'être débordé, et affaiblit ainsi son corps de bataille.

Brennus, après avoir culbuté la cavalerie qui se trouvait devant lui, commença très habilement par l'attaque de la colline sur laquelle était placée la réserve. Ce fut là seulement qu'il éprouva une vive résistance. Le reste de l'armée romaine, saisi

d'épouvante, ne put soutenir la vue des longs sabres des Gaulois, l'aspect de leurs chevelures flottantes et le bruit effrayant de leurs cris. Les généraux manquèrent d'habileté et les soldats de courage.

L'aile gauche voulait se sauver du côté de Véies; une grande partie se noya dans le Tibre. Un combat si court aurait coûté peu de sang; mais le désordre de la fuite occasiona un affreux carnage. Rome apprit cette défaite par les fuyards de l'aile droite. Les Gaulois pouvaient sans obstacle y entrer avec eux; le pillage du camp et la débauche leur firent perdre trois jours.

Les Romains, d'abord consternés, mais reprenant enfin leur ancien courage, font passer dans le Capitole et dans la citadelle les dernières ressources de la république, la fleur de la jeunesse, l'élite du sénat, le trésor, les armes et les vivres. Le prêtre de Quirinus et les vestales emportèrent loin de Rome les images des dieux, les ornemens, les vases et les livres sacrés.

On était décidé à ne sauver que ce qui pouvait défendre la patrie, et à livrer à la mort une population sans armes. On ne laissa donc dans la ville que les vieillards et

tous ceux qui se trouvaient hors d'état de combattre. Les anciens dictateurs, les consulaires, les sénateurs les plus vénérables par leurs triomphes, par leur âge et par leurs dignités, déclarèrent qu'ils ne consumeraient pas sans nécessité les vivres de la citadelle, et qu'ils mourraient dans la ville avec les citoyens que leur faiblesse rendait inutiles à la patrie. Ils recommandèrent au courage de la jeunesse le sort d'une république illustrée par quatre siècles de victoires.

Quel sublime et déchirant spectacle Rome offrait alors! D'un côté, on voyait avec admiration ces jeunes guerriers qui emportaient dans le Capitole le dernier espoir de la liberté; de l'autre, on contemplait avec douleur ces vieillards courageux, résolus à s'ensevelir sous les ruines de leur patrie. Les femmes en pleurs ne savaient si elles devaient suivre leurs époux et leurs enfans, ou s'arracher de leurs bras pour servir de dernier appui à leurs pères. L'amour et la nature déchiraient leurs cœurs.

La foule des pauvres se dispersa dans les campagnes; on enterra dans les souterrains

d'une chapelle tout ce qu'on put enlever des temples.

Le respect pour la religion était alors gravé si profondément dans les esprits, qu'au milieu de ce grand désastre, un plébéien, Lucius Albinus, qui emmenait sa famille sur un chariot chargé de ses richesses, rencontrant sur la route du Janicule les vestales qui se traînaient à pied péniblement, portant les vases sacrés, s'arrête à la vue de ces vierges, descend avec sa femme et ses enfans, jette sur la terre ses trésors, et abandonne son char aux prêtresses.

Le Capitole seul est armé, les temples sont vides, la ville est déserte. Les vieillards, les sénateurs et consulaires sont les seules ombres qui l'habitent encore : préférant la mort à la fuite, ils se revêtent de leurs robes de pourpre, ils s'asseyent, dans les vestibules de leurs maisons, sur leurs chaises d'ivoire. Dans cet instant Brennus avance; il trouve les murs sans défense, les portes ouvertes; il s'arrête : cet abandon lui fait soupçonner un stratagème; mais un long calme, un profond silence le rassu-

rent. Il entre dans Rome comme dans un vaste tombeau.

Les Gaulois, arrivés sur la place publique, ne voient d'apparence de vie et de guerre que sur les remparts de la citadelle et du Capitole. Après avoir placé des gardes, ils se répandent et se dispersent dans les rues. Toutes les maisons du peuple sont fermées; celles des grands seuls étaient ouvertes. Les barbares y pénètrent et regardent avec étonnement ces nobles vieillards, qui, suivant la croyance du temps, avaient dévoué leurs têtes aux dieux infernaux pour attirer leur courroux sur celles de l'ennemi. Ils admirent ces vénérables consulaires, assis sur leurs siéges, parés des marques de leurs dignités, silencieux, immobiles, appuyés sur leurs bâtons d'ivoire, et ne donnant aucune marque de surprise ni d'effroi. Leur aspect enchaînait l'audace, leur noble gravité inspirait une vénération religieuse; et ces guerriers féroces, saisis de crainte, les prirent d'abord pour des dieux. Enfin un Gaulois plus téméraire, s'approchant de Marcus Papirius, lui passa légèrement la main le long de la barbe. Papirius, ne pouvant supporter l'outrage,

le frappe de son bâton : le barbare irrité lui enfonce son glaive dans le sein. Dès lors le carnage commence ; les Gaulois massacrent sur leurs siéges tous ces illustres patriciens. Ils égorgent le peu de citoyens qui n'avaient pu échapper à leurs coups, livrent la ville au pillage, et embrasent les maisons, dans l'espoir que la crainte, se répandant avec les flammes, porterait les défenseurs du Capitole à se rendre.

Les Romains, enfermés dans leur dernière forteresse, voyaient avec désespoir l'incendie qui dévorait leurs pères et leurs foyers. Les cris des ennemis, les gémissemens des victimes déchiraient leurs âmes. L'horreur de cette fatale journée se renouvela et s'accrut encore dans les ténèbres de la nuit. Chaque instant ajoutait un nouveau poids à leurs douleurs ; mais plus l'excès du désespoir pénétrait leur cœur, plus il y gravait profondément la résolution de défendre, jusqu'au dernier soupir, le seul asile de la liberté de Rome.

Les Gaulois, perdant l'espérance de les effrayer, veulent s'emparer de vive force du Capitole. Ils y montent avec ardeur, couverts de leurs boucliers et jetant de

grands cris, selon leur coutume. Mais, lorsqu'ils sont arrivés au milieu de la colline, les Romains sortent de leurs murs, se précipitent avec fureur sur eux, les renversent et les mettent en pleine déroute.

Brennus, découragé par l'inutilité de cette attaque, convertit le siége en blocus, attendant la victoire du temps et de la famine; et, comme l'incendie de la ville privait son armée de tous moyens de subsistance, il ne laissa qu'une partie de ses troupes à Rome, et envoya le reste dans les campagnes voisines pour y chercher des vivres.

Le hasard conduisit un de ces corps près d'Ardée. Camille y vivait dans l'exil, pleurant les malheurs de sa patrie et ne pouvant concevoir comment la terreur s'était emparée de ces braves Romains, tant de fois victorieux sous ses ordres. Tout-à-coup il apprend que les Gaulois s'approchent; et que les Ardéates consternés délibèrent timidement sur les moyens d'échapper aux périls qui les menacent.

Camille n'avait jamais paru dans leurs assemblées; il y court : « Ardéates, dit-il, » autrefois mes amis, aujourd'hui mes con-

» citoyens, ne croyez pas que j'aie oublié
» la loi qui m'exile; mais, dans un si grand
» danger, chacun peut et doit contribuer
» au salut public. Je ne saurais mieux vous
» prouver ma reconnaissance qu'en com-
» battant pour vous. La fortune ne m'a
» trahi que pendant la paix; pendant la
» guerre elle a toujours couronné mes ar-
» mes. Accordez quelque confiance à mes
» conseils; profitez de l'occasion qui se
» présente pour prouver votre amitié aux
» Romains et pour acquérir une gloire im-
» mortelle.

» Les Gaulois s'avancent : croyez-moi,
» ces hommes sont plus effrayans par leur
» haute stature que redoutables par leur
» courage. Ce n'est point eux, c'est la for-
» tune qui nous a vaincus. Qu'ont-ils fait
» depuis la bataille d'Allia? Ils se sont em-
» paré d'une ville déserte; ils ont massacré
» des vieillards sans défense, et quelques
» soldats romains ont suffi pour les chasser
» du Capitole. A présent, ils se dispersent
» dans les campagnes comme des animaux
» voraces, sans ordre, sans discipline, sans
» gardes. Ils consacrent le jour au pillage
» et la nuit à la débauche. Ne souffrez pas

» que toute l'Italie perde son nom, et
» prenne honteusement celui de Gaule.
» Saisissez vos armes cette nuit, et suivez-
» moi. Je vous promets non un combat.
» mais un carnage certain. Si je ne vous
» livre pas les Gaulois comme des victimes,
» je consens qu'Ardée me chasse comme
» Rome m'a banni. »

Les Ardéates, entraînés par ces nobles paroles, se confient à son génie et exécutent ses conseils. Camille, ayant fait reconnaître les ennemis qui campaient en désordre, les surprend au milieu de la nuit, les effraie par de grands cris et par le son des trompettes, et les égorge à demi endormis. Ceux qui cherchaient à se sauver à Antium furent poursuivis et taillés en pièces.

Dans ce même temps les Toscans voulurent perfidement profiter de la chute de Rome pour attaquer Véies; mais les Romains retirés dans cette ville les battirent et en firent un grand carnage.

Le siége du Capitole continuait cependant toujours, et ses braves défenseurs étonnaient fréquemment leurs ennemis par des traits d'une rare intrépidité. Un jour, Caius Fabius Dorso, voulant accomplir un sacri-

fice imposé par un ancien usage à sa famille, descend du Capitole, portant les vases sacrés, traverse le camp ennemi, accomplit son vœu sur le mont Quirinal, et retourne à son poste avec une gravité si imposante, que les Gaulois, soit par respect religieux, soit par admiration pour sa témérité, n'opposèrent aucun obstacle à sa marche.

La victoire de Camille avait fait renaître l'espoir et le courage dans le cœur des Romains qui habitaient Véies et les villes voisines. Ils s'arment tous, se rassemblent et défèrent à Camille le commandement de leurs forces. Ce généreux guerrier, fidèle aux lois de sa patrie, même après sa ruine, refuse l'autorité qu'on lui accorde tant qu'elle ne sera pas confirmée par le sénat.

Pontius Cominius, jeune soldat chargé des dépêches de l'armée, descend le Tibre sur une écorce de liége, franchit, à la faveur de la nuit, le rocher du Capitole, apprend la victoire de Camille au sénat, qui le nomme dictateur, et revient à Véies avec la même audace et le même succès.

Les traces des pas de cet intrépide jeune homme furent aperçus par les Gaulois, et leur apprirent que ce rocher n'était pas im-

praticable comme ils le croyaient. Au milieu d'une nuit profonde, ils veulent profiter de cette découverte ; s'accrochant aux herbes et aux broussailles, ils parviennent au pied des murs, et, se soutenant mutuellement, échappent par le silence à la vigilance des sentinelles et même à celle des chiens fidèles. Les Romains, dépourvus de vivres, n'avaient point osé, par respect pour Junon, se nourrir des oies qui lui étaient consacrées. Ce scrupule religieux sauva Rome.

A l'approche de l'ennemi, les oies effrayées jettent des cris et battent des ailes. Marcus Manlius, consulaire, réveillé par ce bruit, sonne l'alarme, et, en attendant que les troupes soient armées, il court rapidement à la muraille et renverse dans le précipice un barbare qui embrassait déjà les créneaux. Sa chute entraîne plusieurs de ses compagnons : les Romains arrivent en foule, culbutent les assaillans et sauvent ainsi le Capitole.

Manlius fut comblé d'honneurs et d'éloges ; au milieu d'une affreuse disette, chacun lui céda une portion considérable de ses vivres : un décret condamna toutes les

sentinelles à la mort; mais la clémence adoucit l'arrêt, et le trépas seul du commandant de la garde expia la négligence de tous. Camille, nommé dictateur, grossissait journellement ses forces, détruisait tous les détachemens ennemis, occupait les environs de Rome, fermait tous les passages et affamait ainsi l'armée gauloise que désolait en même temps une peste cruelle.

On ignorait au Capitole les progrès de Camille, et la garnison était épuisée par le manque absolu de subsistance. Cependant, pour déguiser sa détresse, elle jetait de temps en temps des pains dans le camp ennemi.

Également fatigués, les assiégeans et les assiégés avaient conclu une trêve; mais enfin les soldats romains, succombant au besoin, forcèrent le sénat à capituler. Sulpicius, tribun militaire, chargé de pleins pouvoirs, eut une entrevue avec Brennus, et l'on y convint que les Romains payeraient un tribut de mille livres d'or, et que les Gaulois évacueraient le pays.

Le traité conclu, on commençait à peser l'or; le perfide Gaulois employa sans pudeur de faux poids. Le tribun se plaignait

vivement de cette fraude; Brennus alors, posant sa lourde épée dans la balance, lui dit avec une raillerie amère : *Malheur aux vaincus !*

Dans cet instant Camille, dont l'armée s'était approchée de Rome, s'avance, suivi de ses principaux officiers; on lui rend compte de la négociation, de l'artifice et de l'insolence du Gaulois : « Romains, dit » Camille, remportez votre or; et vous, » Gaulois, vos balances : ce n'est qu'avec » le fer que nous recouvrerons notre li- » berté. » Brennus, surpris de sa fierté, lui reproche de rompre un traité conclu : « Tout traité conclu sans la participation » du dictateur, répond Camille, est nul. » Gaulois, je déclare la trève rompue, pré- » parez-vous au combat ! »

Terminant la conférence par ces mots, il retourne à ses troupes, les range en bataille avec habileté sur les débris de Rome, et leur rappelle qu'ils combattent pour tout ce qu'ils ont de plus cher et de plus sacré, leurs dieux, leur patrie, leurs foyers et leur liberté.

Les Gaulois prennent les armes; la fureur les guide; le génie conduit les Romains.

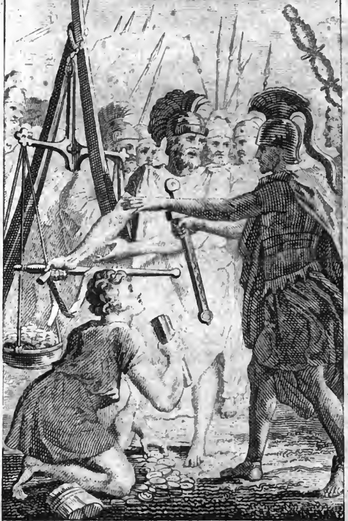
La fortune avait changé : malgré leur opiniâtre résistance, les Gaulois furent vaincus et mis en déroute. Camille, ardent à la poursuite, les atteignit à huit milles de Rome, les défit complètement et pilla leur camp. La fuite ne put les dérober à la vengeance du vainqueur ; on les passa tous au fil de l'épée, et il n'en resta pas un seul qui pût porter dans les Gaules la nouvelle de leur défaite.

Ainsi Rome, envahie depuis sept mois, se vit délivrée aussi rapidement qu'elle avait été conquise.

Les vainqueurs des Gaulois et les défenseurs du Capitole réunis mêlèrent leurs larmes et leur joie sur les débris de leurs temples, sur les tombeaux de leurs pères, et Camille reçut les honneurs du triomphe, au milieu des ruines d'une ville dont il devint le second fondateur.

FIN DU TOME DIXIÈME.





Brennus mettant sa lourde epée dans la balance lui dit malheur aux vaincus.

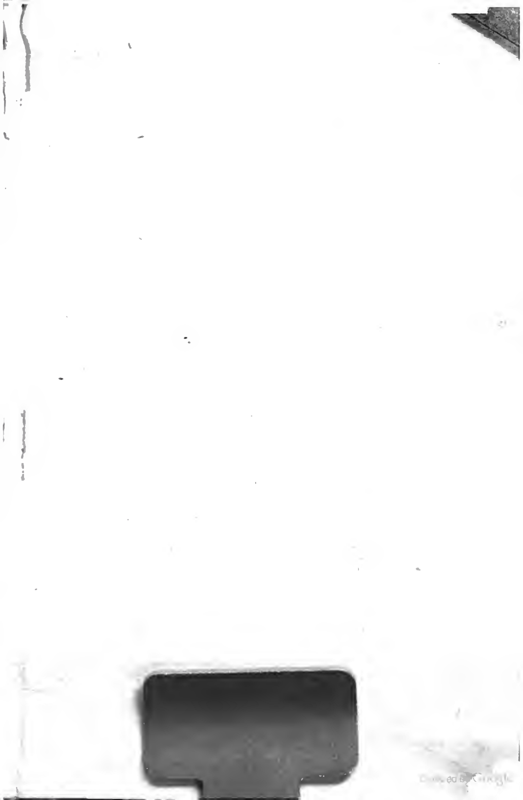
Hist. Rom. T.re Liv.on

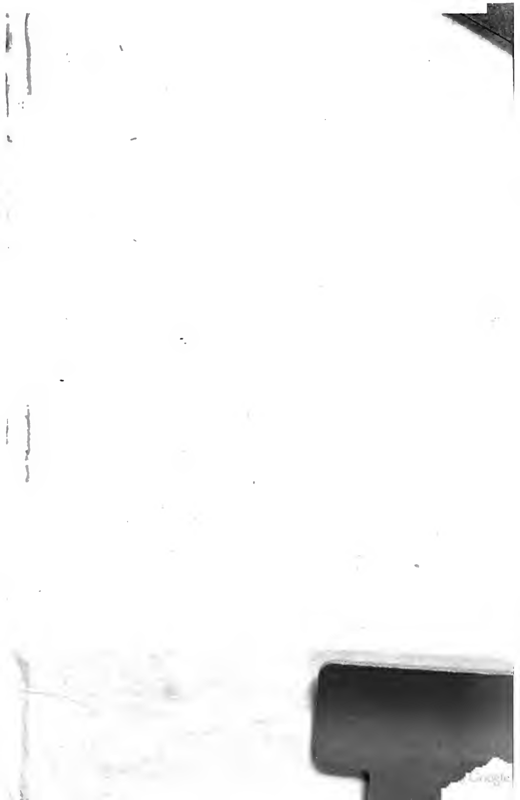

Biblioteca Nazionale V.E. III
NAPOLI

TABLE DES MATIÈRES

DU TOME DIXIÈME.

FIN DE LA TABLE.






BIBLIOTECA